

*La fin de la Préhistoire*



*Karl Marx*

**L'Ouest**

---

Front Social du Salut – Freddy Malot – avril 1992

# **Les trois crises civilisées à l'Ouest**

## **1- Crise Antique (vers l'an 60)**

*“On vous a appris à vous dépouiller du vieil homme corrompu, pour vous revêtir de l'homme nouveau, en vue d'atteindre à la parfaite connaissance”.*

Saint Paul

## **2- Crise Gothique (1375)**

*“Le pape et ses cardinaux prétendent avoir droit de fermer la porte du Ciel, où ils n'entreront point. Ce sont des pharisiens et des scribes, institués non par Jésus-Christ, mais par le Diable et précurseurs de l'Antéchrist”.*

Jean Wyclif

## **3- Crise Moderne (1848)**

*“Il résulte du cumul de la richesse et de la politique, l'espèce de gouvernement que nous avons nommée Ploutocratie. Si l'on doit conserver un tel état de chose, je propose de remplacer le culte du prolétaire Jésus par le culte du dieu Plutus. Mais il faut que l'on sache où cela mène ; le passé est à cet égard un gage assuré pour l'avenir”.*

Pierre Leroux

## Rira bien...

“Marx est mort”, répète-t-on à l’envi de tous côtés. Ouf ! bon débarras ; voilà enfin l’ordre existant délivré d’une grosse épine qui a manqué le faire périr d’un étrange et terrible tétanos social...

On ne peut, cependant, se juger complètement satisfaits. Car, quelle était exactement l’origine du bacille inoculé, d’une violence rare ? On ne sait trop. Quel fut le sérum qui nous a guéris, presque par surprise et par enchantement ? On l’ignore presque totalement. Marx était-il un monstre que son sang juif inspirait ? Était-ce un rêveur sensible trahi par l’application faite de ses théories, en la personne de démagogues sans scrupules, Lénine et Mao se couvrant de son nom ? Peu importe tout cela, après tout, puisque le “bon sens” a fini par l’emporter...

Le véritable “hic”, dans l’affaire, c’est que le vieux spectre s’étant évanoui, nous voilà presque désarmés : que mettre à la place, face à la “faillite de toutes les idéologies”. En effet, au magasin des idées de l’Occident, on ne trouve guère que camelote dégoûtante que les officiels doivent plus ou moins écouler en fraude : un peu de “droits de l’homme”, un peu de loto, un peu d’occultisme, un peu de “restaurants du cœur”, un peu de films d’horreur, un peu de porno...

Et si l’on s’était mis, un peu tôt, à vendre la peau de l’ours ? Aucune hypothèse ne doit être écartée. Qui sait ? Vaut peut-être mieux s’en assurer. Après tout Marc Aurèle, l’illustre empereur-philosophe, était bien persuadé que c’en était fait à jamais de la secte menaçante des chrétiens, et était loin de se douter que la Rome millénaire allait rendre le dernier soupir... C’est bien pourquoi le *Wall Street Journal*, ravi de la chute du “Mur de Berlin”, mais se sentant pris d’un doute, affecte toutes les audaces pour conjurer l’éventualité ; on y lit le 29/11/91 : “Est-ce que Marx doit être jugé responsable du totalitarisme communiste ? Est-ce qu’un visionnaire peut être condamné pour les actes de ses disciples des années après lui ? Le Christianisme présente le même problème. L’Homme qui prononça le Sermon sur la Montagne aurait-il suscité l’Inquisition Espagnole ?”

---

Au risque d’en agacer plus d’un, et certains jusqu’à la rage, nous reprenons le dossier.

Marx écrivait en 1847 (Manifeste) : “L’histoire de toute société (civilisée) n’a été que l’histoire de luttes de classes : homme libre et esclave (...), baron et serf (...), bourgeoisie et (...) prolétariat (moderne)”.

Quel était le but de Marx ? Exposer le ressort de la civilisation, les phases caractéristiques de cette dernière, et faire face à la crise consécutive à son développement achevé, en en présentant l’issue révolutionnaire nécessaire : “une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous”, ceci portant le nom de “communisme”.

Mais cette prise de position, 150 ans plus tard, appelle de notre part deux remarques essentielles :

**1-** La mise en lumière, par Marx, de l’assise propre de la société civilisée, de l’unité antagonique des classes exploiteuse et exploitée, constitue avant tout la justification

## *L'Ouest*

historique des 25 siècles de développement que l'ère civilisée désigne. En outre, la découverte de Marx, arrivant elle-même à son heure, renferme deux aspects : si elle fait apparaître les limites inévitables de l'ordre civilisé, elle affirme simultanément que cet ordre et son épanouissement étaient une condition préalable et incontournable, au projet d'émancipation ultérieur de l'humanité par le communisme. Bref, Marx proclame ni plus ni moins que l'exploitation de l'homme par l'homme mérita pleinement d'être qualifiée de "civilisatrice", en même temps qu'il prétend audacieusement que les exploités successifs de la civilisation en ont été les agents décisifs, les principaux bénéficiaires et les dépositaires privilégiés derniers.

**2-** Le tableau présenté par Marx précise les trois grandes étapes du développement civilisé : antique, gothique et moderne. Ce tableau n'a nullement pour objet de décrire les transitions d'une étape à l'autre ; au contraire même, il expose l'enchaînement général en soulignant les transformations qualitatives, irréductibles, qui distinguent ces étapes entre elles.

Or, l'analyse particulière des deux grandes crises rencontrées par la civilisation dans le passé amène à une conclusion surprenante, au seul regard de la succession des étapes dont elles ont permis l'accouchement. À chaque fois, la crise ne fut pas surmontée par un simple "renversement" direct du rapport antérieur des classes antagoniques et solidaires. On n'a pas vu la décision finale prendre la forme : dans le premier cas, d'un assaut victorieux lancé par les esclaves contre le Sénat romain (groupant les grands maîtres des Domaines), pour s'y déclarer "barons" du nouvel ordre ; dans le second cas, de même, on n'a pas vu la décision finale sous les traits des serfs se lançant victorieusement à l'assaut de la Diète de Mayence (rassemblant les Électeurs féodaux) du Saint Empire romain germanique, pour s'y déclarer "bourgeois".

C'est autre chose que l'histoire nous montre. Le passage d'un régime à l'autre se fit longtemps après la répression décisive et l'échec de tentatives du genre que nous avons décrites. À ces tentatives privées violemment d'avenir, a succédé une longue période de décomposition sociale gagnant, comme une gangrène, l'ensemble du monde de l'époque, romanité ou chrétienté. Et la décision finale s'est produite après une rupture irrémédiablement aggravée aux extrémités "provinciales", aux frontières ultimes, à la périphérie de l'Empire. Ainsi, dans un premier temps, la crise frappant un stade donné de l'ordre civilisé, connut une issue contre-révolutionnaire, proprement "barbare", selon les critères mêmes de la civilisation ; et ce furent des forces désignées comme celles de Barbares, par les contemporains aveuglés et stupides, qui "débloquent" la situation des vieux rapports internes de classes, usés à l'extrême, et propulsèrent la civilisation à un degré supérieur.

---

Qu'en est-il de la crise des rapports bourgeois modernes, unissant Capital et Salariat, crise déclarée en 1848 ? Tout d'abord, il est impératif de noter le caractère sans précédent de cette crise, puisqu'elle coïncide avec celle de la civilisation elle-même, c'est-à-dire de l'ordre social qui repose sur l'exploitation de l'homme par l'homme en tant que telle, crise

## *L'Ouest*

donc à laquelle on ne peut plus envisager d'apporter une solution "civilisée" ultérieure et supérieure, au sens strict de la définition de la civilisation.

Ensuite, nous observons que Marx entreprenait, en 1847 – et c'était la tâche on ne peut plus noble et d'actualité – d'épargner à l'humanité civilisée l'issue passagère barbare, de décomposition sociale, que l'on n'avait pu éviter dans le passé. Vu l'enjeu nouveau, qui était de décider de la succession même de l'ordre civilisé, la folle "solution" réactionnaire devait nécessairement amener à une barbarie extrême. Lors des décadences douloureuses du passé, les contemporains avaient la sensation justifiée de marcher à grands pas vers la "fin du monde" ; que devait-ce être avec la décadence de l'ordre civilisé tout entier !

Malgré les efforts de Marx, et les suites données à ces efforts par Lénine et Mao, ce fut cependant ce qui arriva : depuis 150 ans, une barbarie extrême déferle et grossit sur le monde, prenant la forme de la Démocratie dictatoriale.

Finalement le but fixé par Marx, de "libre association" universelle, s'avère, par la force des choses, plus actuel que jamais de nos jours ; il est même devenu une question "de vie ou de mort" pour le genre humain.

C'est seulement la perspective de l'issue révolutionnaire à l'actuelle décadence aiguë de la civilisation qui doit écarter l'illusion "jacobine" d'un 1789 ouvrier. Primo, il n'a jamais pu s'agir d'un "renversement" mécanique et "instantané" du rapport bourgeoisie/prolétariat. Secundo, les 150 ans de décomposition sociale qui se sont écoulés depuis 1848 et que l'Ouest a infligé, directement ou indirectement, à l'humanité sont l'élément décisif que les marxistes d'aujourd'hui doivent prendre en compte dans leur combat pour l'avènement de la République Sociale Universelle.

Par suite on ne peut envisager de renverser la Démocratie dictatoriale, actuellement hégémonique, sans concevoir l'action à mener comme l'œuvre conjointe, dialectique, des Salariés de l'Ouest – derniers esclaves de la civilisation, et des peuples du Tiers-Monde – derniers barbares de la civilisation. Sachons donc aborder de manière positive, d'une part le Millénarisme, type Témoins de Jéhovah à l'Ouest, et d'autre part le fondamentalisme, type Islamisme, au Sud. La vague Libérale dévoyée à l'Est trouve de la même manière son explication.

---

Notre profession de foi se formule donc en toute sérénité : c'est bien avec Marx qu'il est nécessaire et urgent de renouer le fil ! Il ne s'agit plus d'enrayer la décadence mais d'en sortir. L'issue contre-révolutionnaire à la crise de la civilisation ne peut évidemment pas en être une ! Ce ne peut être que "reculer pour mieux sauter" ; sauf auto-destruction de l'humanité à laquelle nous refusons de nous résigner. Relevons donc résolument le défi, et : rira bien qui rira le dernier...

À l'œuvre donc ! Occupons-nous, en premier lieu, de comprendre précisément comment se noua, à l'Ouest, la décadence civilisée aux alentours de 1850 ; là se trouve la véritable clef de l'énigme humaine de notre temps, qui se pose dans des termes spécifiques au Sud et à l'Est.

---

# La fin du monde moderne occidental

# La crise du rationalisme

Commençons par les idées qui “mènent le monde”. Nous ne serons cependant pas dupes du fait, non seulement que “tout est lié”, mais encore que le domaine aérien de la Pensée (Religion/Science) s’élève sur le sol de l’action (État/Argent).

Le marxisme apparut avec le “Manifeste” fin 1847, au cœur même de la vieille Europe civilisée. Or, et c’est la chose essentielle qui nous intéresse ici, de cette même époque date la crise ouverte de la pensée Moderne, autrement dit du Rationalisme, compagnon naturel de la foi déiste.

---

Le Rationalisme Moderne était arrivé à son apogée, sous la forme tout à fait “libérale” que lui avait donnée Emmanuel **Kant**, vers 1790. Aussi a-t-on décerné à Kant le titre de “philosophe de la révolution française”. C’est aussi pourquoi, par la suite, il s’est toujours confirmé que l’écueil de la pensée Contemporaine résidait dans sa difficulté à trouver une issue pour “dépasser” réellement Kant.

Depuis 1750, avec les Lumières, le Contrat Social de Rousseau et le “criticisme” de Kant, il était acquis que le règne conséquent de la Raison dans les esprits apporterait spontanément le Bonheur pour les corps. Les fruits de la Grande Révolution dépassèrent les espérances des génies du libéralisme au point que c’est l’Antagonisme pur et simple qui s’avéra s’emparer désormais du genre humain. Dans un premier temps, loin de désespérer, l’esprit Moderne poursuivit sur sa lancée, dans le but, cette fois, de forcer le réel à se conformer au rationnel. Ceci prit figure, successivement, sous deux formes opposées :

Ce fut, tout d’abord, l’heure de **Hegel**. Le premier fruit, “surprenant”, du triomphe de la Raison, fut politique : la Terreur intérieure et la Guerre européenne. Hegel entreprit de résoudre les difficultés politiques engendrées par le succès du libéralisme en élaborant un “système” strictement théorique. La racine des difficultés lui semblait résider dans les “antinomies”, hautement revendiquées par le sage de Königsberg, comme la rançon même du rationalisme conséquent. Hegel proclama que ces antinomies pouvaient se résoudre “dans la tête” ; il suffisait pour cela que la logique formelle classique vienne, d’elle-même, lucidement, se placer sous le joug de la mystique et produire ainsi la “dialectique”. Ainsi devaient tomber les antagonismes subséquents, envisagés strictement comme d’ordre superstructurel : la science se plaçait docilement sous la férule de la philosophie, et la société civile (la propriété) sous celle de l’État (le droit). Le “radicalisme” de Hegel (vers 1810), grandiose dans la forme, était une solution “fantastique” aux difficultés récemment surgies et ne pouvait valoir que pour un homme seul.

Vint donc très vite l’heure des Utopistes, au premier rang desquels figure le **Comte de Saint-Simon**. Le second fruit, aussi surprenant que le premier et plus durable, du triomphe de la Raison, fut économique. Les Lumières, en effet, déchaînèrent la Propriété, ce qui était, en vérité, leur but fondamental. Ceci s’était déjà vérifié de manière inconfortable dans la corruption du Directoire (l’agiotage effréné des thermidoriens sur les Assignats) et les “munitionnaires” de l’Empire, type “marchés Ouvrard”. Avec la Paix, quand la révolution du Droit lâcha tout à fait la bride à la révolution des Intérêts, puis à la

grande aventure des Chemins de Fer, l'effacement économique arriva au premier plan. Suite aux emprunts Villèle et au Milliard des émigrés de la Restauration, fleurirent les Commandites de la "royauté bourgeoise" de l'Orléanisme régicide. Les lois de février et mars 1791 (d'Allarde – Le Chapelier) avaient proclamé "la liberté du travail et de l'industrie". Marat y avait réagi en disant : *"Qu'aurons-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles, si elle est remplacée par l'aristocratie des riches ?"*. La protestation devint réellement d'actualité après 1815. Le déchaînement de la richesse "mobilière" des uns s'accompagnait du déchaînement de la pauvreté "vagabonde" des autres. La sainte Propriété entraînait l'opposition brutale, toute nue, des "possédants" et des "prolétaires modernes" (citoyens-esclaves). Saint-Simon ressent la menace que représente "la classe la plus nombreuse et la plus pauvre", barbares d'un type nouveau, renfermés à l'intérieur même du corps social, et rejetés par lui en même temps. Saint-Simon entreprend de résoudre les difficultés économiques engendrées par le succès du libéralisme en élaborant lui aussi un "système", mais strictement pratique. Relativement à Hegel, il "renverse la vapeur" et renoue en quelque sorte avec les Lumières, subordonnant Dieu et l'État à la Science et l'Argent. Mais il s'agit toujours d'assigner la réalité devant le tribunal de la pensée, et la Raison obstinée accentue l'évolution sectaire manifestée chez Hegel : au lieu d'un seul philosophe confident de l'Absolu, on eut bientôt autant de Fondateurs d'Icaries que se trouvaient de cerveaux philanthropes.

Pour Saint-Simon, tout le mal vient de l'opposition civile entre Rentiers et Producteurs. Les premiers, "bourdons" sociaux, sont les détenteurs de "privilèges" soit personnels (la terre), soit réels (l'argent), que la loi doit frapper, en particulier en attaquant l'héritage. Les producteurs, "abeilles" sociales, sont ceux qui s'avèrent actifs aux yeux de la société marchande épanouie, qui s'emploient à être "vendeurs" à un titre ou à un autre : négociants, manufacturiers, fermiers, artisans, salariés "mercenaires". Par suite, la recette permettant d'instaurer le royaume d'Harmonie va consister à régler la Circulation des richesses, matérielles ou spirituelles. Sont destinés à cette mission ceux-là mêmes qui, au sein de la société civile, incarnent l'intérêt général du point de vue des échanges privés, Banquiers et Savants, qui doivent se réunir en corps politique. Le système reçoit son couronnement par l'instauration d'une Religion Publique purement déiste, le "Nouveau Christianisme" (1825), la philosophie se trouvant le garant de l'unité du Crédit et de la Culture. Le fait nouveau du saint-simonisme, c'est la première expression de la politique, conçue comme science de l'économie.

Tel était le point où l'on se trouvait en 1848. Un demi-siècle auparavant, les dignes Constituants avaient reçu des Lumières l'outré merveilleuse de la Raison, de même qu'Ulysse s'était vu offrir le merveilleux présent du dieu Éole. Cependant, les Sans-culottes démolisseurs de la Bastille, tels les compagnons de l'illustre navigateur, avaient laissé s'échapper les vents furieux que renfermait le sac magique. Depuis lors, la Raison s'était raidie pour trouver de toute force la "formule" qui saurait maîtriser la tempête déchaînée de l'Antagonisme social. Le dernier mot était celui de "Socialisme". Le Rationalisme, alors, au bout de son latin, rédigeait en fait son testament.

La **Révolution de 1848**, qui embrasa l'Europe, redistribua toutes les données. Au moment même où Karl Marx prophétisait l'Internationale des prolétaires, les ouvriers parisiens, qui ignoraient totalement que ce grand cerveau était né, découvraient sur les barricades mêmes que la bannière tricolore, celle de la "Liberté", des soldats de l'An II, des

Grognards de Napoléon Bonaparte et des Insurgés des Trois Glorieuses (1830), devait faire place au drapeau rouge, conforme à la nouvelle espérance, celle de la République Sociale.

La direction était trouvée, dans laquelle le rationalisme pourrait être “sauvé”, en échappant simultanément aux convulsions qu’il avait fini par provoquer. La pensée Critique (historisme) devait prendre le relais de la vieille Raison fétichiste, en même temps que le Communisme (extinction des classes) devait succéder comme objectif à l’“idéal” de la Liberté formelle. Ainsi s’éclaire ce qui devait faire le succès inouï du marxisme et de ses Internationales successives. Le marxisme, comme idéologie, nouveau mode de pensée, n’est autre chose que l’enfant de la crise du mode de pensée “philosophique” classique, rationaliste, expirant dans sa forme achevée, moderne, en 1850.

Les Quarantuitards n’apportèrent évidemment pas la panacée qui aurait délivré, comme par enchantement, le rationalisme moderne du cul-de-sac dans lequel il se trouvait pris. Même dans le passé, à l’occasion de chaque grande mutation révolutionnaire qu’avait dû subir la pensée civilisée, les choses ne s’étaient pas du tout passées de cette manière et avaient au contraire réclamé un long et douloureux enfantement ; et cela en dépit des tribuns de génie, qui se portaient à la tête du mouvement, anticipant l’avenir de manière surprenante, tout en s’illusionnant de manière systématique : persuadés que tout pouvait se décider par une simple et subite “conversion” des foules, et convaincus que le nouvel ordre des choses allait clore le cycle des tribulations humaines, par le seul effet de la soumission zélée générale devant la Vérité immuable jusque-là dédaignée et méprisée. 1848 se limita à tracer la démarcation entre deux époques historiques. L’époque antérieure était celle de la pensée philosophique, qui nous venait de la lointaine Ionie, patrie initiale du Logos antique, elle-même fille inconsciente de la Sagesse Traditionnelle de l’ère primitive. La nouvelle époque était celle de la pensée Critique, ravalant ensemble Philosophie et Tradition au rang de fétichisme préhistorique, pensée Critique que Karl Marx avait d’emblée caractérisée en maître. La pensée Critique ne craint pas de lancer cet “anathème” du fétichisme préhistorique, sur l’ensemble de la pensée humaine antérieure. Et ceci pour deux raisons : elle est d’abord tout à fait lucide concernant tout ce qu’elle lui doit, ce qui n’est autre que ses propres conditions entièrement réunies, c’est-à-dire, sans tourner autour du pot, avant tout la dette envers le spiritualisme (la métaphysique en théologie, en un mot la religion en général, la mystique n’ayant pas moins d’importance que les sciences de la nature) ; ensuite elle ne se conçoit elle-même comme rien d’autre que le processus consistant à surmonter et dissoudre le précédent antagonisme régnant entre Intellectuels et Manuels.

---

Annoncer la nouvelle époque, comme l’avaient fait séparément mais simultanément les Rouges de 48 et K. Marx, et installer cette nouvelle époque sur le propre terrain qui doit être le sien, ce sont cependant deux choses très distinctes ! Dans l’immédiat, le Monde Moderne entrainait simplement en crise durable, ses conditions générales restant en l’état.

La crise du rationalisme moderne s’avéra par la suite être ce qu’elle était, dépassant de loin, en étendue et en profondeur, celles qui avaient marqué, d’une part la chute de l’Empire Romain (autour du 2<sup>ème</sup> siècle P.C.), d’autre part l’effondrement du monde Gothique (autour du 15<sup>ème</sup> siècle). Il importe fortement à notre analyse d’insister sur ce point, étant donné que la tâche nouvelle qui s’imposait sur le plan de l’esprit, l’instauration

## *L'Ouest*

de la pensée Critique, fut largement envisagée comme devant être l'œuvre de ce que Jules Guesde appela le "Quatrième État". De cette manière, la force sociale fondamentale sur laquelle devait s'appuyer la plus grande révolution de toute l'histoire humaine, le "prolétariat", faisait simplement figure d'une "queue" du Tiers-état bénéficiaire de 1789, et le Communisme était réduit à une sorte de dernier effort, décisif cette fois, que les Temps Modernes devaient accomplir. Si une telle formulation pouvait avoir quelque valeur en terme d'agitation, il est évident qu'elle devait conduire aux pires errements théoriques. C'est ce type de confusion que nous verrons se renouveler avec le "stalinisme".

En attendant, la crise de la pensée moderne se mit à déferler à partir de 1848, au rythme même de l'aggravation des conditions d'action (politiques et économiques) de la société capitaliste. Les moments de cette crise correspondent aux stations de Purgatoire infligées à la pensée Critique.

**A-** Dans un premier temps, le rationalisme moderne bascula simplement dans la pensée vulgaire représentée par le Positivisme d'A. Comte (1850 : Religion de l'Humanité). Au nom de "l'esprit positif" et de la grossière satisfaction scientifique, Littré et Cie se faisaient tout bonnement les fossoyeurs de la Philosophie. Ces faux dévots de la Raison, pharisiens de la pensée civilisée, se faisaient les thuriféraires du Préjugé académique. Cette hypocrite platitude eut un rôle d'autant plus pernicieux qu'elle se donnait pour le "bon sens", susceptible d'assurer le "consensus", jouant le rôle de police des esprits, se sachant appuyée par la police tout court.

**B-** Ensuite, la crise spirituelle en arriva quand même à prendre une forme ouverte. Ainsi, vers 1885, Nietzsche proposa un modèle de bourgeois grand-seigneur décadent, forcené et névropathe à la fois, sous la forme du Surhomme qui attaque de front Socrate et prétend "dépasser les Grecs" par la volonté de Puissance. Cet Amoralisme provocateur fit vibrer les universitaires du vieux monde. Le Moi exacerbé de cette seconde étape de la crise était la négation directe du consensus positiviste de l'étape précédente et creusait encore les plaies du vieux rationalisme.

**C-** Enfin, la crise spirituelle atteignit son état exaspéré avec A. Rosenberg, disciple de H. S. Chamberlain. On se mit alors à prêcher "l'Âme de la Race" (1930 : Mythe du 20<sup>ème</sup> siècle). Le **Racisme** est simplement la raison déchue au point d'exalter la morbidité systématique. On y retrouve l'exclusivisme de Nietzsche uni à l'idolâtrie de "l'ordre" d'A. Comte.

Le rationalisme moderne, rongé par l'aggravation successive de sa crise, conserve comme fond le trait de sa vulgarité positiviste initiale. Mais le comtisme n'ose même plus s'afficher comme un modèle de philosophie anti-métaphysique. Il se contente de figurer comme démagogie générale latente. Finalement, l'esprit contemporain dominant se présente comme une mélasse de rationalisme gangrené. Les débris du rationalisme actuel ont tous les traits répugnants d'une barbarie endurcie, autant rôdée au vice qu'à en maquiller ses manifestations. Le tableau que Saint Augustin présente de la Rome expirante dans la Cité de Dieu, allant de Caligula et Néron à Dèce et Dioclétien, donne encore une

## *L'Ouest*

idée affaiblie de l'état véritable de l'Occident sénile d'aujourd'hui, ayant l'impudeur d'évoquer ses "valeurs".

---

Depuis 1848, la corruption de la société bourgeoise et, avec elle, de tout l'ordre civilisé, peut être suivie à la trace :

- Dans l'ordre politique, on voit le patriotisme cosmopolite dégénérer successivement : nationalisme, chauvinisme, expansionnisme, fascisme.

De même, on voit le parlementarisme libéral dégénérer successivement : prostitution des "autorités", parlementaires, magistrats et presse ; "pouvoir fort" faisant prévaloir l'Exécutif sur le Législatif ; État policier des "décrets-lois" et lois d'exception ; Ordre des Vigiles, "terreur blanche" des milices privées liées aux rouages occultes provocateurs de l'État : R.G., Antigan, "police des polices", S.D.E.C., etc.

- Tout cela accompagne les diverses phases du colonialisme : depuis la politique de la "canonnière" imposant des "traités inégaux" au nom du "libre-échange", puis les "protectorats" officiels, suivis par les gouverneurs militaires protégeant les "colons" civilisateurs, et enfin le néo-colonialisme s'appuyant sur des "fantoques" locaux.

- Dans l'ordre économique interne, les étapes se succèdent de manière analogue : "anonymat" du capital se livrant à l'orgie boursière au temps du "Crédit Mobilier" ; Oligarchie financière des Monopoles-Cartels et Trusts de l'ère des "Panamas" et "emprunts russes" ; Interventionnisme et dirigisme de l'époque des "Offices publics" et des "nationalisations industrialisées", du New Deal et de l'Insécurité socialisée baptisée "Assurances Sociales" ; enfin Capitalisme d'État en lequel Spéculation et Bureaucratisme s'unissent en une Nomenclatura intégrée, qui gère un capitalisme de guerre en temps de paix. Alors, la propriété privée, se dévorant elle-même, se trouve livrée aux Affranchis contemporains, nommés Managers et Grands Commis. C'est le système du parasitisme systématique prêchant la "communauté de travail" gérée "paritairement".

Le marxisme n'a d'autre origine que la crise irrémédiable de l'Occident, mise à jour en 1848. Aucune analyse du monde actuel, de ses troubles et difficultés, n'est possible si on ne commence pas par s'accrocher à ce seul point solide. Voir comment le marxisme a été "appliqué", comme disent les gens du vieux monde, est une autre paire de manches !

---

# L'État de Siège

Le mouvement de la Classe salariée, la portant à s'ériger en classe dominante, suscité spontanément par les conditions mêmes créées par la société bourgeoise et son épanouissement, se développa en France en deux vagues très distinctes :

**1-** Dans un premier temps, le mouvement du salariat, anticipant par lui-même un ordre social proprement Humain ou "communiste", laissant derrière lui la société "bourgeoise", resta néanmoins inspiré par les seules données idéologiques bourgeoises, les forces spirituelles civilisées arrivées à leur état de perfection, et qui se surpassent alors en quelque sorte : le libéralisme, le radicalisme et l'utopisme. Ces données, périmées de fait depuis les journées de Juin 1848, restèrent cependant encore hégémoniques chez les Communards de 1871, comme dans l'A.I.T. de l'époque.

**2-** Dans un second temps, le Salariat, violemment éduqué par ces expériences sanglantes, s'empara de la théorie du "socialisme scientifique" du Manifeste de Karl Marx, théorie dans laquelle il trouvait le mode de pensée Critique qui correspondait à sa propre condition historique. Cependant, une énigme se présente à tous : depuis que le salariat a trouvé dans le marxisme la théorie qui lui convient, loin de produire chez nous un mouvement tel que celui qu'illustrèrent Blanqui et Saint-Simon, c'est tout juste si on le vit "sauver l'honneur" passagèrement à deux reprises : durant quelques années à partir de la création du Parti Ouvrier Français de Paul Lafargue, et quelques années à partir de la création du Parti Communiste Français de Pierre Sémard.

---

La clef de cette énigme, l'origine dernière du phénomène, réside précisément dans l'événement des journées de Juin 1848 qui sépare le mouvement des salariés de France en deux étapes essentiellement distinctes. La répression et la défaite des salariés à cette date manifestèrent à la fois la crise de la société bourgeoise et le choix du déclin par la classe capitaliste dominante en refusant "à tout prix" d'envisager d'occuper une position subordonnée dans une nouvelle association avec la classe salariée. Pour cela, la classe capitaliste battit le rappel de toute la réaction féodale subsistant encore, en même temps que des bandes de déclassés. L'opération ne consista en rien moins qu'à briser l'ordre libéral, moderne, civilisé, antérieur, plutôt que de le laisser être "dépassé" ; cela prit la forme d'une violente oppression de la nation par l'État, un violent "coup d'État" visant à anéantir tout le développement civilisé antérieur. L'expression complète de cette négation barbare du monde Moderne par lui-même résida dans la loi sur l'"État de siège" du 10 août 1849. *"Une loi suspend l'empire des lois"*, dit-on alors ; la "dictature parlementaire" fut proclamée (Dufaure). Bref, l'autorité militaire reçut tous les pouvoirs : les tribunaux militaires déclarés seuls compétents, l'interdiction des réunions et de la presse, les individus et leurs domiciles sont la proie des militaires jours et nuits. La loi sur l'État de siège n'était que le couronnement des mesures adoptées au fil des secousses qui s'étaient produites depuis Février : Constitution violée par l'"assassinat de la république romaine"

## *L'Ouest*

(constitution dont il faut abandonner "l'idolâtrie"); répression des "abus du suffrage universel" en exigeant des "garanties morales" pour être électeur ; "réglementer le droit de réunion" ; "mettre un terme au scandale des Clubs", qui va jusqu'à la tentative de se fédérer ; suspension des journaux pour cause d'"excès de la presse" ; dissolution des associations politiques (Société des Droits de l'Homme, etc.) ; licenciement de la garde mobile, à l'"esprit douteux".

L'esprit de ce vaste mouvement de compression sociale stratégique est bellement exprimé par ses auteurs : Montalembert : *"défendre la société par tous les moyens"*, la *"guerre au socialisme"*, à "l'anarchie", à la "barbarie", par une expédition de Rome à l'intérieur ; Thiers : *"les vrais républicains redoutent la vile multitude"*.

La loi sur l'État de siège, qui constitue le fondement de notre société bourgeoise décadente depuis 150 ans, avait eu un précédent, mais qui était resté éphémère, dans la Loi Martiale promulguée peu après la Bastille, en octobre 1789. Alors, la noblesse éclairée, effrayée par le mouvement qu'elle avait déclenché, s'empressait par-là de serrer les rangs avec les "privilegiés" de l'Ancien Régime. L'"esprit fort" Mirabeau s'inspirait de son côté de l'exemple anglais de 1689, prévoyant la suspension de l'habeas corpus. La Loi Martiale, bien moins rigoureuse que celle de l'État de siège, prévoyait ceci : après que le canon d'alarme eut été tiré et le drapeau rouge promené dans les rues, une "sommation" était criée : *"La loi martiale est proclamée, tous les attroupements (armés ou non) sont criminels ; on va faire feu, que les bons citoyens se retirent !"*. Ce fut la tache indélébile du fameux Lafayette d'avoir inauguré la loi, à la fête de la fédération du 14 juillet 1791, par le "massacre du Champ de Mars". Cependant cette loi, alors odieuse pour la bourgeoisie libérale elle-même, fut abolie dès la victoire de la Montagne, le 31 mai 1792.

Le coup d'État de Juin 1848, consacré par la loi de l'État de siège, en même temps qu'il plaçait définitivement la société civile sous la tutelle policière explicite – c'est ce qu'on appelle le "progrès" du libéralisme "sauvage" à la "démocratie" – engageait le capitalisme dans la voie de la domination coloniale à l'extérieur. À son tour, le pillage colonial permit de rendre plus ou moins tolérable le nouvel ordre démocratique à l'intérieur, fut-ce au prix de la corruption chronique d'une "aristocratie ouvrière" et de l'abaissement moral général du corps social. Tel est le secret (en y ajoutant l'écrasement définitif de la Garde Nationale parisienne en 1871) de la stérilité relative du marxisme dans notre pays, malgré les flambées admirables du P.O.F. de 1879 et du P.C.F. de 1920.

---

# Le droit du Travail

Dans la mesure où le mouvement des Salariés, vaincu par la force et divisé par la corruption, réussit finalement à être mené, l'un dans l'autre, par des "dirigeants" pour qui la reconnaissance préalable de l'état social créé par l'État de siège était une chose intangible, cela donne des phénomènes réellement monstrueux. Ainsi les discours d'un Mermeix, socialiste qu'on retrouvera dans le Boulangisme :

"Napoléon III, animé pour la multitude laborieuse d'une indéniabie bienveillance, qui pensa parfois à être l'Homme du Peuple, détruisit la législation anti-ouvrière de la Constituante et de Napoléon I<sup>er</sup>. 1864 est une grande date, elle marque l'entrée des ouvriers dans le droit commun, le début de leur égalité juridique avec les patrons : on peut se coaliser (faire **grève**) à condition que la coalition ne soit pas accompagnée de délits. Cette loi de 1864 est presque irréprochable. La loi de 1864 ne fut pas la seule conquête que les ouvriers durent au socialisme césarien de Napoléon III : en 1868, une circulaire insérée au Moniteur enjoignait aux Préfets et aux Parquets d'accorder aux chambres **syndicales** ouvrières une tolérance égale à celle dont jouissaient les chambres des patrons. Le droit des ouvriers, l'égalité juridique des ouvriers et des patrons, ce qu'on appelle le Code du Travail, datent du second Empire".

Mermeix montre en tout, un sens élevé de la "responsabilité" en matière sociale, en avance sur son temps en quelque sorte. Ainsi : "*La grève générale, cet effondrement social dans le sang au milieu des ruines et de l'incendie, est comme le rêve d'un roi nègre neurasthénique*"... (Syndicalisme contre Socialisme – 1906). Une version "complémentaire" était déjà élaborée par Guesde en 1904 : "*La grève générale est, à proprement parler, d'origine patronale*". Ces professionnels de la Cause du salariat, vraiment, s'élèvent à des hauteurs qui nous laissent sans voix !

Mermeix, d'ailleurs, oublie d'autres aspects de l'œuvre de Badinguet, en digne auteur de "L'Extinction du paupérisme" (1844) :

- la "restitution du suffrage universel" ;
- l'explosion des "grands travaux" du préfet Haussmann, assurant la modernisation urbaine et une foule d'emplois salariés ;
- la création des "Conseils de Prud'hommes" (1853) ;
- les cadeaux, par millions, aux "sociétés de secours mutuels" ;
- les mêmes générosités en faveur du "logement ouvrier" ;
- l'essor des institutions de bienfaisance, avec la réorganisation des Monts-de-Piété.

Seulement il faut interpréter socialement toutes ces "réalisations" :

- le règne tout neuf du suffrage universel (masculin) s'avère être celui du Plébiscite orchestré par les préfets ;

## *L'Ouest*

- les grands travaux sont simplement l'expression de la corruption déclarée des pouvoirs publics, de la spéculation à grande échelle de l'aristocratie financière incarnée par le Crédit Mobilier (1852), et le prétexte à aménager les "boulevards" pour faire manœuvrer à l'aise les troupes en cas d'émeute ;

- les Prud'hommes, destinés à obtenir la "conciliation" dans les conflits individuels du travail, par une institution "paritaire", sont établis par décret, soumis aux règles disciplinaires du ministère de la justice, et accompagnent la généralisation du "livret ouvrier" obligatoire (1854). Le véritable fruit en est la compromission d'une aristocratie ouvrière ;

- les sociétés de secours mutuels doivent être "approuvées", se placer directement sous la tutelle policière, et s'engager à ne pas "tendre à encourager la paresse" ;

- le "logement ouvrier" alimente la spéculation foncière et la prévarication administrative, en même temps qu'il est un volet de la "charité légale" des institutions de bienfaisance en général, qui sont une prime à la servilité chez les "pauvres".

En fait le régime "impérialiste" de Napoléon III a les caractéristiques suivantes :

**A-** Son chef, "l'Homme de Décembre" et "l'Homme de Sedan" est un pur **aventurier** criblé de dettes, qui commence sa carrière par un Coup d'État qui sonne le glas du libéralisme moderne, et la termine dans le va-tout de la première véritable "guerre mondiale", celle de 1870.

**B-** Il n'est qu'une marionnette dont, par dérision cynique, les "**écumeurs**" (Duchêne) qui formeront désormais le clan dominant de la société bourgeoise ont besoin, ponctuellement, à la seule fin d'exploiter le grand nom de Bonaparte. Ces "pirates des affaires", qui se dévorent eux-mêmes à la Bourse, sont la fraction de capitalistes, "irresponsables" au travers des Sociétés Anonymes qui, tout à la fois, pillent sans vergogne les fonds publics (la Rente) et Services publics (Concessions), et dépouillent les actionnaires des sociétés de capitaux, les chefs responsables des sociétés de personnes et des entreprises familiales, les paysans (Crédit Foncier – 1852) et bien sûr les salariés.

**C-** Ainsi, l'aventurier, placé à la tête des écumeurs, remplit son rôle comme "**sentinelle de l'ordre**" applaudi par la réaction européenne. En effet, le défi que relève le "Président" est de poser les fondements de la société bourgeoise décadente, de substituer la "démocratie" au libéralisme moderne dans l'impasse. Cela exige précisément un "césarisme", au travers duquel toutes les réactions disqualifiées historiquement, veulent se trouver contraintes à se fondre, sous la direction de la réaction proprement moderne, incontournable, la fraction capitaliste restreinte de l'"aristocratie financière" (Marx). Il s'agit donc, en s'appuyant sur la pure répression politique de Juin, menée par "l'africain" Cavaignac, et sa "ligne", d'institutionnaliser la décadence bourgeoise, d'en faire un régime social permanent, gouvernant les relations civiles.

Le nouveau régime qui s'annonce, celui pour qui l'Ordre prime la liberté, exige que soit achevée l'"épuration" du pays. On y procède sans difficultés : par les "Commissions Mixtes" qui jugent à huit clos, sur simple dénonciation ou information administrative ; par le

## *L'Ouest*

renvoi aux “conseils de guerre”, qui transportent à Cayenne ou en Algérie ; par la terreur blanche chronique, brandissant le délit de “société secrète”.

Ceci fait, la démagogie sociale de l’“Homme du Peuple” à la Mermeix peut se donner libre cours. Le programme en fut brillamment formulé par Marx : promettre de “*voler toute la France, pour pouvoir lui en faire cadeau après*”.

---

Nous ne pouvons que nous féliciter de trouver en un Mermeix quelqu’un qui “crache le morceau” à propos du “droit du travail”. Que révèlent ses aveux ?

Objectivement : que le “droit du travail” consiste à placer sous la coupe du droit public les faits purement civils des grèves et syndicats ; à imposer par la Loi et le Code pénal “l’égalité juridique, l’impartialité du droit commun, des ouvriers et des patrons”.

Subjectivement : que le “droit du travail” fut fondé par le “socialisme césarien” de Napoléon III, lui-même adossé à l’“État de siège” des “républicains” de 1848 ; que, par suite, glorifier ce “droit” nouveau oblige à vomir la Révolution française et le Code Civil du 1<sup>er</sup> Empire.

---

# Du libéralisme à la “démocratie”

## La rupture de 1848

La grande leçon que nous tirons de la genèse du “droit du travail” est la suivante : la défaite des Rouges en Juin 1848 sur les barricades parisiennes marque la rupture entre deux mondes et deux époques ; et cela pour la société humaine dans son ensemble.

L'époque qui précède immédiatement Juin 48 est le couronnement de l'époque Moderne, épanouissement même de l'ère civilisée, placée sous le signe du Libéralisme bourgeois. L'époque qui suit Juin 48 ouvre l'époque Contemporaine dans laquelle nous nous trouvons encore, placée sous le signe de la Démocratie bourgeoise. C'est l'époque des convulsions et de la décadence du libéralisme moderne, en un mot de la “chute de l'empire de l'argent”.

Juin 48 n'est que le “tournant” de la “Crise” qui sépare les deux époques, crise qui s'est développée durant toute la période qui va de la Révolution de Février 48 au Coup d'État du 2 Décembre 1851. Ce tournant est marqué par l'écrasement des faubourgs par le général “de 5<sup>ème</sup> ordre”, républicain, distingué par Louis Blanc et soutenu par Lamartine, “Cavaignac-le-boucher”, “le roi des épouvantes”. *“Pour tirer sur le peuple, il fallait un général républicain”* (Guillemin). Avec la défaite du socialisme annonçant l'avenir, c'est la ruine du libéralisme honorant le passé.

Hors de cette perspective historique concrète qui prend pour boussole la rupture de 1848, qui décida de l'évolution réactionnaire de la crise ouverte du libéralisme, il n'est rien que l'on puisse comprendre des événements majeurs des 150 dernières années et des problèmes brûlants d'aujourd'hui. On ne peut comprendre, ni la “crise de la science” et l'“intégrisme”, les “sectes”, l'occultisme ; ni la désaffection “civique”, l'“insécurité”, le racisme ; ni les coups d'État, le fascisme, les guerres coloniales et mondiales ; ni les luttes syndicales, les guerres révolutionnaires, le marxisme.

Comment la situation s'est-elle nouée au départ ?

Le contrecoup de la tourmente essentiellement politique de la Révolution française et de l'Empire, et le fruit même de cette tourmente enfin recueilli, fut le bouleversement essentiellement économique de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. C'est même seulement sous le roi-citoyen que la révolution économique, auparavant principalement financière, devint “industrielle”. Alors eut lieu la première flambée du rapport capital/salariat, au travers du “système manufacturier” : filatures et chemins de fer. Immédiatement, de grandes poches de “prolétaires modernes” se créèrent dans quelques centres : Rouen, Lille, Lyon, entraînant à leur suite le “paupérisme” de 15 % de la population nationale. Le salariat, minoritaire encore dans un pays largement paysan, faisait figure d'une population d'“immigrés” de l'intérieur. Et il n'était armé spirituellement que des idées bourgeoises les plus avancées : le libéralisme, le radicalisme et l'utopisme. Cependant, dans les faits, le plus grand défi jamais lancé à l'ordre civilisé se trouvait étalé. Il fallait y répondre, ce qui fut fait. Les choses se déroulèrent en trois temps :

**A- En Février 1848**, s'appuyant sur l'insurrection urbaine spontanée, prévalut l'union révolutionnaire de toutes les forces animées de l'espoir de surmonter la crise de la civilisation, par le seul moyen de l'idéologie civilisée la plus avancée. Malgré la présence inédite du drapeau rouge, qui affirmait simplement la nouveauté totale du problème soulevé, la solution proposée ne put aller au-delà de ce que permettaient les moyens anciens ; et elle s'exprima dans la formule du "droit AU travail", systématisation du "maximum" de 1793.

**B- En Juin 1848**, l'impuissance manifeste des Quarantuitards, l'évidence que la nouvelle Question Sociale plaçait l'ordre Moderne devant l'inconnu, et le regroupement des forces réactionnaires se ressaisissant de leur paralysie première, ces éléments réunis firent que les partis divers, chacun disloqué, se trouvèrent répartis en deux armées chaotiques aux prises. Cette fois, le "droit" laissait la place à la "force", l'initiative n'étant nullement réservée à la cohue réactionnaire du vieux monde, bénéficiant de 25 siècles d'expérience accumulée. *"Les bases de la société sont à découvert"* avait dit Molé. Et A. de Broglie : *"C'est l'axe de la terre qui fléchit. Le droit de propriété a été mis en cause"*. Juin résolvait la question sociale *"par l'écrasement du problème"* (Hugo). Le héros de la guerre, le républicain Cavaignac méritait les félicitations du tsar Nicolas I<sup>er</sup> pour sa victoire *"si glorieusement remportée"*. Mais restait le délicat problème de toutes les guerres : le retour à la paix.

**C- Décembre 1851** apporte le remède. L'heure est venue de la fusion de la réaction de tous les âges (Ruraux et Modernes) en un seul "Parti de l'Ordre" stable. Malgré la "purge" de Juin, cette coalition, unie en une seule caste du Parasitisme, est sans force par elle-même et n'a d'autre recours que de s'appuyer sur l'armée, qui devient en quelque sorte un élément déterminant de la nouvelle "société civile". De plus, il faut que ces clans d'origine hétérogène – légitimistes et "républicains" – se trouvent l'instrument qui les contraigne à surmonter leur haine réciproque et les oblige à se ranger sous le drapeau unique de la Propriété, face à la Démagogie qui conserve des racines puissantes. En effet, il s'agit de se prémunir tout à la fois contre tout l'acquis civilisé, qui se résume dans le libéralisme, et auquel on donne désormais le nom d'"Anarchie" et contre les germes de la République Sociale qui renferme cet acquis libéral, germes désignés par le terme de "Communisme", c'est-à-dire : "partage des biens" et "communauté des femmes" ! Louis-Napoléon apparaît rapidement comme l'homme de la situation. Neveu du Grand Homme, il a l'écoute de l'armée. Pour les uns, en tant que descendant de l'Empereur couronné, il est celui qui a congédié la 1<sup>ère</sup> République ; pour les autres, en tant que parent du "petit caporal", il est le roturier qui a humilié les Privilégiés. Élément d'importance vis-à-vis du "vulgaire", il est l'ex-carbonaro qui a affronté physiquement le régime précédent, qui n'a pas trempé dans la saignée de Juin, et l'auteur de l'Extinction du paupérisme, qu'on pourra présenter comme "l'Empereur Socialiste", celui dont les *"vrais amis sont dans les ateliers et sous le chaume"* (à Rothschild). Par-dessus tout, cet homme "a besoin d'argent tout de suite" ; c'est un vulgaire "conspirateur" qui n'a "ni sou ni honneur" (de Melun) et ne peut s'en prendre aux "intérêts" existants de personne. D'ailleurs c'est un "crétin" (Thiers). Ainsi, l'homme idéal trouvé, tel qu'il se définira lui-même par personnes interposées : *"L'impératrice est légitimiste (Eugénie, sa femme), Morny (son frère utérin) est orléaniste, mon cousin (le*

*prince Jérôme) est républicain*". Lui-même qu'est-il ? Un crapuleux libertin, auquel ses maîtres vouent un mépris profond, le prête-nom de la "Révolution militaire" (Mauduit), mais qui n'ignore pas le service qu'il prête et ne se prive pas de soumettre ses maîtres au racket. En définitive, un Ordre constitutionnel étant enfin établi – certes "à la hussarde" –, chacun peut vaquer à ses affaires dans la sécurité. Le règne de la force directe peut être oublié, place au nouveau droit, sous l'enseigne du "droit DU travail". Tout ceci prospère à l'ombre du "suffrage universel" restauré, horreur suprême la veille encore, mais dont on a vite découvert les effets miraculeux quand on sait le domestiquer : grâce au contrepoids du Plébiscite (référendum), à la primauté proclamée de l'Exécutif (les ministres ne peuvent être renversés par l'Assemblée) et à l'institution d'une Chambre Haute (Sénat). En fait, c'est l'aventurier Badinguet qui a fait la leçon aux vieux Notables : *"Aujourd'hui, le règne des castes est fini, on ne peut gouverner qu'avec les masses"*. Et les vieilles barbes s'émerveillent : *"Qui eut dit cela du suffrage universel ? C'est le fléau qui a été le salut"* (Pasquier).

Le 2 Décembre 1851, la démagogie "Démocratique" était née. Le secret de cette démocratie de l'État de siège n'est pas difficile à percer. Quatre ans auparavant, la révolution de Février avait mis à l'ordre du jour le problème de la subversion nécessaire de tout l'ordre civilisé antérieur. Il était démontré que cette subversion pouvait se faire dans le sens progressif de la République Sociale, c'est-à-dire du dépérissement de l'exploitation de l'homme par l'homme, devenue superfétatoire. Le rapport des forces, principalement quant aux conditions subjectives, en avait décidé autrement : la subversion s'était opérée dans le sens barbare, par le renversement de tout l'ordre civilisé antérieur, relativement au droit civil placé désormais sous la coupe du droit public. L'essence de la Démocratie, qui chassait ainsi le Libéralisme, était donc son caractère profondément policier. La jeune classe salariée, faible numériquement et dépourvue encore de son idéologie propre, avait immédiatement été traitée en "ennemie", troupe de "malfaiteurs", "animaux menaçants", "canaille rouge". Contre cet ennemi avait été déclenchée une *"expédition de Rome à l'intérieur"* (Montalembert), à défaut d'intervention du tsar et de ses cosaques, du "canon russe" (Morny – 16 mai 1849). Sur cette base du règne du "Code de justice militaire", les nouvelles institutions "régulières" avaient pu être établies, dont les deux piliers étaient le "suffrage universel" et le "droit du travail", conçus dans le respect de "l'ordre public". Alors que le libéralisme de la veille ambitionnait encore de faire de l'armée, sauvegardant les rapports entre les États, un simple prolongement de la police nationale, le commerce assurant par lui-même le rapprochement pacifique des peuples ; maintenant, la police, sauvegardant les relations internes des citoyens de la nation, voyait son rôle conçu comme un prolongement de celui de l'armée, destiné à maîtriser "l'ennemi de l'intérieur". Les salariés, désormais, devaient vivre sous un régime équivalent à celui d'un "pays occupé". C'est que la société civile n'était plus à proprement parler constituée de "classes", unies par delà leur antagonisme, au profit de l'épanouissement de la civilisation. Maintenant l'antagonisme seul subsistait sur le plan civil, l'unité n'étant maintenue que par la force publique. Dès lors, il n'y avait plus place que pour la décomposition de la structure de classe, avec un simple gang parasitaire à la tête, et une classe salariée conduite à la démoralisation forcée. Comme il était impossible d'arrêter le mouvement de socialisation progressive engagé, c'est-à-dire la généralisation du rapport capital/salariat, le

## *L'Ouest*

“perfectionnement” de la démocratie ne pouvait que s’accompagner, d’une part de la “lèpre policière”, d’autre part du développement d’une véritable armée de carriéristes “ouvriers”. Ces derniers, admis comme “représentatifs” à la seule condition de leur reconnaissance du caractère intangible de la démocratie de l’État de siège, ont l’indécence de proclamer leur propre abdication comme la marque de la “responsabilité”. Il n’est pas étonnant que ces apostats répugnants, ces méprisables Oncle Tom blancs, prostrés dans la servilité mais avec l’arrogance d’affranchis se sachant “du bon côté du manche”, soient périodiquement vomis par “la base”, au moindre vent d’“agitation sociale”.

---

L’analyse de la période charnière 1848-1851, entre l’époque Moderne civilisée et l’époque Contemporaine décadente, conduit à quelques mises au point destinées à corriger la présentation “léniniste” des choses :

- Le premier des Dictateurs de l’époque contemporaine d’agonie de la civilisation, le prototype de Hitler, ne fut autre que Napoléon III.

- Le “monopolisme”, transformation de la libre-concurrence en son contraire réactionnaire, ne date pas des Cartels de 1885, mais du règne de la Société Anonyme et des “Vautours de la Bourse” du second Empire (E. de Mirecourt).

- La “1<sup>ère</sup> guerre mondiale” quant à sa nature, sinon quant à ses dimensions, n’est pas celle de 14-18, mais effectivement celle de 1870.

- “L’œuvre coloniale” ne date pas de “l’expansion méthodique” et des “Expositions” de Jules Ferry “le Tonkinois”, mais de la constitution du “Ministère de l’Algérie et des Colonies” et de Faidherbe “l’africain”, sous Badinguet.

- La “Démocratie” n’est pas le fruit du Progrès et l’œuvre propre de la 3<sup>ème</sup> République. Ce régime du “suffrage universel” et du “droit social” n’est que la solution barbare à la crise du libéralisme moderne éclatée en 1848. Il s’appuie sur l’État de siège des “républicains” mitrailleurs, fondé par Napoléon le Petit. Il n’est que la “caporalisation” de la société civile et la proscription proclamée de l’issue progressive de la crise de la civilisation sous forme de République Sociale.

Ainsi, la France fut la patrie du Totalitarisme dans le domaine de l’action. De même, elle fut la patrie du Cynisme intégral dans le domaine de la pensée : Racisme en philosophie (Gobineau – 1853) et Scientisme dans le domaine des connaissances positives (Jules Soury, Letourneau).

---

## La société de capitaux

En 1848, l'ordre civilisé se trouva à la croisée des chemins. L'évolution libérale antérieure étant dans l'impasse, la réaction barbare s'instaura sous la forme de la démocratie dictatoriale.

Le tournant du milieu du siècle dernier se manifesta dans le domaine décisif de l'économie, sur le terrain de la forme juridique des sociétés de capitaux. C'est alors, en effet, que l'on vit la société commerciale typique de droit commun être l'objet d'une contre-révolution officielle, par l'élimination de la **Commandite** par actions et l'établissement, à sa place, de la Société **Anonyme**. Cette mutation essentielle consacrait la suppression de la responsabilité de l'entrepreneur capitaliste et le règne nouveau de l'irresponsabilité déclarée. L'essentiel est de ne pas perdre de vue ce que précisément "omettent" de considérer tous les experts en "droit des sociétés" depuis lors : ce bouleversement décisif en matière d'entreprise privée, point d'appui fondamental de la caste Parasite dominante, ne fut possible qu'à la suite du carnage général exercé par toutes les réactions réunies en Juin 1848 ; il en était en fait le premier fruit recherché.

---

La Commandite unit de véritables "associés" civils, rassemblés sous une "raison sociale" commune donnant notoriété aux responsables de l'affaire. Les associés réels sont, d'une part le Gérant unique, responsable de l'apport, des moyens de production exprimés en capitaux, d'autre part les Salariés, qui sont associés collectivement de fait en apportant leur "industrie". La logique libérale entraîne naturellement que l'apport "en industrie" des salariés ne puisse être valablement matérialisé par des "actions industrielles".

Il n'en reste pas moins que le gérant, tout exploiteur qu'il soit, et maître incontesté de l'entreprise privée dont il doit maintenir le cap dans la tempête de la "concurrence", accepte de se trouver "indéfiniment responsable du passif social" ; autrement dit, il risque délibérément le patrimoine de son ménage dans l'aventure de l'entreprise. La collectivité des salariés, de son côté, se trouve incontestablement concernée par l'"intuitu personae" du contrat de société, puisque la faillite de l'entreprise la mettrait tout simplement en danger de mort.

En définitive, la Commandite constitue une "société" véritable dans le contexte de la propriété privée. Elle lie dans une unité antagonique réelle, sous le chef de la "personne morale" que constitue l'entreprise, l'ensemble des ménages "physiques" qui l'animent : le ménage du capitaliste aussi bien que les ménages des salariés.

Après 1850, le capitalisme parasitaire se substitua au capitalisme civilisateur et la Société Anonyme à la Commandite. Désormais, l'entreprise privée, qui se présentait comme une unité antagonique authentique, devint simplement une structure "manichéenne" légalisant le travail forcé pour le "personnel" et le brigandage pour la "direction". Une fiction juridique monstrueuse faisait de tous des "salariés", mais le personnel exploité se trouvait chargé de toute la responsabilité, tandis que les Administrateurs devenaient totalement irresponsables. Le manichéisme s'achève dans le fait que l'on pose, d'une part la personne "morale", ne comprenant que des "actionnaires"

pour lesquels l'entreprise est une pure spéculation, et d'autre part les personnes "physiques" confondant administrateurs et personnel, dont le rassemblement semble n'avoir pour objet que des opérations techniques, la production de "biens ou services" valant pour leur seule utilité.

La S.A. ne constitue plus aucunement une "association", même au sens de la propriété privée. Il en est d'ailleurs fait l'aveu officiel dans le fait qu'elle se présente comme une "institution", un organisme réglementé par la loi, relevant du droit public et non plus du droit civil. En effet, dans la S.A., où il n'est en quelque sorte d'"apporteurs" que des commanditaires, aucun d'eux n'est, en tant que tel, considéré comme "commerçant" selon les termes mêmes du Code Civil. D'ailleurs, les "associés" ont disparu pour laisser la place à des "actionnaires". La contre-révolution que représente le règne de la S.A., relativement à l'ordre libéral, a été soulignée très nettement, en particulier par M. Ripert (cf. Hureau 1957) : *"La société anonyme n'est plus un contrat, mais une institution de droit privé. À la conception classique contractuelle, on oppose la conception institutionnelle empruntée au droit public. Un contrat suppose un débat sur les conditions du contrat ; ici, les statuts sont débattus entre les seuls fondateurs, les actionnaires y adhèrent en souscrivant, sans pouvoir les discuter. Un contrat ne peut être modifié sans le consentement unanime de ceux qui l'ont passé ; au contraire, dans la société anonyme, les statuts peuvent être modifiés par une simple majorité. Enfin et surtout, les (intéressés) ne sont pas libres de créer une société anonyme comme ils le veulent ; la loi leur impose (toutes les règles). Bref, on n'est plus en présence d'un contrat, mais d'un organisme réglementé par la Loi, (ce) que la technique juridique appelle une Institution. Cette institution peut se comparer à un petit État avec ses assemblées et, depuis la loi du 16 novembre 1940, son chef responsable créé à l'imitation du führer des sociétés allemandes"*.

La S.A. a inauguré le règne du capitalisme parasitaire, de l'Affairisme, ayant pour devise celle d'un célèbre financier américain : "les affaires, c'est l'argent des autres". Elle a organisé l'empire du contrat "Léonin" relativement au droit civil et proclamé le salariat "corvéable à merci". Instaurant l'hégémonie du droit public dans les relations civiles, la S.A. contenait en germe toute l'évolution ultérieure menant au capitalisme d'État. En effet, la S.A. qui instaurait le règne simple de l'irresponsabilité a conduit, d'abord à l'Entente avec ses prix de monopole, puis au Holding où les "fonds propres" ne sont plus que le prétexte à manipuler l'endettement, et enfin aux Nationalisations qui ne sont que l'aboutissement du précédent degré.

---

Le tournant de 1850 qui a marqué la forme juridique d'entreprise paraît avoir été totalement ignoré par les théoriciens staliniens du Socialisme d'État.

En effet, le "Manuel d'Économie Politique" de 1954 déclarait, sans faire de distinction entre Responsabilité et Anonymat : la "société par actions" est la forme d'entreprise dans "les pays capitalistes modernes".

Déjà, Lénine, s'il caractérisait très exactement la crise de l'économie bourgeoise comme la *"transformation de la libre concurrence en monopole"*, ne prenait pas en compte la phase initiale de ce "monopolisme", sous la forme vulgaire de l'affairisme dans le cadre de la S.A. Il n'insistait que sur le monopole "adulte", celui des Cartels de l'étape suivante, ce qui ne permet pas de comprendre clairement la genèse de ces derniers.

## *L'Ouest*

Est-ce que les faits qui ressortent de notre analyse sont pris en considération quand les Chinois ouvrent des “Bourses de valeurs” ?...

---

L'ordre économique civilisé s'épanouit à l'époque Moderne sous forme de l'ordre capitaliste. L'ordre économique capitaliste de la société moderne fut l'objet lui-même d'un processus apparaissant comme suit : sous l'action véritablement subversive du Négoce – finalement du grand commerce de denrées coloniales – associée à l'impulsion donnée par la création de la Dette publique – les Rentes de l'Hôtel de Ville de François I<sup>er</sup> en 1535 –, s'établit finalement la Fabrique, l'entreprise industrielle dotée du machinisme. Et la fabrique se plaça spontanément sous le régime juridique de la Commandite par actions.

La révolution industrielle, qui vint couronner l'ordre capitaliste, avec les chemins de fer, la navigation à vapeur et le télégraphe, présupposa cependant entre-temps le succès de la révolution politique bourgeoise, l'instauration du régime “parlementaire” ou royauté constitutionnelle.

La révolution industrielle s'accompagne aussi nécessairement d'un renversement complet des relations anciennes : entre l'agriculture et l'industrie, entre la ville et la campagne. La fabrique en commandite entraîne également d'autres particularités : l'industrie lourde s'élève sur la base préalable de l'industrie légère ; et la banque affirme sa présence dans la nouvelle forme d'entreprise, par la voie des commanditaires non-associés. Au même moment où les vieilles banques d'escompte de lettres de change se mêlent désormais de “commanditer” des entreprises industrielles, l'institut de réescompte qu'elles avaient suscité, la Banque d'Émission, peut enfin prétendre assurer solidement la production d'une monnaie fiduciaire nationale, sous forme de billets de Banque convertibles. La Bourse est alors le lieu où se négocient principalement des “effets publics” et des titres de “services publics”, et de manière accessoire des “valeurs industrielles” proprement dites.

---

La Commandite industrielle connut en France une sorte de “faux départ”, vers 1785, cinquante ans après l'Angleterre.

Quelques 10 ans auparavant, une grande agitation capitaliste se déclarait. À l'époque, les vieilles rentes sur l'Hôtel de ville et les actions de la Compagnie des Indes sont dans le portefeuille de Voltaire. Un nouveau mouvement apparaît par la création de “Loteries” et la fameuse Caisse d'Escompte par Turgot (1776). Le duc d'Orléans spéculait sur le lotissement du Palais-Royal et l'abbé Baudeau prépare une immense Tontine. D'ailleurs, capitaux roturiers et nobles se mêlent dans les houillères et fabriques de toile.

Vers 1785 donc, des Commandites industrielles émergent, dans le climat pré-révolutionnaire d'alors, où les manœuvres financières troubles associent la maison d'Artois, les hauts Fonctionnaires, des banquiers Suisses. L'un des enjeux est la spéculation sur les Grains. Le mouvement fut par ailleurs retardé par la révolution européenne qui dura 25 ans.

Mais c'est dans les effets mêmes de la révolution européenne que le capital français trouve les conditions d'un élan réellement solide. 1830 marque une date par la création des rentes “au porteur”. En 1838-1841 enfin, les valeurs industrielles en Commandite se

mettent à pulluler. C'est l'heure des "bitumes bitumeux" et autres affaires de "chandelles". Ceci, associé aux chemins de fer et aux assurances, un agiotage effréné peut se donner libre cours ; s'y illustrent les types de Robert Macaire et Mercadet. Si les choses se mettent en route fougueusement, il ne faut cependant pas oublier le stimulant "externe", d'une part des "concessions" publiques, d'autre part de la contribution des capitaux anglais.

Le déchaînement de la Commandite sous le Roi bourgeois est pourtant déjà ambigu. L'article 37 du Code de Commerce de 1807 exige l'autorisation gouvernementale pour la création d'une société anonyme quelconque. Freinée dans ses appétits, la fraction capitaliste constituée par l'aristocratie financière choisit donc de créer des S.A. de fait sous couvert de la forme juridique de la Commandite. *"Avec le règne de Louis-Philippe, la société en Commandite a pour ainsi dire disparu ; sous l'Empire il n'y a pas de place pour les petites sociétés, la loi de 1867 laisse le champ libre aux sociétés Anonymes qu'elle a émancipées"* (P. Leroy-Beaulieu). Pour ces apologistes du capitalisme décadent, en effet, la Commandite est désormais jugée : c'était une "société bâtarde".

Dès 1856, on dut "réglementer" la Commandite, qui faisait l'objet de tous les "abus" possibles : gérants révocables, commandités sans surtaxe, émissions d'actions d'un nominal ridicule (1 franc et au-dessous).

En 1863, l'on en vint à abroger "partiellement" les dispositions de 1807 tenant la bride à la société Anonyme.

Enfin, la "loi fondamentale" de 1867 sur les sociétés commerciales, véritable charte du capitalisme parasitaire de l'époque contemporaine, procéda à "l'émancipation" tant attendue de l'entreprise irresponsable. Pensez donc ! Le gérant de la Commandite administrait l'entreprise avec "omnipotence presque absolue" vis-à-vis des actionnaires, lesquels n'avaient le droit, ni de s'immiscer dans la gestion, ni de révoquer le gérant sur décision de leur assemblée générale ! On oublie simplement de signaler que la Commandite groupait de réels "associés", les salariés y compris, dans les limites où la propriété privée peut concevoir la chose, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme étant admise. Et, en s'en tenant au rôle de l'exploiteur, du chef d'entreprise, celui-ci (groupe éventuel de "commandités") était rigoureusement "responsable et solidaire", c'est-à-dire – brièvement qualifié – "complémentaire".

---

Malgré la conspiration du silence organisée par les "juristes" actuels, les contemporains du "saut" effectué de la Commandite à l'Anonymat ressentirent la chose très violemment. Seulement les protestations se firent de façon divergente, en ordre dispersé et furent finalement impuissantes et disqualifiées par la révolution de Février.

- Il y avait d'abord les propriétaires fonciers emplis de préjugés pré-Modernes, scandalisés par le capitalisme en général ;

- Ensuite, la masse de paysans parcellaires, vivant dans la torpeur d'une économie de semi-autosubsistance dans leurs hameaux, se contentait de hocher la tête à la nouvelle de cette valse des millions dans la grande ville ;

- Ensuite, il y avait de purs conservateurs indignés du seul abus fait des prérogatives de l'État, par les Concessions et les opérations à Prime sur les Rentes ;

## *L'Ouest*

- Ensuite, l'on avait la simple protestation libérale des “petits porteurs” floués par les “lanceurs d'affaires”, les “fondateurs-administrateurs” jouant du “Prospectus”.
- Les Radicaux, eux, négligeaient tout à fait la question économique pour ne rêver que de “prise d'armes”, en nostalgie du Comité de Salut Public ;
- Les Utopistes, enfin, s'étant persuadés de l'inanité des révolutions politiques, bâtissaient des plans d'organisation de coopératives de production susceptibles de “fraterniser” la concurrence du marché.

Il nous est resté finalement de belles attaques conservatrices-libérales de Duchêne et de Proudhon, déchainés contre la Commandite, du fait des “abus” auxquels elle servait de prétexte.

Notons qu'au moment même, sous prétexte d'“émanciper” la société Anonyme, l'État bourgeois délivrait l'entrepreneur capitaliste de sa responsabilité civile qui seule justifiait historiquement sa position d'exploiteur. Ce faisant, l'État bourgeois désertait de son côté sa mission de garant de “l'ordre public” qui justifiait sa propre existence. De plus, par une inversion réellement barbare de l'ordre civilisé tout entier, l'État plaçait sous sa coupe la société civile en fixant les règles de la société Anonyme comme institution de droit privé. Et l'inversion des choses trouvait son achèvement dans la destruction des lois civiles pour le peuple, par les lois sur la Presse et les Clubs.

Il y avait eu un précédent, aux derniers instants de l'Assemblée Constituante de septembre 1791. Alors, la noblesse éclairée, trouvant que la Révolution allait déjà “trop loin”, vota simultanément deux décrets avant de se séparer : d'une part, elle révoquait un décret précédent sur les “hommes de couleur” et livrait le régime intérieur des Antilles à la discrétion des colons ; d'autre part, elle décrétait, pour la métropole, la destruction des “sociétés populaires”. On déclara à propos de ce dernier point : *“Ces sociétés, spontanément dans le principe, avaient fini par prendre une existence politique, sortaient de leur situation privée. Le nom de sociétaire d'Amis de la Constitution devenait un cri d'agitation, qui ne servait qu'à troubler l'exercice de l'autorité légitime. Ces sociétés ne pouvaient avoir d'affiliations à une espèce de métropole ou Société-Mère. L'existence politique (des sociétés populaires), leurs affiliations, leurs journaux, leurs pétitions en nom collectif, leur influence illégale, étaient propres à alarmer tous les citoyens paisibles”*. Seulement alors, Robespierre et les Jacobins veillaient. D'abord, 30 000 noirs de Saint-Domingue, conduits par Polydor, Jean-François et Toussaint-Louverture – le “jacobin noir” – se soulevèrent. Ensuite les “nègres” de Métropole, le peuple des faubourgs, rendit le décret sur les Clubs tout simplement nul et non avenu. La contre-révolution de Juin 1848, elle, en instituant la démocratie dictatoriale, a réussi à maintenir et renforcer jusqu'à nos jours un système d'oppression dont ont autant souffert les peuples affligés des bienfaits de la “francophonie” que les travailleurs de France.

---

La Commandite d'autrefois restait, dans les limites de l'ordre civilisé de la propriété privée et de l'exploitation de l'homme par l'homme, une forme civilisatrice de l'organisation économique, et même sa forme moderne la plus achevée, en préservant le lien entre entrepreneur capitaliste et responsabilité civile. Il n'était pas nécessaire qu'à cette forme succédât celle, parasitaire, de l'Anonymat. Certes, la socialisation objective

## *L'Ouest*

opérée par le capitalisme ne permet plus de préserver la responsabilité économique qu'en la délivrant du cadre étroit de la propriété privée, et exige son essor enfin complet dans le cadre nouveau de la libre association s'exprimant dans le domaine économique, c'est-à-dire la Coopération générale, ou Socialisme. Ce serait une erreur de croire que le Parasitisme actuel est éternel. Tout au contraire. Depuis 150 ans, nous ne faisons que nous débattre pour résoudre la Question Sociale. Les extravagances successives données en pâture au public, telles que la Participation, les Nationalisations, le Corporatisme, etc. montrent assez que le feu social couve et n'attend qu'une étincelle pour tourner à l'embrasement. Faire l'autruche, c'est se préparer un réveil brutal...

La revendication Islamiste même, qui provoque la panique dans l'Ouest décadent, présente une parenté profonde avec notre revendication économique d'une sorte de Commandite Sociale. Que font-ils d'autre, au fond, les Islamistes en réclamant l'application de la Chari'a, c'est-à-dire la suppression de l'Usure pratiquée par les banques occidentales à leur égard, et l'organisation par eux-mêmes de la solidarité économique fondée sur le risque pris en commun ?

---

Par un décret du 22 mai 1803, Napoléon Bonaparte décidait de déroger au principe de "complémentarité" (responsabilité et solidarité) de la Commandite à l'égard des "sociétés pour l'armement en course", c'est-à-dire les Corsaires de l'Empire. Dans ce cas précis donc du "commerce" à main armée, les règles de l'Anonymat devenaient de droit commun. Ceci n'était finalement que l'extension, à un monopole public et opérant de manière offensive, du vieux contrat civil de "prêt à la grosse" (nauticum fœnus), ou société en participation aux chances et aux risques d'un transport dans les eaux maritimes sans maîtres et hostile. C'est ce même principe que la Société Anonyme imposa pour règle au commerce ordinaire du capitalisme décadent ; un seul nom convient à ce régime, celui de piraterie agréée.

---

# La décomposition de l'ordre civilisé

## Les Antonins

Ce qui masque la barbarie et le caractère profondément totalitaire de la Démocratie, ce qui égare tout spécialement la pensée des Occidentaux, c'est que, depuis le massacre des Communards à l'issue du second Empire, sous les ordres du monstre Adolphe Thiers, appuyé par l'occupant prussien, tout semble définitivement rentré dans l'ordre, dans le monde "libre" débordant de "puissance". Peu importe que cette époque soit précisément celle des génocides coloniaux, des hécatombes des deux guerres mondiales et des convulsions du fascisme ; le mot d'ordre est de céder à l'aveuglement et à la démagogie, de chanter l'hymne du triomphe, chaque fois renforcé, de la Démocratie ! Et les Gambetta, Jaurès, Blum et Thorez ne se font pas faute de se saisir de la baguette de chef d'orchestre quand il le faut. Mais qui paie les violons ? La masse des salariés et du peuple, effarée par cette démocratie qui ne lui offre qu'impuissance et malheur.

Quoiqu'il en soit, il est dit que, depuis le régime des "avocats" et des "Jules", la "république sage et conservatrice" (Larousse), nous vivons une époque "de paix et de prospérité". En un mot, comme le Bas-Empire romain à la dérive, nous aurons eu notre "siècle des Antonins" (2<sup>ème</sup> siècle), siècle connu pour sa "modération" et siècle du "Droit" s'il en fut ! Depuis le doux Trajan, qui condamna Saint Ignace aux bêtes, jusqu'au "sage" Marc Aurèle, qui "fit appliquer rigoureusement les lois existantes contre les Chrétiens", il est vrai alors que Rome sembla ne jamais pouvoir périr. Tout ce siècle, le Droit triomphe en apothéose : d'abord l'"Édit perpétuel" d'Hadrien, puis les "Institutes" de Gaius, et enfin l'Édit de Caracalla qui admettait tous les citoyens de l'Empire comme "citoyens".

Seulement, la réalité proteste contre les apparences : au moment même où le Droit s'accomplit, Sévère, commanditaire des "Digestes" de Papinien et de Paul Ulpian, défend à quiconque de se convertir au christianisme ou de le propager... Le temps n'est pas loin du réveil douloureux, où l'on s'aperçoit tout à coup qu'en fait de "droit", il ne s'était agi que de la dégénérescence de celui-ci, que de "Constitutions impériales"... Mais qu'elle était paisible cette époque des empereurs-philosophes, dont les "pensées" n'étaient préoccupées que "d'adoucir le sort des esclaves" ! N'en est-il pas de même, de la part de nos gestionnaires de "ressources humaines", à l'égard des salariés, depuis Pereire jusqu'au Crédit Agricole, en passant par le Crédit Lyonnais et Paribas ? Comment pouvait-on entrer en lice contre le Principat animé par un raisonnable stoïcisme épicurien à souhait ? D'ailleurs, la Tolérance d'alors ne permettait-elle pas le choix, pour l'opposition, entre : d'une part l'Église possibiliste des marcionites ; ensuite le parti libertaire ayant pour père Apollonius de Tyane au diogénisme pythagoricien et les disciples Pérégrinus et Crescens ; enfin, comme ultime recours, la préciosité sceptique de Lucien ?

Cependant dans ce siècle "obscur" du christianisme primitif, il était une phalange s'obstinant à mépriser le paganisme vaniteux et obscène des Antonins et s'y opposant avec une constance admirable, "stoïque" à sa manière. Ce furent les modestes Ignace, pseudo-Barnabé, Polycarpe, Justin et Irénée. Grand Apologiste, venant après les apôtres, tel fut Saint Justin. Grand Théologien, précédant les Pères proprement dits, tel fut Saint Irénée. Cette poignée de baptisés sut tenir bon devant l'"Occident" de l'époque qui se glorifiait de sa propre déchéance.

## *L'Ouest*

Le siècle précédant celui des Antonins (1<sup>er</sup>), celui de la crise violente de l'Empire, avait été héroïque. Alors en ce siècle apostolique, Caligula massacrait à Alexandrie (39), Néron incendiait Rome (64), Vespasien saccageait Jérusalem (70), et Domitien, le dernier des Douze Césars, dispersait la secte des chrétiens et déportait Jean à Patmos. À ce "sel de la terre", les Césars dégénérés n'avaient à opposer qu'Apollonius rallié aux "brahmanes" de l'Inde, sa divination, ses prodiges et sa métempsycose. Alors, la fureur romaine était déchaînée contre la menace représentée par les esclaves renfermés dans l'Empire.

Le siècle qui suivit celui des Antonins (3<sup>ème</sup>) réclama un héroïsme plus grand encore, de la part des "soldats du Christ". Cette fois, la menace des esclaves était supplantée par celle des Barbares, aux limites de l'imperium. À l'Orient, c'étaient les Alains du Caucase et les Parthes d'Arménie, outre la pression des Perses. À l'Occident, c'étaient les Goths du Danube et les Alamans du Rhin, outre les indomptables Calédoniens. Finalement, Rome autrefois incendiée par son maître, dut être tout bonnement fortifiée (Aurélien – 270). Cependant, la vieille secte de juifs dissidents était devenue une foule, tout à fait distincte par sa Croix, de "témoins" contaminant "Grecs et barbares", insultant la "divinité" de César. L'on dit : *"Il n'y a pas une seule race, qu'elle vive sous la tente ou sur des chariots couverts, au milieu de laquelle on n'offre des prières au nom de Jésus crucifié"* ; *"Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout ; nous ne vous laissons que vos temples"*. Rome en devient démente, pourchasse le chrétien à travers ses morts inhumés dans les carrières abandonnées, rafle dans les catacombes de Rome, Naples, Syracuse et Carthage. Les grandes persécutions déferlent, celles de Dèce, Valérien et Dioclétien. Quelle misère que cette Rome illustre affolée au milieu de ses marbres et ses piscines !... Quelle dérision, après l'échec d'Apollonius le thaumaturge, d'espérer à présent trouver un rempart en Manès et ses "deux principes" de Lumière et Ténèbres qui se dévorent sans espoir !

Pour l'Occident démocratique insolent aussi, l'heure du réveil brutal approche. On avait cru maîtriser les "bêtes féroces" de salariés peuplant les fabriques européennes, et voilà qu'aux Esclaves de l'Occident succèdent les Barbares du Tiers-Monde, ces hordes faméliques qui pullulent ! Tout allait si bien hier encore ! Certes durant la lune de miel démocratique, il y eut le double scandale de Lénine et de Mao. Mais, après tout, ce n'était là que "dictature asiatique" face à la "civilisation latine" (Germain-Martin). Les Russes, après tout, n'étaient que des "moujiks", et les Chinois des "coolies"... Grands seigneurs, on allait jusqu'à se convaincre que "Marx disait : évolution ; Lénine a répondu : violence", "déformation du marxisme" ! D'ailleurs, ces "régimes de dictatures et de misère" (id.) n'ont-ils pas fait faillite ?

---

Un enseignement s'impose, concernant la forme revêtue par le mouvement socialiste/libéral, durant ce siècle "des Antonins" qui s'achève à présent en Occident, c'est-à-dire depuis l'écrasement "stratégique" qui lui fut infligé en Juin 48, écrasement parachevé par la "semaine sanglante" de 1871.

D'une part, il ne faut pas oublier que la flamme de la République Sociale ne s'est jamais éteinte, ceci au prix de sacrifices inoubliables. Notons successivement : la création du P.O.F. en 1879 ; la mobilisation contre le "Sedan colonial" en 1885 ; la grève de Decazeville en 1886 ; la création de la II<sup>ème</sup> Internationale en 1889, Internationale qui décide de la manifestation universelle du 1<sup>er</sup> mai de 1890 ; "l'affreuse journée" de Fourmies en 1891 ; la

## *L'Ouest*

grève des mineurs à Carmaux en 1892 ; le lancement du “sou du soldat” antimilitariste en 1900 ; la grève des mineurs de 1906, année de la campagne des “huit heures” ; la “révolte du 17<sup>ème</sup>” dans l’action des paysans du Midi en 1907 ; le grand mouvement postier de 1909 ; la révolte des “marins de la Mer Noire” en 1919 ; la création du P.C.F. en 1920, année même de la grande grève des cheminots ; le mouvement contre l’occupation de la Ruhr en 1923 ; l’action contre la guerre du Rif en 1925 ; les occupations d’usines en 1936 et les Brigades Internationales pour l’Espagne la même année ; la Résistance sous Pétain ; le “réseau Jeanson” appuyant le F.L.N. en 1957 ; la grève des mineurs de 1963 ; les mouvements de 1966/1968.

D’autre part, il faut admettre que ce siècle du “droit”, régnant à l’ombre des “lois scélérates”, fut celui de la morgue des grands parasites dominants, ne cessant d’être inquiétés de la présence de foules d’“affamés”, sinon de pain, au moins de sécurité et de dignité. Sous cet empire du mépris hautain de la finance, soutenu par la nuée des parasites d’en bas, des corrompus du “réformisme” d’abdication sociale, l’action pour la République Sociale s’est réduite finalement à “sauver l’honneur”, butant en fait sur le “mur” de son siècle. D’où les immenses désillusions, accablantes, que cette action a rencontrées, en regard des succès éphémères et partiels. D’où également l’expression constante de cette action sous forme de “révolutionnarisme” désespéré et sans portée : anarcho-syndicalisme, trotskisme, “maoïsme”, etc. D’où enfin, l’air “ringard” ou “exotique” maintenu au mouvement durant cette période, semblant se limiter à commémorer la geste de l’ouvrier en blouse de l’époque de Dickens, ou à se faire l’écho des batailles se déroulant dans de lointaines contrées se trouvant dans des conditions pré-modernes, en Russie, en Chine ou en Bolivie.

---

# Démocratie et fascisme

Il n'est pas vrai que la "démocratie" policière rencontre périodiquement sur sa route la "dictature" diabolique qui voudrait la détruire. C'est ce manichéisme lui-même qui est véritablement satanique dans sa volonté d'intoxiquer les peuples. Le "monde libre" est en réalité lui-même essentiellement totalitaire à sa base. La vérité est que sa nature même conduit périodiquement à des crises internationales générales, où se forment deux camps, coalitions ou "blocs", groupant sous la direction d'une Puissance de chaque côté, des pays antérieurement policiers au même titre. Seulement, à ce moment, selon la conjoncture historique dans laquelle chacun des deux blocs se trouve placé, l'un et l'autre se trouvent amenés à mettre en relief un aspect différent de la barbarie "démocratique". L'un des camps, défendant ses intérêts acquis dans le rapport des forces antérieur, accapare l'étiquette "démocratique", dans le seul but de conserver l'hégémonie qu'il possédait. L'autre camp, contestant la position de "rentier" de la décadence détenue par le premier, déploie le drapeau de la régénérescence "fasciste". Autrement dit, le camp "démocratique" se contente d'exalter les rapports civils, "nationaux" d'exploitation de l'homme par l'homme sous forme parasitaire, rapports qu'il désigne comme "libres"; tandis que le camp "fasciste" revendique la légitimité des rapports politiques de domination des États forts sur les États faibles, au nom de "l'honneur"; mais les "démocraties" ne mènent la guerre "du droit" que pour perpétuer leur hégémonie impérialiste, et les fascistes ne constituent une "communauté raciale", un "État populaire", que pour posséder les moyens de perpétuer le parasitisme social.

En ce qui concerne les salariés et les peuples, seules les circonstances les font "appartenir" à un camp ou un autre, selon le pur hasard de la géographie. Ils ne sont aucunement en situation de "choisir" et ils sont eux seuls les victimes réelles de la polarisation qui s'est produite. Les salariés et les peuples n'ont pas eu le choix, en 1870 entre Napoléon III et Bismarck; en 1914 entre Guillaume II et Lloyd George; en 1940 entre Hitler et Roosevelt. Ils n'auront pas le choix dans la polarisation, plus vaste encore, réellement "mondiale" cette fois, qui se dessine à présent, sur les ruines de l'ordre "onusien" établi en 1945. Le seul choix propre des salariés et des peuples ne peut être que de refuser en commun de s'associer à l'autodestruction de la civilisation, en faisant prévaloir, dans des formes seulement distinctes selon leur "domicile" du moment, la cause unique de la République Sociale.

Il importe de souligner l'"unité dialectique" des démocrates et des fascistes, faute de quoi tout espoir de résistance à l'évolution barbare de la civilisation reste vaine.

Les "Démocrates" rendent ouvertement hommage aux fascistes, en déclarant que la guerre "a toujours existé et existera toujours", et qu'il faut donc s'armer "tous azimuts". Seulement, ils affirment par ailleurs, que la guerre ne saurait se produire de leur fait, toute "naturelle" qu'elle soit, qu'ils ne se dotent que d'une "Défense" qui ne vise que "le respect du Droit". Bref, la guerre, quoique inévitable, ne survient que parce que des "fous" sont portés au pouvoir, de manière incompréhensible, à l'"étranger".

Les Fascistes rendent ouvertement hommage aux “Démocrates”, en déclarant qu’“il y a toujours eu et qu’il y aura toujours” des Décideurs et des Exécutants dans la société civile, et qu’il faut donc affirmer au maximum l’autorité des “Chefs” dans l’entreprise et les ménages. Seulement, ils affirment par ailleurs que l’exploitation de l’homme par l’homme, parasitaire, ne saurait avoir de place dans la “Communauté de travail” qu’ils instaurent. C’est seulement donc dans le monde du “libéralisme”, qui conspire à édifier un chaos national “mondialiste”, que peut se déchaîner la “lutte des classes”.

Démocrates et Fascistes se retrouvent enfin absolument en accord pour traquer les “Démagogues” socialistes, les “hordes bolchevistes” qui veulent en finir avec le parasitisme par la République Sociale. Ensemble, en effet, sortir de la civilisation décadente, rompre avec tout le développement préhistorique antérieur, cette ambition ne peut venir que de pervers absolus, qui s’excluent d’eux-mêmes de l’état social pour rentrer dans l’état de nature. De tels contempteurs de toute “valeur fondamentale” sont, ou bien possédés par le démon, ou bien dégradés au niveau de la sauvagerie, ou bien de simples animaux à visages d’hommes. Il n’est d’autre ressource que d’en purger la terre par tous les moyens.

---

Le point qu’il importe de souligner, la grande leçon des 150 années écoulées de crise de la civilisation, vécue sur le mode de la décadence allant en s’approfondissant, est le suivant : c’est à partir d’un seul et même tronc de l’Ordre de l’état de siège, de la démocratie dictatoriale, concernant les relations entre classes sur le plan national, que se développe périodiquement, comme conséquence même de cette démocratie dictatoriale, l’affrontement entre deux coalitions d’États sur le plan international, qui prennent respectivement les noms de “Démocratique” et Fasciste. Du fait que le conflit barbare qui se déroule alors ne laisse pas voir ses racines essentiellement sociales, mais cache au contraire celles-ci à travers une guerre “étrangère”, diplomatique et militaire, les peuples sans direction révolutionnaire appartenant à chacun des deux “blocs” sont disposés à ne voir les choses que de manière unilatérale et contraints à se ranger derrière leur caste parasitaire respective. En réalité, à ce moment, chaque coalition ne fait que monter en épingle un des deux aspects de la démocratie dictatoriale initiale, et les deux camps sont en réalité complémentaires. Leur affrontement suicidaire révèle leur origine commune et est le moyen par lequel progresse par bonds la décadence civilisée qui devient chronique. Ainsi, après le “retour à la paix”, la façade “démocratique” étant rétablie, l’“anarchie” fondamentale du régime s’est encore accentuée, dans le sens du règne d’une mafia de spéculateurs, en même temps que la bureaucratisation s’est aggravée quant à l’“univers concentrationnaire” réservé à la “foule” des citoyens “ordinaires”.

Lorsque se produit la mêlée internationale entre “démocratie” et fascisme, un immense paradoxe apparaît, qui nous est voilé aujourd’hui par 45 années d’intoxication “démocratique” intensive. À ce moment, les vieux “Droits de l’Homme et du Citoyen” de l’époque libérale, c’est-à-dire la conception de la personne privée et de la personne publique, de son statut civil et de son statut politique, ces “droits” se trouvent disloqués pour être exaltés chacun de manière séparée dans un des camps, sous une forme morbide. Or, c’est dans le camp “nazi” que l’Homme – sous réserve d’appartenir au “peuple élu” – se trouve “réhabilité” sous une forme perverse. En effet, à la condition que chacun accepte de

mettre sa propre originalité au service de la “communauté”, il est proclamé que l’“égalité” démocratique mensongère, mesurée par la quantité d’argent possédée, est radicalement rejetée. À l’inverse, c’est du côté des Alliés du “monde libre” que le vieux Citoyen, dans le sens “universaliste” d’appartenance à un seul et unique “genre humain”, se trouve unilatéralement “réhabilité” ; mais sous une forme perverse : celle de se faire le soldat combattant pour la préservation de l’hégémonie des Puissances qui accaparent les sources de matières premières, imposent leur protectorat sur les peuples “arriérés” et s’arrogent le rôle de “gendarmes” internationaux.

Ainsi, à chaque “conflit mondial”, c’est “l’abcès froid” de la démocratie dictatoriale en temps de “paix” qui devient simplement tout à coup un “abcès chaud”, à marche rapide et sous une forme aiguë. La saignée des peuples a crevé l’abcès, évacué l’amas de pus renfermé dans l’ordre “démocratique”. Le retour à la paix, cependant, ne parvient pas à rapprocher les lèvres de l’ulcère pour les cicatriser réellement. Le mal empire, le travail de destruction reprend de plus belle, quoique tout d’abord sous une forme “froide”, lente et presque indolore. Cependant, l’abcès subsiste, il est “symptomatique”, manifeste d’une affection morbide, et la “récidive” survient inmanquablement. Seulement, entre-temps, l’ulcère a pris un caractère cancéreux et il est devenu d’autant plus difficile et périlleux de le guérir.

En conclusion, disons deux choses :

**1-** La démocratie dictatoriale garde, en temps de paix internationale, son masque “démocratique”. La polarisation déclarée en deux camps, chacun se “spécialisant” pour faire “rayonner” l’un des éléments constitutifs, la “démocratie” ou la “dictature”, n’annonce aucunement la formation du camp du “droit” opposé à celui de la “force” ; c’est simplement la maturation d’une situation de massacre général engendrée par l’ordre civilisé décadent, portant le masque “démocratique”. C’est donc l’aspect “démocratique” de la société contemporaine, aspect qu’elle ne peut se passer d’afficher pour son fonctionnement “normal”, en temps de “paix”, qui est la véritable racine de la barbarie ouverte que révèle l’état de “guerre”, état déclaré par la seule polarisation démocratie/fascisme. Ce nouvel état, qui ne peut naturellement être que provisoire, permet de mettre au jour les racines dictatoriales que renferme la “démocratie” elle-même, cette dernière n’étant que la négation du libéralisme moderne. D’ailleurs, l’aggravation successive de la décadence civilisée au cours de la période moderne nous a mené au point que la démocratie dictatoriale, en temps de “paix”, et sous le drapeau même du “monde libre”, avoue de toute part qu’elle ne peut vivre sans un racisme interne permanent, qu’en d’autres temps on croyait l’apanage exclusif du “totalitarisme”, en ne voulant pas voir que celui-ci sévissait déjà de manière brutale “outre-mer” mais néanmoins au cœur même des Empires coloniaux des puissances démocratiques.

**2-** Il ne saurait donc être question, pour les salariés et les peuples, durant les périodes de “paix” qui ont nécessairement une façade “démocratique”, de se laisser divertir de leur lutte pour la République Sociale, par le chantage à un quelconque “danger fasciste”, la démocratie dictatoriale étant la source même de la polarisation ultérieure, internationale

et non pas nationale, en deux camps, “démocratique” et fasciste. Et quand cette polarisation prend forme, malgré les salariés et les peuples, malgré les authentiques socialistes et les authentiques libéraux, il n'est d'autre solution que de combattre le régime dominant dans le pays où l'on se trouve, ici la “démocratie” et là le fascisme. Il faut, de chaque côté de la “frontière”, combattre la “démocratie” jusque et y compris la menace de l'établissement du fascisme ; et combattre le fascisme jusque et y compris la menace de rétablissement de la “démocratie”. Une telle attitude peut sembler trop “héroïque” pour que nous puissions l'adopter. Cependant, la question est de savoir si l'humanité est prête à accepter la descente aux enfers que signifie la perpétuation de la démocratie dictatoriale et à s'enfoncer dans la barbarie. Le choix est entre le salut de l'humanité ou sa perte. La voie du salut, celle de la République Sociale universelle, en extirpant l'élément permanent de la guerre civile que renferme la démocratie dictatoriale, est celle qui permet sérieusement d'éliminer en même temps la guerre étrangère qui n'en est que l'expression périodique. Si l'on objecte qu'il est “impossible” de mener le combat pour la République Sociale sous le fascisme, nous répondrons ceci : il est quand même invraisemblable que le P.C.F., avec ses F.T.P., ait pu devenir le “parti des fusillés”, sous la Milice et la Gestapo, alors qu'il s'est simplement mis à genoux, sous la “démocratie”, en 1936 devant Léon Blum et en 1945 devant de Gaulle !

La révolution sociale est une chose terrible ; car ce n'est rien d'autre que la “guerre”, sous sa forme civile impitoyable, avec son cortège de souffrances, de victimes innocentes, etc. On ne peut donc y applaudir simplement, et encore moins y engager les peuples à la légère. Cependant, sur le fond, c'est en quelque sorte la révolution sociale qui “nous veut”, malgré nous, sitôt que nous décidons réellement de refuser de sombrer avec la civilisation en décomposition, sitôt que nous prenons la résolution de préserver notre existence comme êtres pensants et refusons de tomber en masse au rang d'hommes-animaux. Le plus effrayant est de considérer le degré où nous sommes parvenus avec l'actuelle décomposition avancée de l'ordre civilisé, le parasitisme généralisé, en-haut et en-bas, ayant développé à l'extrême à la fois la duplicité “marchande” et la brutalité sadique. Réaliser à quel point la démocratie dictatoriale a étendu la prostitution des âmes et des corps, l'amenant à un niveau inégalé dans toute l'histoire humaine, c'est accuser avant tout les forces civilisées, libérales, d'avoir démissionné du rôle qui leur incombait de se mettre au service de la classe salariée et du peuple, pour ménager une métamorphose la moins douloureuse possible du libéralisme moderne, bourgeois, en république sociale. L'aggravation extrême de la décomposition de l'ordre civilisé, qui met tous les peuples en péril, celui de l'occupation de Los Angeles par les “marines” comme celui de Tchernobyl, laisse présager malheureusement que la République Sociale Universelle, dont l'établissement est devenu de la plus grande urgence, ne pourra voir le jour qu'au prix de “douleurs de l'enfantement”, de “larmes et grincements de dents” dépassant tout ce qu'imaginent les prêcheurs actuels de la “fin du monde”. Si les forces nous manquent pour affronter ces épreuves, est-ce une raison pour nous masquer que nous les voyons venir et pour nous taire quand nous les prévoyons ? Et prévoir en laissant faire, est-ce être responsable ?

# La démocratie dictatoriale

La démocratie dictatoriale, anti-libérale, de la civilisation décadente, qui s'élève sur les fondations de l'état de siège de 1849, substitue à la société de classes progressive – la civilisation n'est rien d'autre que cela – le règne du parasitisme intégral, de l'exploitation pour l'exploitation. En période de "paix sociale", que l'on dit de "croissance" économique, où il s'agit simplement désormais de "reconstruire" sur les ruines du précédent conflit mondial et d'accumuler les forces destructives de la prochaine saignée générale, le système du parasitisme fonctionne, sur le plan "civil" dans le cadre du "droit du travail", c'est-à-dire de l'abdication codifiée de l'émancipation du salariat et de la reconstruction générale de l'ordre social sur la base de la libre association ouverte à tous que cela entraîne. Il s'agit alors de s'étourdir d'illusions, d'oublier que la seule suite progressive possible de l'ordre libéral moderne est la République Sociale Universelle.

Rapidement cependant, vient le moment du blocage du système de la démocratie dictatoriale, blocage se manifestant naturellement à l'échelle du marché mondial, des "accords de libre-échange" (type G.A.T.T. actuel), des "déséquilibres des balances des paiements", etc. À ce moment, où précisément on met à l'honneur des "accords de troc" en même temps que chacun accuse l'autre de "protectionniste", on peut dire que le système de la démocratie dictatoriale d'"après-guerre" est devenu périmé, et que la polarisation internationale d'"avant-guerre", en deux camps de type démocratie/ fascisme, prend déjà forme.

Une précision : le point à ne pas perdre de vue est que le parasitisme économique est le fond de la démocratie dictatoriale. Ceci dit, il faut distinguer entre le parasitisme "officiel", légal, affiché, "honorable", de la démocratie dictatoriale, et le parasitisme "interlope", "délinquant", dont le premier s'environne nécessairement, avec lequel il ne peut qu'entretenir des rapports "intimes" tout en devant lui "faire la chasse". Ensuite, il faut souligner le fait que ce parasitisme contradictoire comporte, dans ses deux branches, une "hiérarchie" très nette : de même qu'il ne faut pas confondre les bandes de voyous en loques des "banlieues" et le "crime organisé" à grande échelle qui nage dans le luxe et côtoie le "grand monde" ; de même, il ne faut pas confondre, parmi ces autres "déclassés" fondamentaux qui forment "l'establishment" et sont les maîtres reconnus de la démocratie dictatoriale, d'une part la mafia de haute volée, ayant la main sur la Banque et l'Armée, et la troupe de leurs laquais "issus du monde du travail", simplement pourvus de leurs "diplômes" et de "fonctions", tout comme les chambellans des princes du sang de l'ancien régime se voyaient affublés d'une livrée et emperruqués. Ces deux catégories, elles aussi, savent s'"apprécier" mutuellement, bien que les véritables maîtres de la "règle du jeu" réussissent aisément à "tenir leurs distances", ne serait-ce que pour "maintenir dans le devoir" cet essaim de "majordomes".

Lorsque la polarisation de la démocratie dictatoriale, en démocratie/fascisme, prend forme, les parasites d'en-haut, "chevaliers d'industrie" ou aux "affaires", ne sont pas très en peine. Personne ne sachant encore quel sera le tracé définitif des "frontières", tous ou presque font marcher les "caisses noires" pour cotiser dans chaque parti, au moins pendant un temps. Certains, pourtant, sont assez imprudents pour "s'engager". Le fascisme français

eut ainsi ses militants, en la personne des Coty des parfums, des Taittinger des champagnes, de l'agence Havas, de Louis Renault, etc. Certains, malheureux dans leur choix, tel Henry Ford optant pour le nazisme américain, durent opérer des "retournements" aussi adroits que scabreux. D'ailleurs, il ne faut pas se méprendre sur ce beau monde. Dans ce milieu, on ne se laisse pas déconcentrer par de "grands sentiments" ; ici règne le "réalisme" impitoyable et la "souplesse" à toute épreuve, la seule loi du rapport de force ponctuel... Sauf exception – qui constitue indiscutablement un handicap dans la carrière de V.I.P. (very important person) écrasée par les responsabilités –, la règle est d'être "sans état d'âme". On est dans le monde des loups, du respect des "forts". Pour la galerie, certes, on dénonce la "peste brune" des SS, la Blitzkrieg de Hitler et ses "camps de la mort", mais le seul problème réel est de vaincre, et pour cela, il faut faire plus fort encore. Ainsi, les "Libérateurs" bombardent Dresde (le 1<sup>er</sup> février 1945) : 650 000 bombes incendiaires font 130 000 morts, reconnues "apparemment inutiles", n'ayant eu pour motif que de "saper le moral des civils". De même, quatre mois après le suicide de Hitler (le 1<sup>er</sup> mai 1945), les 6 et 8 août 1945, Truman, à qui Churchill a donné son accord "sans hésiter", lance la Bombe A sur Hiroshima et Nagasaki : 230 000 morts immédiates. W.D. Leahy, chef d'État Major personnel des deux Présidents Roosevelt et Truman, juge l'opération : *"L'emploi de cette arme barbare ne nous aida en aucune manière sur le plan matériel, dans notre guerre contre le Japon. Les Japonais étaient déjà vaincus et prêts à capituler"*. Leahy se contente de laisser entendre que le martyr japonais était un moyen de donner un avertissement "moral" à Staline. Après cela, les requins de la finance, de part et d'autre, se montrent de parfaits "gentlemen" qui savent sacrifier à l'étiquette sur leurs charniers respectifs : dépôts de gerbes, minutes de silence, inauguration de stèles et autres simagrées soigneusement minutées. "Le temps c'est de l'argent" ! Il y a pire encore. Le jour même de la victoire de la "Démocratie", le 8 mai 1945, les démocrates tricolores font périr 45 000 Algériens à Sétif et ailleurs. En 1946, les F.F.I. "rempilent pour l'Indo". Tout cela avec la bénédiction de Maurice Thorez, vice-Pt du Conseil, au nom de "la plus grande France"...

Il n'est qu'une chose et une seule, qu'on ne pardonne pas, dans les hautes sphères du parasitisme : c'est la personne des grands stratèges de la cause des gens de rien, les Marat et les Lénine. Marat est ce "métèque", "conjuré atroce", "indigne de figurer dans une société d'hommes" (Louis XVI) ; de la même espèce est "Lénine qui trône dans l'antique Kremlin, étincelant de splendeur barbare, entouré de ses gardes Mongols" (Marie Bonaparte – 1920). Pour ceux-là, pas de pardon...

---

## “Forces de progrès”

La sous-caste de parasites honorables, formée des grands laquais de la Finance, pensionnés de mille et une manières (permanents syndicaux et élus de gauche) voit son destin bien évidemment rivié à celui de la démocratie dictatoriale.

Tout d'abord, il faut avouer que, malgré la nuée de protections et immunités dont cette sous-caste jouit, pour prix de ses services de fourbes renégats de la cause populaire, la condition de ces “négociateurs sociaux” à la solde des barons de la Finance est réellement pitoyable. C'est que cette engeance ne “pèse”, aux yeux de la poignée de gens qui “comptent réellement”, c'est-à-dire ceux qui ont à leur main la Banque et l'Armée, qu'autant qu'elle donne des preuves effectives de son art de “canaliser le mécontentement” éventuel de la “vile multitude”. Quelle sinécure, en effet, que d'avoir à entretenir constamment dans “la masse” l'espoir du “changement” prochain, tout en sachant toujours ne s'en tenir qu'à des “promesses”, et de réapparaître constamment comme vierge de toute responsabilité devant le public inévitablement frappé de déception !

Ceci dit, quand le système de la démocratie dictatoriale en arrive à se bloquer, sous la forme de la polarisation internationale dans les deux camps de la “démocratie” et du fascisme, que font les professionnels de la “table de négociation” sociale ? Alors sonne l'heure de l'examen de conscience, dans les instances dirigeantes de cette force imposante que constituent les “partis de masse” de la Gauche et les “centrales ouvrières”. Seul quelque égaré bien sûr, parmi cette horde, peut alors se poser la question de revenir sur l'apostasie de la République Sociale qu'incarne le mouvement, tout au contraire. Cependant, de même que les “institutions” vénérables de la démocratie sont ébranlées et que commencent les chassés-croisés feutrés des Diplomates et les discrets contacts de salons pour sonder la “Grande Muette”, de même, simultanément le trouble se répand dans les rangs des “chefs de tendance” de la Gauche “responsable”. Dans ces temps difficiles, les vieilles divergences de clan s'enveniment progressivement. Ainsi, chemin faisant, on va inéluctablement “à la scission”. Et tout à coup, “la base” se trouve prise à témoin d'une grave remise en cause de la “stratégie” adoptée jusque-là. Ainsi eut-on, en 1933, la S.F.I.O. victime de la “rébellion” des Néos qui fondèrent leur P.S.F. Ces derniers, accusant violemment les premiers de n'avoir jamais eu de véritable audace “constructive” dans sa participation à la gestion de la démocratie dictatoriale, choisissaient déjà le parti de Hitler. Leurs rivaux, “fidèles aux traditions du parti”, optaient par avance pour Roosevelt. La “base”, dindon vivant jusque-là, n'avait plus qu'à se préparer à se faire embrocher dans le conflit en perspective.

La scission morbide de la démocratie dictatoriale, par le biais de la cristallisation internationale en deux “blocs” criminels, amène dans chaque camp un remaniement complet de l'échiquier politique de la période de paix sociale révolue. Premièrement, alors que la “vie politique” était antérieurement dominée par la “lutte” des partis considérés comme “modérés” de droite et de gauche, cette fois, ce sont ceux qu'on tenait jusque-là pour “extrémistes” – dans le respect des libertés publiques ! – qui sont appelés à occuper le devant de la scène jusqu'à l'après-guerre. Deuxièmement, l'on assiste à un télescopage des forces, concernant l'appartenance à la “droite” ou à la “gauche”, que l'on aurait juré

absolument “contre-nature” quelques temps auparavant. Ainsi vit-on, du côté “démocrate”, de Gaulle et Duclos rivalisant de zèle et, du côté fasciste, Doriot et Maurras aiguillonnés dans l'émulation.

Il ne faut pas croire, contrairement à l'image d'Épinal qui constitue la version autorisée en temps de paix, que les leaders “ouvriers” et “socialistes” qui optent pour le camp fasciste ne soient qu'une simple poignée d'individualités égarées, ni qu'ils soient du tout gênés quant à l'idée qu'ils se font de la “fidélité à leur idéal”. D'abord, c'est en foule que nous eûmes des “cadres” C.G.T. qui embrassèrent la Collaboration, tels les Belin, Dumoulin, Montagnon, Marquet, Paul Marion, etc. Déat rappelait même les recrues “venues du trotskisme ou du communisme”. Ensuite, c'est avec ardeur que ces syndicalistes proclamaient que leur choix seul était cohérent avec leur anticapitalisme de toujours. Dès 1933, on disait que “les jeunes faisaient capituler les bonzes” sous leur houlette. Et, alors que les chefs démocrates, caciques timorés de la cause, relèvent du courant “libéral” – celui de l'“individualisme anarchisant” – et “belliciste” de Rousseau, eux, en revanche, s'estiment les “véritables héritiers” de Robespierre, les fidèles du “jacobinisme mystique et totalitaire” de l'Incorruptible, comme en l'An II.

Pourquoi pas ! N'est-il pas vrai que pour le salarié de base, la tournure des choses s'effectuant à son insu, démocratie ou fascisme ne change pas grand-chose à sa position. Dépossédé de toute cause qui soit réellement la sienne, il est naturellement conduit à penser qu'il y a “du pour et du contre” de chaque côté. Il n'est que de penser à l'avantage réel que le peuple tire de toutes les “libertés démocratiques” : du nombre de chaînes de télé comme du “pluralisme des partis” !

Ce qui peut seulement étonner, c'est qu'on puisse tant s'échauffer de part et d'autre quand l'heure est venue ? L'explication est toute simple. Les parasites dominants, de style opposé dans chaque camp, s'emparant chacun d'une moitié du cadavre du libéralisme moderne, se lancent dans une démagogie déchaînée, aussi misérable qu'adroite, “contre” la formule concurrente. Ils savent très bien cependant que, quand les peuples s'enflamment réellement, en réponse à ce qui est pure comédie de leur côté, il ne s'agit que d'un malentendu greffé sur l'impuissance. En fait, ce qui anime alors les “masses”, mais des deux côtés, c'est le fantôme du libéralisme, relevé de ses cendres, qu'elles espèrent encore retourner contre la démocratie dictatoriale entrée en convulsion.

---

# Le règne du parasitisme intégral

# Analyse de classes

L'ordre social en place est celui de la démocratie dictatoriale. Cet ordre est non seulement contradictoire, mais antagonique, et non seulement antagonique mais manichéen. C'est-à-dire que l'ordre civil existant n'est plus à proprement parler une structure de classes vivante, surmontée par une superstructure politique destinée essentiellement à fixer et faire respecter les "règles du jeu". L'ordre civil existant est la société bourgeoise en décomposition, dont la cohésion n'est plus maintenue que par la force policière-militaire ; c'est un ordre nécessairement "sécuritaire", où "l'autorité de l'État", elle-même constamment menacée, est directement présente dans tous les rapports sociaux.

La société bourgeoise en décomposition comporte comme éléments civils :

**1-** La caste des Parasites dominants, qui unit deux contraires : Spéculateurs et Technocrates, Ploutocratie et Nomenklatura ; cette caste traîne à sa suite toute une troupe de faux "saliés", parasites réels couverts de ce titre purement juridique ; elle s'offre aussi les services d'une ribambelle de valets, véritables affranchis du salariat, dotés de brevets de crédibilité dans la gestion du "consensus" psycho-sociologique de l'ordre en place, démocratico-dictatorial.

**2-** La caste des parasites maintient sous sa férule la Multitude laborieuse. Les gros bataillons de celle-ci sont formés par la masse des authentiques Saliés, de l'immigré "clandestin" jusqu'au technicien supérieur. Le reste du peuple véritable est constitué par les classes Moyennes, réellement productives et responsables. Ce sont : d'un côté les classes moyennes de type classique, "indépendantes", allant de l'entreprise familiale ou en franchise, jusqu'à l'entrepreneur sous-traitant, en passant par les P.M.E./P.M.I. ordinaires ; de l'autre côté, les classes moyennes nouvelles, cadres d'exécution moyens-supérieurs des sociétés du secteur "concurrentiel", ou personnels à statut "gradé" du secteur public.

**3-** La décomposition de l'ordre social moderne et civilisé donne enfin une place grandissante à la meute des Déclassés : Pègre proprement dite, quoique "décorée" et "influente", délinquants de bas étage, incontrôlés, fichés ou "à casiers", ou encore Marginaux simples.

Telle est la manière dont nous comprenons l'"analyse de classes", au sens marxiste de l'expression, dont nous avons besoin aujourd'hui. Concernant ce problème, on nous a servi jusqu'à présent deux versions également inadéquates :

- La théorie type "capitalisme monopoliste d'État" des Boccara, Herzog, Lajoinie et Cie, sous prétexte de "tenir compte des réalités nouvelles", prétend que les "monopoles" sont coupables de "freiner le passage au socialisme" et de "restreindre la démocratie". Ces experts du C.N.R.S. et de l'E.N.A., comme fruit de leurs "recherches de plusieurs années", préconisent de "soustraire l'État à l'emprise des monopoles" et de "transformer graduellement" le monopolisme régnant en "démocratie économique". Tout cela n'est que la formule dernier cri de l'apologie indirecte de la décomposition sociale bourgeoise.

• La théorie stalinienne de la “révolution prolétarienne violente” fait illusion pour des raisons opposées, restreignant le renversement du système parasitaire en place à une réédition de la “dictature parisienne” de Blanqui ou de la “Conspiration des Égaux” de Babeuf. En fait, il ne s’agit nullement d’aller “plus loin” que Robespierre dans la révolution bourgeoise, de couronner la victoire du “Tiers-État” par celle du “Quatrième-État” (Jules Guesde), par un effort ultime des salariés-sans-culottes. Le problème est de trouver une issue, nécessairement révolutionnaire certes, à la crise de la société Moderne et de l’ordre civilisé tout entier. Les staliniens ont toujours envisagé cette issue comme un affrontement Salariat-Capital, les deux parties se convoquant pour “aller au pré” dans un duel décisif un certain “grand soir”. Cette manière de voir les choses présuppose que les deux classes, exactement délimitées, sont dans la situation de leur pleine vigueur historique, c’est-à-dire que leur antagonisme se déroule encore dans un contexte libéral et donc que ces classes “étrangères” sont encore unies par un lien civilisateur solide. C’est bien, au fond, une illusion libérale de Carbonari qui anime la perspective stalinienne. C’est au contraire parce que la situation actuelle est celle de la putréfaction de l’ordre bourgeois que cette situation est révolutionnaire ; mais c’est pour cela également que la révolution sociale, quoique “prolétarienne” par son caractère, met essentiellement aux prises la multitude laborieuse d’un côté et la caste des parasites dominants et leurs larbins, unis à la horde des déclassés de l’autre, en liaison étroite avec le soulèvement des “barbares” du Tiers-Monde. Cette mise au point explique pourquoi les staliniens ont toujours considéré comme une énigme le fait que l’Empire romain ne se soit pas effondré sous les coups portés par un “Spartacus” tardif, mais à la suite de la subversion chrétienne, appelant elle-même les “invasions barbares” au bout du compte.

La mauvaise plaisanterie du communisme khrouchtchévien à la sauce G. Marchais – dépassé depuis Gorbatchev – a consisté à protester pour la forme contre la crise et la décadence de l’ordre social moderne, bourgeois, ordre qu’il s’agirait non pas d’abattre mais, au contraire, “d’améliorer”...

Le stalinisme, lui, est une réelle déviation marxiste. Il a deux défauts :

• Il ne mentionne que pour la forme le caractère civilisateur – au sens positif du terme – de la société de classes antérieure. En fait, il ne comprend pas du tout le rôle réellement positif joué durant 25 siècles par l’exploitation de l’homme par l’homme, autre nom de la civilisation. De ce fait, de même que sont méconnues les conditions préalables de la République Sociale – ou communiste –, de même sont envisagées de manière dogmatique les conditions de son avènement et son édification.

• Le stalinisme assimile totalement la décomposition sociale actuelle de la civilisation avec la société de classes civilisée en général. Par suite, le renversement de la démocratie dictatoriale se trouve réduit à une simple révolution “politique”, et la révolution sociale qui en est le but se trouve restreinte à une question administrative. Ceci s’accompagne d’une conception unilatérale du rapport entre démocratie et fascisme, dans le sens où les combattants de la République Sociale devraient se faire les otages des démocrates devant le “péril fasciste”, le problème particulier de la défense de la “patrie du socialisme” sur le plan international devant servir de règle à la “lutte des classes” au sein des autres pays (mais l’U.R.S.S. elle-même, ne déclara la guerre au Japon que le 9 août 1945).

## Les néo-Jésuites

La démocratie de l'état de siège va devoir arracher son masque. Dans sa belle époque qui s'achève, elle a pu prétendre qu'elle rencontrait la Dictature sur sa route, et qu'elle faisait briller son mérite en s'en rendant victorieuse. Ainsi se trouvait travesti le fait que c'est elle-même qui renferme la dictature comme sa propre essence et sa base réelle, congénitale. C'est précisément pour cela que la Démocratie conduit périodiquement à des déchirements généraux, à l'occasion desquels elle se trouve contrainte de dévoiler ce qu'elle recèle au travers des "régimes totalitaires". D'ailleurs, ces conflagrations prennent une envergure chaque fois plus "mondiale", et c'est à chaque fois l'occasion, pour la démocratie victorieuse, de s'incorporer les fruits essentiels de l'expérience dictatoriale adverse.

C'est ce que ces messieurs appellent avoir le "sens de l'État" : se repasser, d'Empire en République et en État Français, toutes les riches expériences qui peuvent consolider la démocratie de l'état de siège. Ainsi améliore-t-on, de règne en règne, les techniques de la spéculation affairiste, celle des marchands de canons, des pots-de-vin et des dessous-de-table, celle du quadrillage policier, de l'"îlotage" et des "renseignements généraux", des "corps d'élite" de tueurs professionnels.

Un exemple entre mille : c'est le développement, tout au long de la décadence moderne (l'époque contemporaine), des organes dits de "concertation" sociale, entre "partenaires sociaux", selon l'esprit "paritaire" chanté par Mermeix. Aux Prud'hommes de Napoléon III, ont succédé les Bourses du Travail de Jules Ferry, puis les Délégués du personnel de Clemenceau, et enfin les Comités d'Entreprise de de Gaulle. Rappelons au passage : les "délégués du personnel" de Clemenceau, le "briseur de grèves", ne furent, en 1919, que l'institution générale des "délégués ouvriers" dans les usines d'armement, cautionnés par le socialiste A. Thomas durant l'Union Sacrée. De même les "Comités d'entreprise" de 1945 ne sont que l'institution générale, par de Gaulle, des "comités sociaux" inventés par Pétain pour la mise en œuvre de la politique de "collaboration" avec l'occupant.

À chaque fois, ces "avancées sociales" exaltant le "syndicalisme intelligent" (G. Lefranc) furent l'œuvre des "Jacobins" à la sauce état de siège. Toujours est-il que nous en sommes arrivés aujourd'hui au système généralisé des "Conseils", depuis le conseil d'atelier jusqu'au Conseil Économique et Social. De haut en bas de l'édifice social, c'est une forêt d'organismes de la servilité institutionnalisée, dont l'"objet" est étroitement circonscrit par la loi, tenus au "secret" et enchaînés par des subventions. Ainsi s'affairent une multitude de moulins à parloterie, bûchant sur des "rapports", bourdonnant dans des "conférences", qui occupent une véritable armée de figurants casés, de larbins "importants", chargés de donner leur "avis", dans le respect de "la règle du jeu", chacun sachant donc qu'ils sont tout autant stériles qu'impuissants et irresponsables. Et comme cela ne suffit pas, on crée des "conseils de parents d'élèves" pour adolescents, des "médiateurs" pour consommateurs et usagers (!) et des "commissions" à l'infini de la même farine.

Certes, une fois admis que la démocratie policière est le seul régime possible, seule la fuite en avant dans la décomposition de l'ordre civilisé est possible. En effet, comme la socialisation de l'économie ne peut que se poursuivre de manière irrépressible, il faut bien "approfondir" la démocratie policière, en élargissant toujours plus l'écumage du monde

salarié pour en “affranchir” une aristocratie toujours plus veule et corrompue. C’est ainsi que l’extension du parasitisme d’en haut s’étend à celle d’en bas. Et ces messieurs les “porte-parole” accrédités du “monde du travail” sont bien forcés de présenter leur propre abaissement, leur abandon de tout respect d’eux-mêmes, comme une savante “politique de présence” destinée à “élargir les acquis sociaux”. En fait, personne n’est dupe de cette comédie du “progrès dans la paix sociale”, surtout pas la caste de parasites qui tiennent les commandes, c’est-à-dire le “nerf de la guerre”, la caisse ! En fait, la Question sociale reste posée comme la question-clef et aucunement résolue. Le “progrès social” de la démocratie policière manifeste seulement que sa résolution devient toujours plus pressante, en même temps que la gangrène du parasitisme la rend plus difficile. D’abord, la prolifération des “conseils” de collaboration de classes organisée jette un discrédit définitif sur les vestiges de parlementarisme maintenus ; les “représentants” du peuple – députés, etc. – s’affichent comme des momies ridicules, tels les “sénateurs” romains qui s’agitaient pour la galerie sous les “divins empereurs”. Ils se mettent d’ailleurs eux-mêmes en veilleuse dès que l’ordre démocratique doit se tirer d’un mauvais pas, pour laisser traiter directement “patronat et syndicats”, sous l’arbitrage du Ministre de l’Intérieur (le ministre de la Guerre se tient alors dans l’ombre, “en réserve” de la République). Ainsi eurent lieu les cérémonies en fait macabres des “accords Matignon” et du “constat de Grenelle”, en 1936 et 1968. Ensuite, le progrès social, dans le cadre de la démocratie de l’état de siège, ne manifeste qu’un entêtement réactionnaire passif, en ce sens qu’il n’a d’autre effet que de “reculer pour mieux sauter”, perpétuant la “mort lente” du corps social et sa démoralisation, en développant le cancer du parasitisme. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les “chefs ouvriers” à la Jouhaux et Séguy se démènent réellement avec acharnement pour mériter leur “plat de lentilles” : en temps de paix sociale, ils sont les maîtres du bourrage de crâne, des “luttés” de diversion, du scissionnisme et du mouchardage des militants indomptables ; en temps de crise ouverte, leurs maîtres réclament d’eux d’êtres conséquents dans le reniement, de sorte qu’ils se font les promoteurs les plus déchaînés de la “guerre à outrance”, étrangère et intérieure ; leurs vieux scrupules pacifiques les mènent alors à se montrer les plus friands des grandes boucheries des peuples. Tel est donc l’essence de la politique méprisable de ceux qui clament que le travail doit avoir “toute sa place” dans la nation décadente, pour le “bien général” des parasites forcenés, par la voie exclusive du perfectionnement “juridique” de la civilisation en putréfaction.

---

Les affranchis du salariat, chargés de gérer le “consensus” social entre “partenaires” sociaux, sont naturellement autorisés à parler au nom des Travailleurs et du Socialisme. Ces “porte-parole” des travailleurs, gourmands de toutes rencontres des orateurs de l’“entreprise” autour de la “table de négociation”, sous l’arbitrage des représentants de la “puissance publique”, sont considérés – partis et syndicats – comme incarnant le “mouvement”, les “forces de progrès”. En fait, cette Église du “mouvement ouvrier et socialiste”, très attachée au culte mais dépourvue de toute foi, est des plus indispensables pour la défense de l’ordre mondial de la finance.

Ceci est devenu tout spécialement évident depuis le “coup de tonnerre” de la révolution d’Octobre de Lénine. Depuis lors, ledit parti du mouvement, la “Gauche”, remplit exactement la même fonction que celle qui fut confiée à la Compagnie de Jésus à la suite

## *L'Ouest*

du coup de tonnerre des “placards” de Luther, ébranlant l'ordre gothique jusque dans ses fondements. Ignace de Loyola se mit à prêcher la Réforme du papisme décadent tout comme Léon Blum se mobilisa pour prêcher la réforme de la démocratie décadente. Le licencieux Paul III se retrouvait “réformé” tout comme Léon Blum restait “socialiste”. Paul III eut sa “Sacrée Congrégation du Saint-Office”, comme Léon Blum avait sa S.D.N. ; au concile de Trente correspondit le traité de Versailles. Les jésuites avaient leurs Exercices Spirituels pour le grand public, et leurs “Monita Secreta” pour les initiés de la contre-réforme ; nos forces de gauche ont les congrès sur la “démocratie économique” pour le bon peuple, et les conventicules de la ligue des droits de l'homme pour les initiés du contre-socialisme. Les cardinaux et les légats de la Gauche ont adopté en totalité les devises de la “milice du pape” devenue milice de la finance : *“Il n'y a point intrinsèquement de mal à user d'équivoque, même en faisant serment”* (Suarez) ; *“On peut jurer qu'on n'a pas fait une chose quoiqu'on l'ait faite effectivement, cela est toujours très juste quand c'est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien”* (Sanchez).

Toutes les expériences de République sociale sur la planète ont apporté la preuve que les néo-Jésuites sont, comme les anciens, un véritable “danger public”, destinés à être de même “supprimés” et “expulsés” de tout mouvement social-libéral qui se respecte.

---

## Les deux Gauches

Le caractère contradictoire de la démocratie dictatoriale et de sa caste parasitaire dominante – spéculateurs et technocrates – se prolonge par une dualité analogue chez les affranchis du salariat formant la Gauche. Si la contre-réforme eut ses Capucins talonnant les Jésuites, de même le contre-socialisme a sa gauche “indépendante” qui défie la gauche “disciplinée”, comme il y a le syndicat “libre” et le syndicat “politisé”, les “réalistes” et les “durs”, la C.I.S.L. et la F.S.M., socialistes et “communistes”. L’un des bords penche vers ce qui reste de société civile, et l’autre vers ce qui est devenu la puissance publique, le contexte de la décomposition sociale n’étant jamais remis en cause.

Ensemble, les patrons de la Gauche, si l’on met à part leur carrière personnelle et les luttes sourdes que cela provoque dans la coterie, n’ont pratiquement à offrir au public que des “phrases”. Et les fameuses forces de progrès se contentent en fait d’épouser la tendance spontanée à l’accentuation de la décomposition sociale de la démocratie dictatoriale, et de consacrer ainsi le progrès de la décadence, sauf à en accélérer la marche quand les circonstances exigent que ces messieurs “accèdent aux responsabilités” de l’État.

Une nuance cependant est à souligner. Étant donné que la démocratie dictatoriale évolue nécessairement en suivant la pente réactionnaire du renforcement de “rôle de l’État dans l’économie”, c’est finalement la tendance de Gauche “autoritaire” et “libre-penseuse” qui fraie la voie à la tendance rivale “libertaire” et “cléricale”. Ainsi, dans l’ensemble, il apparaît que les affranchis-parvenus de l’école “structurée”-scientiste sont les “plus à gauche”. Ceci ne doit pas masquer la profonde veulerie pratique qui caractérise la “gauche unie” tout entière, caractère qu’elle tire de sa position de sous-parasite. Néanmoins, sur le plan théorique, il est vrai que la gauche “dure” anticipe plus précisément la formule “fasciste”, et la gauche “autogestionnaire” anticipe plus précisément la formule “démocratique”, pour le jour de la cristallisation en deux blocs internationaux décidés à “en finir” avec la Crise de leur système commun.

La ligne de développement de la gauche “dure”, “volontariste”, “interventionniste”, depuis l’avènement de la démocratie dictatoriale, est à peu près la suivante :

- Louis Blanc doit être considéré comme le véritable père de l’école. Célèbre par son “droit au travail”, on en vit le fruit dans les “ateliers nationaux” en 1848 ! L’on sait moins qu’il alla visiter le prince-socialiste Napoléon III au fort de Ham, et se proposait alors de réserver à ce dernier l’Exécutif dans la République travailliste qu’il avait en projet ;

- ensuite, l’on eut “l’État populaire du travail” d’Anton Menger, baptisé “État industriel nouveau” par Edgar Milhaud ;

- ensuite, fut à l’honneur la théorie des “services publics” de Benoît Malon ;

- ensuite, ce fut l’heure des “nationalisations industrialisées” de la C.G.T. de Jouhaux et son “syndicalisme reconstituteur” ;

- ensuite, vint la grande époque du “planisme” et des “grands travaux” d’Henri de Man ;

- ensuite, l’on parla des “réformes de structure” à la Léon Blum ;

- ensuite, “l’économie dirigée” devint d’actualité avec Maurice Thorez ;

## *L'Ouest*

• enfin, nous eûmes l'inoubliable “programme commun” de “nationalisations démocratiques”.

---

Démagogie et servilité sont les deux mamelles de la Gauche. En temps de paix mondiale – c'est-à-dire de préparation de la “prochaine” –, on prêche sur l'ensemble du marché mondial “prospère” le parasitisme sans ses conséquences pour les “masses” : “vie chère”, “chômage”, etc. Et l'on se livre alors à toutes les contorsions “juridiques” possibles qui fourniraient la recette. En temps de guerre mondiale, la bande poursuit sa tâche de sous-parasite, mais en se répartissant dans les deux camps ; ce sont les plus “militants” qui rallient le camp où se trouve l'homme “fort et populaire”, l'Arbitre des classes sans coup de force, le Dictateur qui se propose de réaliser enfin l'idéal de la Communauté de Travail. Ainsi le socialiste Déat et le communiste Doriot font-ils leur choix. Les autres, craignant de se risquer en terrain inconnu, vont se placer sous l'aile des généraux de Londres ou d'Alger ; à moins qu'ils se maintiennent prudemment dans l'“attentisme” à Vichy, scrutant les “possibilités offertes” d'amender la Charte du Travail dans un sens socialiste plus affirmé...

Éternels valets de la Finance unie à l'Armée, quand ce n'est pas de l'Armée unie à la Finance, les négociateurs sociaux professionnels de la Gauche ne décident jamais ni de la paix ni de la guerre, ni de la démocratie ni du fascisme, et vont toujours inexorablement où le vent pousse la démocratie dictatoriale, selon l'endroit où se trouvent leurs dossiers, selon la situation de leur “plan de carrière” ou tout bonnement selon les “hasards de la vie”. Une chose est assurée : on n'a guère de trace que quelques-uns aient eu l'idée de prendre subitement parti pour la République Sociale, pour cette cause que d'aucuns, pourtant, avaient auparavant pour un temps embrassé, mais considérée ensuite définitivement comme une “erreur de jeunesse”...

---

# De la solution des problèmes de main-d'œuvre

## Les “colonies agricoles” du prince-ouvrier

Le modèle de programme “fasciste”, son “idée-mère” au sens de Goethe, ce fut Napoléon III, futur “empereur-socialiste” en même temps qu’“empereur des Arabes”, qui en fut l’auteur dans son “Extinction du paupérisme” de 1844.

H. Guillemin a tort de dire que “*le prince, dès 1848, a renoncé à ses rêveries*”, ce qui revient à présenter les idées de 1844 comme un égarement utopiste passager. D’ailleurs le même auteur signale que l’ouvrage, “*alors passé inaperçu, ou à peu près*”, fut au contraire “*répandu à profusion dans les faubourgs*” en 1851... Et c’est à juste titre que G. Duveau est cité comme ayant “*noté l’aspect national-socialiste de l’ouvrage*”. Le chef de parti, “*au-dessus des partis*”, sitôt élu Président, choisit de s’asseoir à l’Assemblée sur les bancs de la gauche, aussi résolument “républicain” qu’Hitler fut “socialiste”, bien qu’il fût l’homme des mercenaires d’Algérie et des coulissiers de la Bourse.

Le prince populaire se présente avant tout comme animé de “l’esprit démocratique et philanthropique du siècle”. Et il se pose en dénonciateur “d’un monde égoïste livré à la féodalité de l’argent”.

Il ne s’agit, rien moins, que d’abolir le régime existant, où “c’est le maître qui opprime ou l’ouvrier qui se révolte”. Son plan “établit le bien-être des masses sur des bases inébranlables. La pauvreté ne sera plus séditeuse, l’opulence ne sera plus oppressive”. Il annonce le “triomphe des idées démocratiques détruisant le paupérisme”. Que faut-il pour cela ? D’abord viser la “réunion des citoyens d’un même pays dans un intérêt commun”.

L’apôtre des “classes ouvrières” observe alors que “l’industrie est une machine qui fonctionne sans régulateur” d’une part et que, d’autre part, “les masses sans organisation ne sont rien”. L’objectif est donc de réaliser “un juste équilibre des salaires entre les besoins de ceux qui travaillent et les nécessités (?) de ceux qui font travailler”. Or, le “premier devoir” de l’État est “d’augmenter la consommation intérieure”, de faire prévaloir “la supériorité du marché national sur l’exportation”, chose “prouvée”.

Alors, le remède effectif ? C’est un programme de “colonies agricoles”, groupées en une vaste “association, une pour toute la France”, initiée grâce aux “avances fournies par l’État”. Cette œuvre grandiose créera de “grands dépôts centraux de bras” pour l’industrie, purgeant simultanément les villes des prolétaires, sachant que la ville “les énerve”, pour les voir “rappelés dans les campagnes”. Les colonies agricoles, “déversoirs” d’indigents, apporteront, avec le “repos de la société”, des débouchés aux paysans, lesquels stimuleront à leur tour le commerce et, par-là même, provoqueront des rentrées fiscales abondantes à l’État, outre leur rôle de régulateur du marché du travail pour l’industrie exposée aux crises périodiques. Bref, ce programme, loin d’être purement charitable, n’est rien d’autre qu’un “magnifique placement”. D’ailleurs, le succès assuré des colonies agricoles oblige à leur prévoir un immense avenir : des “succursales en Algérie, en Amérique même, un jour envahir le monde”.

## *L'Ouest*

En attendant, quel est le sort brillant promis aux colons ? Nécessairement à plus de 80 % des célibataires, ils seront dirigés vers des “*espèces de camps, baraqués comme nos troupes*”. Sous la direction d’“*intermédiaires reconnus*”, d’“*officiers*” du travail, dont la “*hiérarchie*” est proposée au plébiscite des ouvriers, l’association “*travaille sous la haute direction du gouvernement*”, très précisément sous le contrôle suprême du “*ministre de l’intérieur*”.

Dans cette Icarie de type inédit, les “associés” seront instruits aux “doctrines sévères de l’État” : “une discipline sévère régnera”, “la vie sera salubre mais rude” ; “le but des colonies n’est pas de nourrir des fainéants, mais d’ennoblir l’homme par le travail et l’éducation morale”. Quant à la “matérielle”, il est entendu que la rémunération directe rive les associés au “strict nécessaire” ; par leur “solde”, ils sont “entretenus le plus simplement possible, d’après les tarifs de l’armée”, selon “la plus stricte économie”. En outre, “l’habillement doit être bien meilleur marché pour des ouvriers que pour des soldats”. Seulement, à cela s’ajoute un salaire social : il y aura “de vastes hôpitaux” pour infirmes et vieillards, et un fond collectif est promis, pour “assurer l’existence de l’ouvrier pour le reste de ses jours”.

Où donc Pétain est-il allé chercher ses “Chantiers”, et Walther Darré ses “Hegehof”, fiefs héréditaires relevant le défi de la “*ville contre la race*” ?

---

## Le Guide populaire : fondateur du S.T.O.

C'est incontestablement le caporal Hitler qui est allé le plus loin jusqu'ici dans la tentative d'édifier l'"État populaire libre".

Comment cette grande expérience a-t-elle pu voir le jour ?

La chose aurait été tout à fait impensable si l'Allemagne n'avait connu au préalable sa période "Cavaignac". Seulement, la démocratie dictatoriale ayant entre-temps progressé, il était dit que le "boucher" républicain serait, cette fois, "socialiste". À cette différence près, le gros œuvre du "socialisme national", le nettoyage proprement militaire de la "canaille rouge", devait être effectué par la Gauche.

Le 9 novembre 1918, à Berlin, l'empereur Guillaume abdique ; le socialiste Philipp Scheidemann proclame la République, dont il devient Président du Conseil. Son compère de parti, le pontife Friedrich Ebert, est propulsé Président de la belle République. Une troisième vedette du socialisme, Gustav Noske, sera ministre de la Guerre. Les fidèles disciples du "pape de l'Internationale", Karl Kautsky, triomphent. Cependant, dès le début de 1918, Romain Rolland écrivait : *"les Scheidemann et les Ebert sont captifs de la réaction. Une caste militaire a repris le dessus en Allemagne"*. En janvier 1919, réagissant *"devant la rébellion des masses"*, Noske entre à Berlin à la tête des "régiments de la Garde" et des "Corps francs". L'assaut est donné contre la "République des Conseils" des Spartakistes, Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht sont assassinés, la "pacification" de l'Allemagne par le sabre s'opère en grand. L'"État de siège" sera proclamé en mars 1919. Le "chien sanglant" Noske (Lénine) est bien un digne émule du "boucher" Cavaignac !

Les "émeutiers" étant écrasés et "l'autorité de l'État" restaurée par la Gauche, il faut penser à l'organisation d'un ordre "régulier". Le camarade Adolf y pense, n'ayant, comme notre Louis-Napoléon, d'autre parti que celui de sa patrie.

Comme notre prince-ouvrier avait eu son équipée de "Boulogne", Hitler eut son coup de main de Munich (1923). L'opération s'était soldée, pour le premier, par un séjour dans la prison dorée du fort de Ham ; le second eut droit à une condamnation à la "forteresse" confortable de Landsberg, sa peine de 5 ans finalement ramenée à quelques mois. Louis-Napoléon en avait profité pour rédiger son "Extinction", Adolf y rumina son "Mein Kampf".

En janvier 1933, l'Allemagne comptait 5 millions de chômeurs. Le maréchal Hindenburg "nomme" Hitler Chancelier. En août 1934, des élections donnent 48 % au parti nazi et la mort de Hindenburg revêt Hitler de la double dignité de Chancelier et Chef de l'État. Le Führer est porté au pouvoir "par des moyens légaux" plus incontestables encore que la procédure qui amena, coup sur coup, Louis-Napoléon aux rangs de Président de la République puis d'Empereur.

C'est que, dans les deux cas, il ne s'agissait plus que de l'éviction d'une "représentation" discréditée à l'extrême. Comme le prince plébéien français avait été porté par les spadassins d'Afrique et les courtiers marrons de Paris, le plébéien allemand était l'homme du général Ludendorff, auteur de la "Guerre totale", et des affairistes d'outre-Rhin : le

banquier Helfferich et l'industriel Stinnes. L'Europe "démocratique" de 1851 avait exulté : elle avait trouvé, sur le continent son rempart contre les "sociétés secrètes". L'Europe démocratique de 1933 exulta de même : elle avait trouvé son rempart contre le "bolchevisme".

Passons au programme de "socialisme national" du nouveau régime. L'objectif général est réellement séduisant : "Faire qu'à l'avenir il n'y ait plus de prolétaires en Allemagne ; faire que l'Allemagne ne soit plus le prolétaire de l'univers".

La clef du problème consiste à s'affranchir du "capitalisme honteux" des démocrates. Ceci demande à être corrigé. "*L'État libéral a toujours été un État de liberté dépourvu d'autorité*" (O. Koellreuter). Une nouvelle optique de la Finance s'affirme : "*Le Capital est au service de la communauté du peuple*" (Hitler). La vraie formule du parasitisme, méconnue jusque-là, se fait jour : c'est "*l'économie libérale dirigée*". Décomposons la chose :

En tout premier lieu, "le régime ne modifie pas le mode d'appropriation des moyens de production. L'entreprise, cellule de base de l'économie, reste aux mains du capitalisme" (J. Daluces).

Seulement, "nous avons substitué la communauté à l'individu" (Goebbels). Par suite, il doit y avoir "auto-administration de l'économie et contrôle permanent de l'État" (Daluces). Ceci signifie :

- "L'entrepreneur est libéré de l'ingérence du capital financier ; les actionnaires ne sont plus considérés comme propriétaires, mais comme bailleurs de fonds. Le capital "pillard" est nettement séparé du capital "créateur". Les intérêts financiers sont très souvent diamétralement opposés aux intérêts industriels ; l'industriel cherche à produire, le financier à spéculer".

- "Le profit légitime de l'entrepreneur trouve sa contrepartie dans une responsabilité civique. L'entrepreneur, mû principalement par l'espoir d'un profit, comprend que son intérêt est inséparable de l'intérêt de la nation, et que l'exploitation cynique des salariés se fait en définitive au détriment de l'employeur" (Daluces).

- Enfin, le fameux docteur Ley, chef du "Front du Travail", harangue les prolétaires de la veille : "Nous sommes tous les soldats du travail, dont les uns commandent et les autres obéissent. Nous ne pouvons pas être tous sur le pont de commandement, car il n'y aurait plus, dans ce cas, personne pour larguer les voiles et les amarres. Je répète sans cesse à l'entrepreneur : sois un chef, un officier dans ton équipe. Si tu enlèves à un officier le soin de veiller sur ses hommes, tu lui enlèves tout". Voilà un langage vrai que comprennent sans effort les "poilus" rescapés et qui enterre enfin les vieilles sornettes démocratiques sur l'"égalité des chances" et la suite.

En définitive, ce qui domine, dans la vision économique du 3<sup>ème</sup> Reich, "*c'est un réalisme, un objectivisme constant, rien de dogmatique*". Le bon sens l'emporte enfin et Berlin donne l'exemple du véritable ordre social naturel. "*La base du nouvel État est l'ascendant de chaque Chef vers le bas et sa responsabilité en haut*" (Hitler). "*Ce capitalisme social est un socialisme de fait*" (Daluces).

## *L'Ouest*

Reprenons le même tableau en le précisant techniquement :

- Le génie nazi consiste à envisager le parasitisme sur le plan “macro-économique”. De ce point de vue, il existe une armée économique nationale incontestable. Le général en chef de l'entreprise nationale est évidemment le chef de l'État, présidant à la Chambre de l'Économie du pays.

- Cependant, il n'existe aucune coïncidence avec une quelconque dérive “étatiste” contre-nature. C'est seulement le “marché” national qui devient “administré”, sous l'autorité dernière du Chef de l'État. Ce dernier renonce simplement à se masquer ses responsabilités, comme c'est le cas chez les démocrates hypocrites. La fonction de la puissance publique se limite à imposer aux capitalistes des cartels obligatoires.

- Le nouveau régime, simple despotisme éclairé, fait le bonheur des capitalistes malgré eux. En contrepartie, en effet, le patron peut enfin jouer pleinement son rôle sans avoir à porter un masque et s'affirmer comme un véritable Chef, d'une troupe dont il accepte simultanément d'être responsable en sa qualité d'officier du travail. Le chef dirige son entreprise avec le concours d'“hommes de confiance” nommés par lui, parmi les membres du Front du Travail, formant le Conseil d'Entreprise placé sous son autorité. Comme l'entreprise se conçoit elle-même comme une cellule civique de la Maison nationale générale, les “hommes de confiance” désignés par le chef local doivent cependant recevoir en principe l'agrément du “Commissaire du Travail” gouvernemental.

- Le personnel de l'entreprise est la chair même du Peuple (Volk) national. À ce titre, les travailleurs peuvent faire entendre leur avis au travers du Conseil d'Entreprise qui est d'ordre public, outre qu'ils peuvent mériter de s'élever au rang des “hommes de confiance”. Mais il est entendu qu'ils forment fondamentalement la “suite” du Chef. D'ailleurs, tous les producteurs – capitalistes et salariés – sont affiliés d'autorité au Front du Travail du docteur Ley. Celui-ci, établi sur les ruines des anciens syndicats de patrons et d'ouvriers, qui s'épuisaient en conflits stériles, est une véritable organisation centralisée et érigée en institution de droit public, nos Comités d'Entreprise. La fonction du Front découle de son caractère même :

- Il a un rôle de conseil dans la gestion économique, auprès de l'industrie cartellisée ;
- Il a en charge les œuvres sociales systématisées : hygiène et loisirs, assistance en complément des Assurances sociales, orientation professionnelle ;
- Il se doit d'organiser la propagande sur la portée civique du travail ;
- Il coopère aux “tribunaux d'honneur” régionaux ayant à trancher les conflits collectifs du travail.

---

Il n'est pas étonnant qu'une telle organisation consécutive de la collaboration entre “partenaires sociaux” ait produit les “réalisations” spectaculaires du nazisme, que la censure démocratique ne réussira jamais à faire oublier.

En effet, et quoique cette expérience fut brisée par la guerre imposée à Hitler par la “juiverie internationale”, les seules six années de paix laissées au régime permettent de relever :

- “En 1939, le 3<sup>ème</sup> Reich est devenu la 1<sup>ère</sup> puissance industrielle du monde” et “le premier exportateur de produits fabriqués” ;

## *L'Ouest*

- “Pour un ouvrier sur trois, le nazisme a signifié la fin du chômage” ;
- “En 1938, le Front du Travail est devenu la plus grande organisation syndicale du monde” ; sa filiale “la Force dans la joie” eut le succès mérité ;
- “Moins bien nourri que le Français, l’Allemand est beaucoup mieux logé, mieux habillé” ; notons les mesures “surtout en faveur du logement ouvrier” ; et encore, la nouvelle architecture d’entreprise, avec la “lumière à l’atelier”, les cités-jardins, les douches, la surveillance sanitaire, la qualité des transports en commun ;
- Mais nous oublions, outre les “autoroutes” et la “Volkswagen”, la diffusion des postes de radio et des spectacles de cinéma, les stades et le sport de masse, le naturisme, le tourisme, les “croisières populaires” et voyages organisés, “le nombre et le confort des Auberges de jeunesse”.
- Enfin, et ce n’est pas du tout négligeable : “l’idéal hitlérien d’une économie au service du peuple élimine la superposition libérale d’organismes syndicaux nombreux, aux frais des travailleurs, les prébendes des bonzes syndicalistes, qui absorbent inutilement l’énergie d’une élite du prolétariat” (Daluces).

---

Une seule ombre assombrit le tableau de l’“économie au service du peuple” du petit Adolf.

La Grande Révolution avait proclamé la “liberté” du travail, accompagnée de “l’anéantissement de toutes espèces de corporations”, et interdisait en conséquence d’invoquer de “prétendus intérêts communs” pour reconstituer des monopoles (loi Le Chapelier – 17 juin 1791). Or voilà que, 140 ans plus tard, tout apparaît sens dessus dessous : l’économie, quoique restant “libérale”, se retrouve “dirigée” ; les entreprises, quoique imperturbablement “auto-administrées” (privées), réclament d’être soumises à l’intérêt commun de la “communauté du peuple” ; et finalement la “liberté” du travail se trouve transfigurée en “obligation” du travail salarié. On pourra dire : “il faut bien travailler”, la liberté de “droit” n’est qu’un nom trompeur de la “contrainte” de fait ; ne pas appeler les choses par leur nom ne peut profiter qu’aux filous.

Effectivement, la démocratie dictatoriale étant admise, comme consécration du parasitisme, la compression des relations civiles se plaçant sous la tutelle du droit public est inattaquable juridiquement ! Mais c’est faire peu de cas du renversement du libéralisme de 1790 par la “démocratie” 60 ans plus tard, par la contre-révolution de 1850.

La seule chose que l’on peut dire, c’est que la démocratie dictatoriale en 60 ans a progressé à pas de géants sur sa pente réactionnaire. Ceci se mesure par le fait que, inaugurée en 1850 sous le drapeau de “droit du travail”, elle s’épanouit en 1930 sous le signe du “travail obligatoire”. La faille dans le système – car les juristes ne peuvent qu’habiller la réalité et non pas la changer –, c’est que le “droit” du travail que l’on découvre, en tenue d’Ève, comme “travail obligatoire”, concerne les parasites – les salariés et le peuple – et non pas les parasites – ou la ploutocratie technocratique !

En 1894, il était de mode, chez les républicains-socialistes tricolores, de vanter les mœurs des Anglais, grands bénéficiaires de la mêlée franco-allemande de 1870, ces gentlemen monarchistes qui disaient : “Avec les Français, pas de discipline possible”. En Albion, au contraire, le peuple avait été convenablement dressé à la “subordination”

nécessaire par l'extension des "sports physiques", le cricket et le rugby... Ce n'est pas en s'empoisonnant la tête avec les principes de Rousseau qu'on peut se former le "caractère", mais en durcissant ses mollets sur le stade ! (Izoulet).

Avec la Grande Guerre, l'on se met à chanter les vertus des "méthodes allemandes", à vanter le "bon Allemand discipliné", le "sens allemand de la hiérarchie et de la discipline", et l'on appelle à "renoncer à nos habitudes paresseuses" (Hauser). Il est vrai que Hindenburg, en 1916, demande le travail obligatoire des civils, ce qu'un Reichstag timoré lui refuse.

Enfin, Hitler arrive, et le "Service du Travail" est adopté par la loi du 26 juin 1935. L'Arbeitsdienst a son propre führer, le colonel Hierl. Le nazisme se révèle pour ce qu'il revendique : *"une adaptation du capitalisme aux nouveaux problèmes de main-d'œuvre"* (Daluces), au travers des "quatre principes" publiés :

- "Le Service du Travail est un service d'honneur rendu au peuple". "Le S.T. a pour objet la socialisation du peuple, d'effacer les différences de classes et de profession".

L'homme dont la vigueur physique est développée par le travail quotidien, ce à quoi une discipline en tous points conforme à celle en usage dans l'armée vient ajouter une forte préparation morale, cet homme forge des qualités qui portent leurs fruits, le jour où il est incorporé dans une unité de l'armée ; d'ailleurs, le S.T. est un système improvisé qui soutient l'action entreprise pour résorber le chômage.

- "Tous les jeunes des deux sexes doivent servir".

Cependant le S.T. est encore facultatif pour les filles, qui ne seront pas non plus réunies dans des camps. Le service est exigé à l'âge de 20 ans et dure six mois. On y porte un uniforme réséda, on possède un drapeau et on défile en formations au pas cadencé ; mais le fusil est remplacé par une bêche. Le S.T. est une condition d'admission à l'Université et à l'exercice d'une fonction publique.

- "Le S.T. doit inculquer la nouvelle conception du travail, basée sur le respect du travail manuel". "Le travail est l'essence même de la vie. À nos yeux, le travail est frère de la lutte".

Le libéralisme voyait dans le travail un mal nécessaire, un moyen de gagner de l'argent ; gagner le plus d'argent en travaillant le moins possible était sa devise ; d'où les deux fléaux de la spéculation et de l'exploitation du prolétariat chez les démocrates ; désormais, le travail est dissocié de la notion de profit. Par le S.T., les jeunes se rendent compte que les idées de "bourgeoisie" et de "prolétariat" ne sont au fond que des constructions de l'esprit.

Deux contingents annuels sont formés : celui d'été envoie les jeunes des villes aux champs, celui d'hiver envoie les jeunes des champs à la ville.

- "Le S.T. doit exécuter des travaux d'utilité publique".

Les jeunes du S.T. ne peuvent être utilisés pour des entreprises privées : construire des autostrades, des ponts, élever des digues et assécher des marais, défricher et reboiser, voilà les cibles. Les jeunes du S.T. vivent dans des camps ou des chantiers, soustraits à leur entourage, à leur famille. Chaque camp a l'effectif d'une compagnie avec ses subdivisions. Sauf le commandant du camp, la plupart des gradés sont pris parmi les recrues. L'activité est partagée entre le travail manuel et l'instruction militaire. Chaque jour, six heures de travail manuel non rétribué alternent avec deux heures consacrées au sport, à la politique et à l'instruction militaire.

## *L'Ouest*

En 1938, il y avait 400 000 jeunes dans le S.T. N'oublions pas que dès l'âge de 8 ans, chaque enfant appartenait au "Jeune Peuple", pour passer, à 14 ans, aux "Jeunesses Hitlériennes". La SA, à 18 ans, était facultative. Mais, à la sortie du S.T., le service militaire vient "couronner l'éducation civique" de chaque citoyen. Ensuite seulement vient l'incorporation dans une "communauté de travail" (entreprise). Ici, la rémunération est dédoublée :

a) salaire nominal : "bloqué à un niveau intermédiaire entre l'allocation de chômage et un salaire suffisant" (Daluces) ;

b) salaire "social" : "le salaire social compense le manque à gagner de l'ouvrier" (id.).

---

## **L'A.N.P.E. ou la renaissance de la Corvée**

On le voit, les choses se sont bien précisées depuis le programme de colonies agricoles de notre extincteur national du paupérisme. De fait, elles se sont précisées à tel point que l'on rétablit, pour les Salariés du 20<sup>ème</sup> siècle, la Corvée que supportaient les laboureurs du 18<sup>ème</sup> siècle. Les annalistes de l'économie nous apprennent que le Ministère Turgot fut "la première tentative qui ait été faite en France pour établir la liberté" (1774-1776), ce qu'illustre en particulier l'Édit de suppression de la corvée de février 1776, promulgué comme "perpétuel et irrévocable", mais qui motiva la disgrâce des Physiocrates et fut rapporté aussitôt.

Cet Édit déclarait :

- "Il ne sera plus exigé de nos sujets aucun travail, ni gratuit ni forcé, sous le nom de corvée, soit pour la construction de chemins, soit pour tout autre ouvrage public, si ce n'est dans le cas (de) défense du pays en temps de guerre" ;
- La corvée sera "remplacée par une imposition en argent, supportée par tous les propriétaires (fonciers), privilégiés et non privilégiés". "C'est la classe des propriétaires des terres qui recueille le fruit de la confection des chemins ; c'est elle qui doit seule en faire l'avance. Comment pourrait-il être juste d'y faire contribuer ceux qui n'ont rien à eux".

Il ne nous sied pas de rester enlisés dans l'évocation du passé. Il nous faut tâcher d'anticiper l'avenir. De ce point de vue, nous sommes contraints de reconnaître qu'il reste d'énormes progrès à faire dans le perfectionnement de la démocratie dictatoriale, c'est-à-dire dans l'épanouissement du "droit du travail" en véritable "travail salarié obligatoire". Hitler est loin d'avoir porté à sa perfection le système du S.T.O.

Quelques indices nous permettent d'affirmer que les choses sont peut-être en passe d'avancer très vite dans un délai raisonnable. Voici :

- L'actuel "Plan de Convergence" du gouvernement socialiste espagnol prévoit : "Le chômeur sera privé de son droit de percevoir des allocations s'il refuse deux offres d'emploi ou deux propositions de cours de formation";
- le "programme social" du prétendant "démocrate" Bill Clinton à la présidence des U.S.A. dit : "deux années de formation pour les chômeurs de longue durée, après quoi ils auraient l'obligation de travailler".

Chez les "républicains", notons la créativité de Buchanan : "construction d'une tranchée tout au long de la frontière mexicaine (contre l'immigration) ; aucune obligation de couverture sociale de la part des employeurs". Bush, le Président en exercice, quant à lui, n'a pas l'intention de se laisser déborder : "réforme du système de protection sociale qui obligerait les gens de bonne condition physique à travailler".

## *L'Ouest*

• Les autorités socialistes françaises ne sont pas en reste, loin s'en faut. Le décret du 4 février 1992, relatif à la "gestion de la liste" des demandeurs d'emploi, déclare : deux conditions sont requises pour s'inscrire à l'A.N.P.E., être "*immédiatement disponible*", "*prêt à travailler sans délai*"; il est ensuite nécessaire que le candidat "*accomplisse des actes positifs de recherche d'emploi*"; enfin, les demandeurs d'emploi qui refusent, sans motif légitime, une offre compatible avec leur spécialité ou leur formation, seront tout simplement radiés des fichiers. Les "fraudeurs" seront dans l'impossibilité d'obtenir une nouvelle inscription avant six mois.

Ainsi, de toutes parts, les "politiques" se décarcassent admirablement pour épauler, dans leur tâche délicate, les "directions des ressources humaines" se trouvant sur le front de l'"entreprise".

---

# Les classes sociales étrangères

## **Droit et classes**

Léon XIII lui-même convenait que “pour conjurer le danger social, ni les lois humaines, ni les sentences des tribunaux, ni les armes des soldats” ne sauraient être une issue (septembre 1891).

Il est bien vrai, en effet, que jamais la civilisation progressive n'a conçu le Droit autrement que comme le système des règles que doivent nécessairement s'imposer des personnes privées, et d'où par définition il est fait abstraction de l'appartenance de classe. La forme la plus élaborée du Droit, celle de la société bourgeoise libérale, n'avait donc à prendre en compte que des hommes-citoyens, formant nation au sein de l'État.

Étant donné que le Droit n'a de signification fondamentale que dans les limites de l'ère civilisée de l'histoire humaine, où les conditions du travail font l'objet d'une appropriation privée, l'histoire du droit se résume à celle du développement de l'antagonisme entre les intérêts des particuliers et l'intérêt général. Cet antagonisme, puissamment progressif dans les conditions qu'il présuppose, d'assaut donné par le travail humain à la fécondité naturelle, imprègne le droit lui-même. Ceci s'exprime par la constante opposition que l'on rencontre entre deux notions du droit entre lesquelles l'ambiguïté est entretenue : d'une part le Droit au sens étroit, ou droit proprement dit, droit “positif” ; d'autre part le droit dans un sens large, qui ne se rapporte plus aucunement aux conditions de la vie sociale en tant que telle. Ce dernier “droit”, en fait mal nommé, “négatif” du premier, se dédouble en “droit” divin et “droit” naturel, selon qu'on considère cette fois les hommes, soit comme une légion céleste incarnée, soit comme une espèce terrestre distinguée. Cette dualité du non-droit (divin et naturel), expression écartelée de la réalité humaine sociale, âme d'un côté et corps de l'autre, jugée par ailleurs comme le fondement même du droit réel, positif, n'est bien sûr que le reflet fantastique des conditions historiques qui sont faites à la réalité sociale dès lors que leurs intérêts évoluent dans le contexte antagonique intérêt privé/intérêt général.

Sous la forme moderne, libérale, de l'épanouissement bourgeois, on arrive au tableau simplifié suivant :

<b>DROIT</b>	
<b>FOI</b> (état de Grâce)	1- <b>“Droit” divin</b> ; (Être suprême/les êtres)
<b>LOI</b> (état d'Épreuve)	2- <b>Droit positif</b> (réel) ; (Familles/État) ; a) charte constitutionnelle b) Code Civil (et ses annexes) et code Pénal c) Jurisprudence
<b>MORALE</b> (état de Nature)	3- <b>“Droit” naturel</b> (Individus/genre humain)

## *L'Ouest*

Si la civilisation progressive n'a jamais prétendu faire entrer dans la sphère du droit positif autre chose que des hommes-citoyens, des rapports de Personnes privées formant Nation et exigeant un État de ce fait même, il en va tout autrement aux périodes de décadence de la civilisation, quand celle-ci se trouve en face d'une crise dans son développement même, et qu'elle se refuse à affronter cette crise de manière révolutionnaire. C'est alors, dans ces périodes de décomposition sociale, que l'on voit les "classes supérieures" en place, se considérant menacées par le renouvellement social dont l'actualité est cependant évidente, se proposer un objet résolument réactionnaire, dont la vanité ne le dispute qu'à l'odieux : faire entrer de force les relations entre les Classes et entre les États sous le régime du droit positif ; or c'est cela contre quoi proteste l'ordre civilisé lui-même, dans la mesure où il possède une justification historique. En "temps normal", en effet, ces relations entre Classes et entre États, la civilisation les fait relever expressément du droit "négatif", divin/naturel ; les rapports de Classes sont considérés comme relevant des "devoirs de la propriété", et les rapports d'États sont rangés dans le domaine du "droit des gens".

La particularité de la crise, suivie de décadence, du Monde, qui distingue de façon décisive la décomposition bourgeoise actuelle de celles qui l'ont précédée – la chute du monde antique et celle du monde gothique –, c'est que la décadence du monde Moderne, monde du droit par excellence, coïncide avec celle de l'ordre civilisé tout entier ; par suite, ce n'est pas une étape de perfectionnement ultérieure impossible du Droit que cette crise peut préparer, mais bel et bien une ère entièrement nouvelle d'extinction du Droit, avec l'antagonisme qui lui est inhérent.

Par suite encore, la prétention réactionnaire de la classe dominante capitaliste, devenue parasitaire, de régenter les rapports des Classes et des États par le moyen du droit positif, cette prétention ne peut que prendre un caractère de démente et de barbarie tout à fait inégalé. C'est ainsi que s'expliquent les formes extrêmes de démagogie et de sadisme rencontrées dans les guerres civiles et étrangères de l'époque Contemporaine. La torture et les massacres de civils sont une expression du sadisme, les slogans de la "guerre du droit" et du droit de "la race des seigneurs" sont une expression de la démagogie.

L'époque Contemporaine actuelle, qui a succédé à l'époque Moderne en 1850, rupture par laquelle fut scellé le sort de la planète en Europe, est l'époque de la décomposition de la société bourgeoise, essentiellement anti-libérale et anti-civilisée dans le sens réactionnaire et barbare, et où ces traits vont en s'accroissant. Avec la crise de la société Moderne déclenchée en 1848, coïncidant avec la crise plus large de la Civilisation, l'actuel régime de démocratie dictatoriale s'instaura, comme refus déclaré et "à tout prix" de résoudre la crise dans le sens progressif possible, par l'édification, révolutionnaire et progressive à la fois, de la République Sociale Universelle. Depuis lors, toutes les convulsions rencontrées par l'ordre civilisé décadent n'ont été surmontées par cette démocratie dictatoriale qu'au moyen d'un renforcement continu de la compression des relations civiles par la puissance publique :

- L'État décadent écrasant les Civils dans les guerres de Classes, les guerres sociales proprement dites ;
- L'État décadent contre les Nations – communautés – dans les guerres Coloniales, ou guerres semi-civiles/semi-politiques ;

## *L'Ouest*

- L'État décadent dans les guerres Mondiales, guerres civiles détournées, où l'ordre civilisé en décomposition se heurte à lui-même par le biais de deux blocs étatiques rivaux.

---

Le “droit du travail”, et son développement tout aussi absurde que stérile et démoralisateur, est l'expression majeure du régime de la démocratie dictatoriale à l'Ouest. Nous n'ignorons pas qu'une telle assertion ne peut être reçue, par les “représentants” actuels de la démocratie dictatoriale que de la manière dont fut reçue la Bonne Nouvelle par la synagogue vermoulue au temps de Titus et de Saint Paul, comme “folie et scandale” ; folie pour la “droite”, nouveaux Sadducéens qui se présentent comme les forces de l'Ordre et de la Tradition ; scandale pour la “gauche”, nouveaux Pharisiens qui se présentent comme les forces de Mouvement et de Progrès. Il ne faut pas oublier que la démocratie dictatoriale, qui sait reconnaître ses ancêtres, persiste à présenter Titus, le destructeur du Temple, comme “*un des souverains qui cherchaient le plus sincèrement à soulager les souffrances de son peuple, un empereur philosophe d'une admirable générosité*” (Larousse). N'oublions pas non plus que l'Évangile réserve ses coups les plus violents pour le pharisanisme de la “gauche”...

Il est des mesures, abusivement tenues comme relevant du droit social par la société bourgeoise décadente, mais que la société bourgeoise progressive elle-même considérerait simplement – au moins en théorie – comme appartenant au droit positif commun. Ce sont les dispositions nécessaires qui doivent être prises à l'égard des salariés comme individus appartenant à la société bourgeoise. Ces mesures de droit positif commun, civil et public, inspirées par le non droit divin/naturel, ne font que rappeler les capitalistes à leurs devoirs, et les pouvoirs publics à leur devoir de discipliner la classe capitaliste malgré elle. À l'égard des salariés, cela ne s'accompagne d'aucune obligation quelconque, mis à part le respect des principes les plus généraux du “Décatalogue”, qui eux-mêmes se ramènent à peu de choses : ne pas tuer ou voler pour des motifs strictement personnels. Encore faut-il que l'absence de respect des obligations de droit commun, qui incombent aux capitalistes et à la gérance gouvernementale qui est à leur merci, ne pousse pas les salariés dans une condition d'extrémité telle que se pose pour eux et leurs familles le problème de la survie de leurs personnes en sacrifiant les biens d'autrui. “Ventre affamé n'a pas d'oreilles”.

Les mesures du droit positif commun, dont le poids repose exclusivement sur les capitalistes et leur gouvernement, sans que cela puisse jamais faire l'objet d'un “code du travail” renfermant des obligations correspondantes pour les salariés, relèvent simplement de la “*justice qui incombe à la propriété*”, de la “*charité qui incombe à la propriété*” et de l’*“équité naturelle qui incombe aux riches et aux patrons”* (Garriguet, commentant l'Encyclique Rerum Novarum). Ces mesures sont en gros les suivantes :

- prendre des mesures techniques, de type “hygiène et sécurité” au travail ;
- pourvoir à l'indigence accidentelle, comme à la protection de la santé des enfants, des handicapés, des femmes et des retraités ;
- faire face à l'organisation de secours exigés par les circonstances des crises périodiques ;
- sauvegarder la race des salariés, par la garantie d'un “juste salaire” et d'une “journée normale de travail”.

Cependant, il est évident que ces garanties de droit commun réclament la contribution, l'intervention et la pression des salariés eux-mêmes ; et cette action prend nécessairement la forme de réunions, rassemblements, défilés, lesquelles manifestations comportent l'obligation de l'occupation pacifique des lieux publics et lieux de travail collectif. Ce faisant, les salariés n'usent encore que des droits légitimes que leur accorde la civilisation moderne parvenue à son état libéral. Ils n'exercent ainsi que leurs droits d'hommes/citoyens comme les autres, quoique exploités. Ces droits ne peuvent donc être restreints d'aucune manière par les "lois de police", étant assez grands pour faire eux-mêmes la police dans leurs rangs.

Les choses vont plus loin, cependant, que cette action purement libérale des salariés. En effet, déjà dans ce seul mouvement de Personnes qui se distinguent uniquement par le nombre, les salariés s'affirment en quelque sorte implicitement comme classe. Dans tous les cas, la crise, suivie de la décadence de l'ordre bourgeois, l'établissement de la démocratie dictatoriale, fait que l'appartenance de classe du salarié prime désormais sur sa condition de droit commun, d'homme/citoyen général. Dans les relations nationales tout comme dans les relations internationales, le parasitisme dominant impose une situation permanente de "paix armée", de "course aux armements" et d'"équilibre de la terreur" entre les Classes. Ceci provoque naturellement chez les salariés une réflexion théorique et amène une expérience organisationnelle à la hauteur de la situation. C'est alors que le salarié se découvre, en même temps que le dépositaire vrai de tout le développement civilisé antérieur, celui dont la classe est investie de la mission historique qui consiste à diriger l'œuvre d'édification de la République Sociale Universelle.

Concernant cet enjeu de Classe, qui met aux prises la caste Parasite dominante et l'ensemble du Peuple animé par l'esprit du Salarariat, il ne s'agit plus du tout de droit commun, ni de droit tout court. C'est de la destinée historique différente de deux classes "étrangères" qu'il est question. Et, de même que les États étrangers n'ont jamais réglé leur conduite selon un Code commun qui leur serait contradictoire, mais seulement d'après un pseudo-droit nommé "droit des gens", de même, les classes étrangères que sont les capitalistes et salariés ne peuvent confronter leur droit historique à la direction sociale que par une sorte de "droit des gens social" totalement étranger à toute idée de "droit du travail" de la démocratie dictatoriale. Le droit des gens social, tout comme le droit des gens classique s'appliquant aux États, ne signifie nullement que les classes rivales sont dans une situation de guerre "déclarée" permanente ou sont constamment "en campagne". Dans le droit des gens social, il y a aussi des situations distinctes de "paix" et de guerre. Mais ce qu'il n'y a pas, c'est une abdication de principe de la part des salariés, en tant que classe, qu'ils pourraient sanctionner au travers d'un "droit du travail".

Le "droit des gens social" a donc deux modalités :

- En temps de paix sociale, il s'agit simplement des obligations que chaque classe s'impose souverainement, donc de Morale sociale ;
- En temps de guerre civile, il s'agit simplement de Coutumes sociales qui ne règlent que la "nécessité".

## *L'Ouest*

Faute donc de s'en remettre à un Code, les Classes s'en tiennent, et ne peuvent s'en tenir, qu'à assumer la responsabilité historique qui leur incombe et dont elles ne sont pas libres de se démettre. C'est d'ailleurs au travers de l'exercice de la Morale et des Coutumes qui sont les leurs, que la classe "montante" affirme déjà sa supériorité historique et manifeste son aptitude à remporter la victoire finale.

---

### **En conclusion :**

La démocratie dictatoriale régnante unit la minorité des Parasites dominants aux Déclassés qui l'entourent, contre l'écrasante majorité du Peuple, formé des Salariés et des catégories Moyennes. Dans cet état de décadence civilisée, le Peuple est considéré par la caste dominante, en temps de "paix" sociale y compris, comme son "ennemi héréditaire" de l'intérieur. Cet antagonisme à caractère de classe, peut certes donner lieu, relativement au temps de "paix armée", à des "traités et conventions". Ceux-ci, cependant, même insérés dans un "Code du Travail", ne sauraient pour autant être admis par aucune des parties comme des Lois de droit commun, lesquelles engageraient les Magistrats à décider de leur exécution, et la Force à y prêter la main pour y procéder.

Le peuple ne peut que qualifier d'inconscients, incapables, terrorisés, soudoyés, déserteurs ou traîtres, tous ceux qui se sont impliqués dans la rédaction de tels traités comportant des clauses d'abdication sociale, en se prévalant du titre de "représentants" de ses droits et intérêts. Il se réserve donc de faire comparaître les susdits devant sa propre juridiction régulière, qu'ils soient vivants ou disparus, présents ou contumaces, afin d'en décider.

---

# Droit social

Le point déterminant, pour l'avenir humain à l'Ouest, est que les salariés, quant à leur appartenance de Classe, recouvrent leur dignité, en s'affranchissant de l'abdication sociale qui forme le fond du "droit du travail" en vigueur dans le régime existant de démocratie dictatoriale.

Pour avoir une idée du "droit des gens" social qui doit prévaloir dans le rapport des classes sociales "étrangères" en présence, qui forme la substance de l'opposition violente entre les Parasites dominants et le Peuple dominé, il n'est que d'examiner comment cette caste de parasites envisage les relations entre États étrangers, selon le "droit des gens" ordinaire invoqué par elle. Ainsi, ce sont les maîtres de la démocratie dictatoriale qui donnent une leçon au peuple sur la façon de conduire sa "diplomatie" propre, et pour le mettre à l'abri des excès infantiles inverses auxquels il est porté : d'une part la naïveté sottise, d'autre part le trépignement colérique.

Les extraits suivants du *Précis de Droit des Gens* de Brentano-Sorel (1877) substituent simplement "classe" à "État", avec les modifications subséquentes requises.

Rappelons, auparavant, le principe fondamental du droit des gens social :

**1-** Le **Droit positif**, au sens précis du terme, suppose :

- Des **Lois** qui caractérisent les rapports d'intérêts existants entre les hommes/citoyens formant nation dans l'État ; sachant que ces hommes/citoyens désignent en réalité des Familles, cellules fondamentales de l'ordre civilisé ;

- Des **Juges** qui se prononcent sur l'application des lois et appliquent ces dernières ;

- Des **Forces**, qui sont celles dont le gouvernement dispose, permettant de faire exécuter les sentences des juges. Ces forces de la puissance publique doivent être suffisantes pour contraindre tout le monde au respect des lois et des sentences qui s'y réfèrent. Il ne peut donc être question de simples "casques bleus" intérieurs !

Notons que, en définitive, l'ensemble du Droit positif ne tire son pouvoir que de la coutume établie, du consensus collectif.

**2-** Le "**droit**" **social**, ou anti-droit, est le "négatif" du Droit proprement dit.

En effet, toute nation civilisée, proclamée comme État de droit, comprend, outre les individus, **Personnes** privées dont les relations sont régies par le Droit, un regroupement de ces personnes en **Classes** sociales et leurs subdivisions, dont les Partis assurent la représentation.

Les conflits des classes ne peuvent se régler par le moyen du droit. Bien que les individus (familles) qui appartiennent aux classes (ou leurs partis) parlent la même langue, possèdent un fond commun de traditions juridiques et morales, dans la mesure où ils affirment leur appartenance de classe, ils ne s'accordent ni sur leurs devoirs/droits, ni sur leurs intérêts respectifs ; c'est que ces intérêts apparaissent alors comme ceux d'exploiteurs et d'exploités.

## *L'Ouest*

On ne peut mettre fin aux différends entre classes, nécessairement croissants avec le temps :

- Ni par les Lois : car ils luttent finalement pour savoir qui d'entre elles fera la loi pour tous ;
- Ni par les Tribunaux : car c'est le respect des lois qui assure le respect des sentences ;
- Ni par la Force qui fait l'autorité de l'État : car chacune des parties prétend avoir les mêmes droits à exercer l'autorité, prétention qui est justement l'objet ultime de leur différend.

Il n'y a pas non plus, par voie de conséquence, d'Arbitrage possible entre les classes ; parce qu'aucune d'elles ne reconnaît à l'autre de droits supérieurs à ceux qu'elle s'arroge.

Finalement, la force seule tranche. L'expérience de l'histoire civilisée est suffisamment éloquente : il n'est pas de Droit public, pas de Constitution, qui puisse empêcher les coups d'État, les guerres civiles et les Révolutions, lorsque l'heure en est venue.

---

Pascal :

*“La justice est sujette à dispute. Ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste”.*

### *I- Droit négatif*

Les Individus (familles) rassemblés dans l'État ne sont pas en rapport antagonique ; et pourtant, en tant qu'ils appartiennent tous à un ordre polarisé en **Classes** – où les exploiters dominent les exploités – des intérêts et des opinions inconciliables gouvernent leur existence.

“Les (Classes) constituées sont **souveraines**. (Elles) ne sont égales qu'en théorie. Ces mots (classes) souveraines désignent des (classes) parfaitement inégales en droits et en forces. Lorsque les (classes) souveraines contractent entre (elles) des obligations, ce contrat, encore que résultant d'une égalité abstraite, démontre presque toujours l'inégalité réelle des contractants. En dehors de l'application qui en est faite, l'égalité des (classes) n'est qu'un mot sans portée. Entre (classes) il n'y a point de lois communes ; l'égalité n'a d'autre fondement et d'autre garantie que les mœurs des hommes”.

“Les (classes) ne sont **responsables** que devant (elles)-mêmes. L'idée d'une responsabilité réciproque est contradictoire avec l'idée de souveraineté. Les (classes) sont seules juges de leur responsabilité ; (elles) sont toujours maîtresses de sortir du régime de droit qui est la paix, pour entrer dans celui de la force et de la nécessité qui est la guerre. Tels sont les principes ; ils ressortent du caractère même des (classes). Mais si les (classes) prenaient ces principes à la lettre, (elles) seraient perpétuellement en guerre. (Elles) ont senti la nécessité de tempérer dans la pratique l'extrême rigueur de ces effets de la souveraineté. (Chacune) a constaté qu'(elle) devait, en certaines circonstances, agir comme si (elles) étaient responsables. Il s'est ainsi établi des pratiques tendant à réparer pacifiquement les violations du droit. Mais ce n'est pas un droit qu'(elles) se concèdent, car leur souveraineté en serait altérée, c'est un devoir qu'(elles) s'imposent librement”.

“Il n’y a pas de **droit contre le droit** ; et la souveraineté des (classes) est un principe essentiel du droit des gens (social)”.

“Un **Code** du droit des gens (social) est une **œuvre paradoxale**. Les (classes) ne peuvent y souscrire sans abdiquer leur souveraineté (légitime historique). Un tel code serait un grand contrat conclu entre les (classes) ; si elles y souscrivaient, elles contracteraient des engagements que la force des choses les contraindrait, tôt ou tard, à violer. Il y a un objet que les traités et les conventions ne peuvent atteindre : c’est la paix perpétuelle (des classes antagoniques). En dehors de leurs conclusions dans des conditions déterminées, ces traités aboutissent fatalement à l’hégémonie des (classes) les plus fortes sur les plus faibles. Quelques (idéologues de parti) ont pensé qu’en développant (la négociation permanente, la législation sociale et la cogestion), l’on se rapprochait indéfiniment de la paix (sociale) perpétuelle. Il est facile de démontrer que ces systèmes aboutissent à une contradiction”.

“Il y a une **relation constante** et nécessaire de l’état de paix (sociale) avec l’état de guerre (sociale). Les causes de la guerre (sociale) se forment et se développent pendant la paix (sociale). Entre l’état de paix, qui est la conciliation des intérêts, et l’état de guerre, qui est la lutte des forces, il y a un état intermédiaire qui est l’antagonisme des intérêts : la paix n’est qu’apparente, la guerre existe à l’état latent ; c’est alors que les causes de la guerre (sociale) se découvrent, et c’est là qu’il faut les rechercher”.

“**Toute affaire** où les (classes) jugent leurs intérêts engagés peut devenir entre elles une cause de guerre ; depuis la nécessité où croit être (une classe) de prévenir par une attaque le développement d’une puissance qu’elle considère comme menaçante pour sa sécurité, jusqu’à la nécessité où croit être (l’autre classe) d’accroître sa puissance et d’étendre (son ascendant)”.

“Le développement de l’éducation a multiplié les causes de conflit, (créé) un puissant instrument de propagation, provoqué des luttes que les progrès de la science rendent plus terribles. La science, en multipliant et en facilitant les communications, propage en même temps les haines qui divisent les hommes : leurs passions s’échauffent plus vite et éclatent avec plus de violence”.

“La guerre (sociale) est non seulement une conséquence de la paix (sociale) mais, dans l’état de la civilisation contemporaine, elle est **inévitabile**”.

“Le droit des gens (social) est une sorte d’entente tacite dans la **manière d’employer la force**”.

“C’est **quand les intérêts se forment**, qu’il est le plus facile de les concilier. C’est dans les oppositions d’intérêts qu’il faut deviner les conflits futurs et qu’il est le plus aisé de les prévenir. C’est quand les conflits se préparent qu’il est le moins difficile d’y donner une solution pacifique”.

## ***II- La paix sociale***

“Malgré tant de motifs de désordres que provoque (l’existence de classes antagoniques), des règles générales de conduite ont été posées. Ces règles ne prennent une valeur positive qu’autant qu’elles tiennent compte des conditions dans lesquelles les (classes) sont placées les unes par rapport aux autres. La première de ces règles, la plus générale, c’est qu’en

temps de paix les (classes) **se doivent réciproquement les mêmes égards**. Ce n'est point là un principe abstrait, ce n'est que la définition d'un fait".

"Les devoirs/droits, les intérêts respectifs des (hommes) et des (classes) **se rencontrent** souvent ; les (classes) se sont efforcées de les concilier : elles l'ont fait en vertu de leur souveraineté, et de là est résulté le droit des gens. Elles procèdent de ce fait que les (classes) sont souveraines, et elles reposent toutes sur le respect des obligations réciproques. Le principe du droit des gens en temps de paix est le respect des devoirs/droits, des intérêts respectifs".

"Les droits que (les Partis, à la tête des classes) ont déduits du système de l'équilibre, de la **balance des forces**, se fondent sur une interprétation arbitraire des faits historiques, sur une conception fautive des rapports des (classes). Si ce système avait eu un fondement réel et si les (classes) en avaient fait le principe de leur politique, il n'aurait pas eu d'autre résultat que de condamner le monde à l'immobilité, ce qui est contraire à la nature des choses. Le système de l'équilibre ne changea rien aux faits. Les (classes) continuèrent d'agir d'après les pratiques anciennes : (elles) se firent la guerre par calcul ou par nécessité, et non en vertu d'un droit nouveau. Ce système ne peut être qu'une utopie nuisible (à la classe) faible et un sophisme favorable (à la classe) forte".

"Les **traités** et conventions sont les engagements de (classe) par excellence. Ils expriment toujours un rapport de puissance. Tout traité est une expression des rapports qui existent au moment où il est conclu, entre les forces morales et matérielles des (classes) qui le concluent ; il ne signifie rien de plus. Et il ne vaut que par l'exactitude avec laquelle les négociateurs ont mesuré ce rapport et l'ont exprimé. Tous les traités ne gardent leur valeur qu'autant que subsistent les causes historiques qui les ont produits. (Chaque partie) est seule juge de la conduite à tenir. Elle exécute le devoir que lui impose le traité, dans la mesure que lui conseillent ses intérêts. Il ne s'ensuit pas qu'elle puisse violer les principes du droit des gens en temps de paix (sociale), se soustraire entièrement à l'exécution des clauses du traité. Le fait est qu'elle ne le peut point, et c'est parce qu'elle l'a compris (qu'en nombre de cas, les parties) ont cherché par une distinction subtile à signer un traité, sans garantir réellement l'exécution".

"Les traités encore qu'ils soient qualifiés de perpétuels, s'affaiblissent, tombent et disparaissent. Les rapports étant changés, le traité a contre lui la force des choses, et sa raison d'être disparaît. C'est en vain qu'on essaierait de le maintenir. Vouloir qu'il en soit autrement, c'est méconnaître les lois de l'histoire".

### ***III- La guerre sociale***

"La guerre (sociale) procède de la contradiction (antagonique) des **intérêts** respectifs (des classes)".

"Les causes de la guerre échappent à l'action et même le plus souvent aux calculs (des chefs de partis) ; elles disparaissent, renaissent, se transforment suivant le progrès ou la décadence des (périodes civilisées). Les traités en sont un effet, ils ne les détruisent pas".

"Il ne faut pas confondre la guerre (sociale) avec la **légitime défense** (sociale). La légitime défense (sociale) peut être un devoir pour (la classe) envers (ses membres) ; mais la légitime défense n'est pas un devoir (entre classes différentes). Il s'ensuit que la guerre

(sociale) n'est pas un droit pour les (classes). Elle ne résulte d'aucune des obligations réciproques des (classes) les unes envers les autres. Elle éclate parce que les (classes) ne peuvent s'accorder sur les droits qu'elles s'attribuent (unilatéralement), et elle assure nécessairement le succès de la (classe) la plus forte. Dire qu'elle est un droit pour les (classes) équivaut à dire qu'il n'y a entre les (classes) d'autre droit que la force".

"Ce n'est que par un abus de mots qu'on a pu qualifier les guerres de **justes ou injustes**. Les guerres ne commencent que là où cesse toute notion de droit et de justice réciproques. L'histoire prouve que les (hommes et les classes) qui se sont combattus ont toujours eu, avant d'en arriver à la lutte armée, des torts les uns à l'égard des autres. La guerre (sociale) est l'acte politique par lequel les (classes), ne pouvant concilier ce qu'elles croient être leurs devoirs/droits, leurs intérêts, recourent à la lutte armée, et demandent à cette lutte de décider laquelle d'entre elle, étant la plus forte, pourra en raison de sa force imposer sa volonté (à l'autre)".

"La guerre n'a d'autre objet que d'établir **le droit du plus fort**, c'est-à-dire de contraindre (la classe) la plus faible à se soumettre aux prétentions du vainqueur".

"La guerre (sociale), n'a d'autre règle que **la nécessité**. Les coutumes de la guerre n'ont pas d'autre fondement. Et (la classe) qui fait la guerre est toujours juge souverain de l'objet, des nécessités et des coutumes de la guerre. Chaque (classe) en use selon sa puissance et ses intérêts. Elle est juge et partie à la fois. C'est selon le degré de civilisation et d'intelligence politique auquel elle est parvenue qu'elle juge ces faits et dirige sa conduite".

"Les nécessités de la guerre sont toujours (**antagoniques**), elles s'imposent sous une forme (diamétralement) opposée à (l'exploiteur et l'exploité)".

"Les coutumes de la guerre **prennent en compte** l'atmosphère qui sera engendrée au retour de la paix, les rancunes profondes et germes de guerres nouvelles (qui peuvent être répandus)".

"Constater que la guerre (sociale) est une œuvre **sanglante et barbare**, c'est définir le caractère même de la guerre (sociale). La guerre (sociale) arrête la civilisation et ramène les (hommes) au joug de la force et de la nécessité ; elle met en question l'existence des (peuples). On n'arrive point à civiliser la guerre (sociale), l'existence des (hommes) s'y joue".

"Les opérations de guerre se régleront d'une manière plus conforme à l'objet de la guerre. Ce n'est pas en codifiant les prétendues lois de la guerre (sociale) que les (classes) y parviendront, car la guerre est un fait et elle ne connaît pas d'autres lois que la nécessité. Le développement d'une civilisation commune est la condition de tout **progrès dans les coutumes de guerre**. C'est l'honneur (des chefs de Parti) de soutenir et d'encourager les (hommes) dans ce progrès. Aucun effort vers ce grand objet n'est indifférent ou inutile. Les (hommes) font leur droit des gens en temps de guerre selon leur état de civilisation".

"Les abus et les excès sont à peu près inévitables dans la guerre (sociale). Il n'y a de ressource contre les excès que dans la guerre même, et cette ressource consiste uniquement à opposer la violence à la violence. C'est ce qu'on appelle les représailles. La (classe) qui manque aux coutumes de la guerre ou en abuse le fait à ses risques et périls : elle s'expose à voir ses adversaires agir de même à son égard. Les représailles sont souvent

une nécessité pour l'adversaire. C'est dans la manière dont elles exercent les **représailles** que les (classes) découvrent leur puissance et leur faiblesse réelles. Dans les armées bien ordonnées, les chefs sont obligés de commander les représailles à des combattants qui ne les exécutent qu'à regret. Il n'y a qu'un moyen de les rendre inutiles : c'est de précipiter la fin de la guerre”.

“Il n'y a point de limites aux représailles, parce qu'il n'y a point de limites aux abus de la force. La dévastation, la destruction des édifices, la déclaration de ne point faire de quartier, l'incendie, le pillage, la prise d'otages, la mort sont des représailles. Les représailles qui sont motivées par une violation des coutumes de la guerre (sociale) aboutissent à la suppression des coutumes. La substitution de la guerre contre les individus à la guerre entre les (classes) en est la conséquence. Elles peuvent amener les (hommes) modernes à se traiter comme le faisaient les (hommes) antiques, qui massacraient les prisonniers, réduisaient les populations en esclavage et ravageaient les (propriétés) ennemies. À ce degré, il résulte des ébranlements profonds qui persistent bien longtemps après la guerre (sociale), des haines que le temps même n'efface pas toujours”.

“**L'ultimatum** est une proposition de guerre”.

“Les chefs (de parti des classes belligérantes) sont dans la nécessité de **se renseigner** le mieux possible sur les forces et les mouvements de (la classe) ennemie. Ils sont également dans la nécessité de réprimer énergiquement les efforts faits par (la classe) ennemie pour se renseigner. Le fait de l'espionnage suppose la clandestinité”.

“Les (classes) qui se font la guerre **ne peuvent détruire**, ni la souveraineté des (classes), ni la dépendance mutuelle des (hommes). Elles ne peuvent davantage supprimer la civilisation accomplie, les mœurs acquises, les notions intellectuelles développées par les (hommes)”.

“La force, dont la guerre (sociale) assure le triomphe, n'est **pas la force aveugle** des éléments de la nature. Dans la guerre (sociale), les forces aveugles de la nature sont mises au service de l'intelligence des hommes. Ce sont les (classes) qui luttent entre elles ; ces (classes) représentent les efforts accumulés de l'intelligence et de la moralité humaines. C'est à travers ces luttes que les (hommes) ont développé les éléments de la civilisation, ou les germes de décadence qu'ils portaient en eux-mêmes”.

“Les forces militaires (aux prises dans la guerre sociale) n'ont rien de commun avec les **pirates et les bandits**”.

“**Pour rester humaine**, la guerre (sociale) doit être savante, rapide, décisive. La coutume dans les opérations de guerre (sociale) consiste à diriger les opérations contre les forces organisées de la (classe) ennemie, et non contre ses membres non armés. Les (classes) doivent adoucir autant que possible pour les (hommes) les conséquences de la guerre. La coutume de la guerre (sociale) interdit les cruautés inutiles”.

“**Les armées**, qui sont l'honneur des (classes) pendant la guerre, deviennent les **vraies fondatrices et garantes de la paix** (sociale) ; la force dépouille son caractère brutal et insolent”.

#### **IV- Illusions**

“Tous les moyens de maintenir la paix entre les (classes antagoniques) traités, entrevues de (chefs de partis), arbitrage, conférences et congrès, armement et désarmement, n’ont de valeur que celle qu’ils puisent dans l’intelligence des (chefs de partis) qui les mettent en pratique :

- S’ils croient la paix préférable à la guerre (sociale), le droit des gens (social) leur fournit tous les moyens de la maintenir ;
- S’ils jugent la guerre (sociale) nécessaire, se croient capables de l’entreprendre avec succès, aucune institution ne peut les empêcher de combattre. Dans ce cas, il n’y a qu’un recours contre la guerre : c’est la guerre elle-même”.

“L’utopie de la paix perpétuelle se résume en l’établissement d’un **Tribunal suprême**, formé de représentants des (Classes) souveraines, et destiné à régler tous les différents (sociaux). Cependant :

- Les coutumes du droit des gens (social) n’existent que parce que les (classes) les appliquent, et les (classes) ne les appliquent que parce qu’(elles) sont souveraines, c’est-à-dire libres de ne pas les appliquer. C’est pourquoi il est impossible de faire des coutumes du droit des gens (social) un Code qui serait expressément reconnu par les (classes) et formerait dans tous les cas leur loi commune : ce Code serait la négation de l’indépendance des (classes), et elles ne pourraient le reconnaître sans abdiquer leur souveraineté.
- D’autre part, en supposant ce tribunal constitué, pour que ses sentences eussent une sanction, il faudrait que les juges disposassent d’une force exécutoire. Cette force ne pourrait être constituée que par les (classes), et en la constituant, (elles) établiraient encore un pouvoir supérieur à leur pouvoir propre, ce qui est impossible sans abdiquer en tout ou en partie leur souveraineté”.

“Combien est chimérique la conception de ceux qui ont cherché dans les **Arbitrages** un moyen détourné d’introduire dans le droit des gens (social) le système de la paix perpétuelle. C’est méconnaître absolument le principe de l’arbitrage, que de vouloir en faire une institution permanente. L’arbitrage n’est possible que parce qu’il est un acte de souveraineté ; le rendre “obligatoire” pour les (classes), c’est lui enlever sa raison d’être et son efficacité. Il est impossible de forcer les (classes) à recourir à l’arbitrage lorsqu’elles ne le veulent point : en ce cas la guerre éclaterait sur la question (même) de l’arbitrage ou sur le choix des arbitres. Les (classes) ne peuvent pas même s’engager d’avance à soumettre à l’arbitrage tous leurs différents, car il en est, et ce sont les plus graves, que l’arbitrage ne saurait trancher pacifiquement”.

“Les (dirigeants des classes) songèrent à faire des Congrès une institution destinée à prévenir et à régler tous les différents entre (classes). C’était revenir par une voie détournée à l’utopie de la paix perpétuelle. La guerre éclate parce que les (classes) se croient capables de soutenir leurs prétentions par la force. Lorsqu’(elles) sont décidées à entreprendre une guerre, qu’(elles) la jugent utile, opportune ou nécessaire, un congrès ne peut les obliger à y renoncer qu’en les menaçant d’une force supérieure à celle qu’elles

possèdent. Si les (classes) cèdent devant cette menace, (elles) cèdent devant la force, et le droit que fait prévaloir le congrès est le droit du plus fort”.

“Après avoir prouvé la vanité ou le danger de tous les systèmes destinés à assurer la paix, les (classes) en sont revenues au vieil adage romain : vouloir la paix, c’est préparer la guerre. Le seul avantage du système de la paix armée, c’est de garantir les (classes) contre les surprises. Cet avantage est si évidemment incertain, les charges qu’il entraîne sont si accablantes, que l’on a cherché tous les moyens d’en affranchir les (hommes). De là le système du Désarmement. Ce système n’est point applicable. Le désarmement ne supprimerait point les causes de la guerre ; il retarderait simplement le passage de l’état de paix à l’état de guerre. Les (classes) étant moins préparées à la guerre, les guerres seraient plus longues et partant plus rudes ; et il faudrait en venir au (terrorisme)”.

### ***V- La victoire***

“Le droit des gens (social) n’est **pas un droit abstrait**, tiré de la raison pure, au moyen de déductions logiques. C’est un ensemble de règles qui reposent sur des faits réels et résultent des rapports nécessaires des (classes). Il ressort des mœurs, des traditions, de la culture intellectuelle, de la constitution sociale et politique, du régime économique des (hommes). Le droit des gens (social) qu’une (classe) pratique à l’égard de l’autre (classe) équivaut toujours à (la discipline organisationnelle) qu’elle pratique à l’égard d’elle-même. (La conduite respective des classes et leur mode de discipline interne) trouvent, l’un et l’autre, une sanction supérieure qui leur est commune, dans la grandeur ou la décadence des (classes), dont ils résument à la fois les causes et les effets. Plus une (classe) est rapprochée de la barbarie, plus la force qui la soumet doit être barbare”.

“Dans le droit des gens (social) tout acte emporte ses conséquences inévitables. Ces conséquences en sont **la sanction**”.

“Il n’y a entre les belligérants (sociaux) d’autre lien que **l’honneur** ; briser ce lien constitue une félonie. Le respect de la parole donnée est le seul moyen qui reste aux belligérants (sociaux) pour entrer en relation et constater ensemble que le droit du plus fort est établi. L’honneur, qui est le ressort des armées (sociales), fait la loi des belligérants pendant la guerre et prépare entre eux le retour à la paix (sociale). Lorsque les commandants des troupes manifestent le désir d’entrer en relation, ils déclarent par-là même, qu’ils veulent se placer sous la loi de l’honneur, et avant qu’il y ait parole donnée, cette loi protège les parlementaires, qui s’annoncent par un drapeau blanc. Méconnaître ce signe, c’est indiquer que le retour à la paix (sociale) paraît impossible et que la guerre doit prendre un caractère d’extermination”.

“Les (individus) contractent envers (la classe) des obligations proportionnées aux services qu’ils en reçoivent, et **l’assimilation (sociale)** s’opère dans la proportion même où se contractent ces obligations. (La classe victorieuse) n’acquiert donc de droits véritables que sur les personnes qu’elle assimile et pour lesquelles la (victoire) devient un bienfait. Si (la domination conquise) est telle que (son empire) ne puisse se fonder, le vainqueur n’a d’autre moyen que la force pour conserver les résultats acquis par la force. Il en use et, loin d’assimiler les (personnes renversées de leur position dominante), il les irrite et les exaspère. L’effort auquel il est contraint pour conserver sa (domination) fatigue à la longue ses propres (éléments) ; ils se plaignent, s’agitent, et la (victoire) non seulement

## *L'Ouest*

ne fonde pas un droit nouveau, mais ébranle les droits anciens de la (classe). Pour remédier à cela, (la classe) se lance dans de nouvelles entreprises, et cherche dans des (aventures) nouvelles un remède aux difficultés qui l'embarrassent. Elle répand ainsi ses forces et les dissipe ; elle s'affaiblit en même temps qu'elle augmente le nombre de mécontents ; elle prépare la révolte (dans ses rangs) en même temps qu'elle provoque (le soulèvement réactionnaire des classes déchues). La ruine de (la classe) est toujours la conséquence des (dominations) abusives”.

“Le vainqueur (peut) rendre **hommage au courage** déployé par les troupes du vaincu. (Alors), il leur accorde les honneurs de la guerre, c'est-à-dire le droit de défiler devant le vainqueur enseignes déployées, avec armes et bagages, et de se rendre où bon leur semble”.

“La guerre (sociale), pour la consolation des hommes, mérite la gloire dont elle est entourée”.

“La guerre (sociale) restera toujours la consécration suprême du progrès des uns et de la décadence des autres”.

---

Montesquieu :

*“Le droit des gens (social) est naturellement fondé sur ce principe, que les diverses (classes) doivent se faire dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts. L'objet de la guerre (sociale), c'est la victoire (de la classe avancée) ; celui de la victoire, la conquête (de la direction sociale) ; celui de la conquête (du pouvoir), la conservation (de la domination conquise). De ce principe doivent dériver toutes les lois qui forment le droit des gens (social)”.*

---

# Conclusion

## Résumé général

Le maître-mot pour caractériser l'époque contemporaine est celui de décadence de la civilisation.

Le point de départ de l'affaire fut la crise mondiale de la société moderne, la société bourgeoise, en Février 1848, dont le foyer central se trouvait à Paris. Alors, pour la première fois sur le plan national, c'est-à-dire sous forme politique, apparurent face à face "les classes ouvrières" et les classes "possédantes". En dernière analyse, Capital et Salarial apparaissaient ouvertement comme classes "étrangères" unies dans l'antagonisme. Le salariat, quoique marginal encore socialement et animé exclusivement par l'esprit bourgeois poussé à ses dernières conséquences, trahit sa position historique inédite et l'ambition nouvelle qui en est indissociable, en hissant le drapeau rouge sur lequel était écrit le mot "socialisme". Il faut se souvenir que c'est Pierre Leroux qui inventa le nom du socialisme, et que Karl Marx lui préféra celui de communisme.

Devant cette crise ouverte, les classes dominantes coalisées, sous la direction de l'aristocratie financière, se ruèrent dans l'opération de destruction du libéralisme moderne épanoui en 1789. Ce fut l'instauration de la démocratie dictatoriale, caractéristique de l'époque contre-révolutionnaire contemporaine, qui se fonde sur le fait que le Salarial doit être définitivement tenu pour l'"ennemi de l'intérieur". Le fameux chef positiviste E. Littré – de l'Institut – en expose le principe dans "Le National" du 1<sup>er</sup> octobre 1849 : *"La Chambre des députés est véritablement un pouvoir local. (Il y a) impossibilité pour un tel corps de faire de bonnes lois. Dans le système parlementaire le pouvoir se trouve dévolu aux avocats, aux rhéteurs. (Le) pouvoir central (doit être) chargé non seulement, comme l'ancien pouvoir exécutif, de diriger les affaires, mais encore de faire les lois. C'est revenir, dans les conditions d'une société démocratique, à l'ancienne monarchie, reprendre notre tradition interrompue par le régime constitutionnel"*. C'est effectivement ce que disait Louis XVI en janvier 1793 dans son "Appel à la Nation" : *"Je m'en tiens aux États Généraux, issus des bailliages, que j'ai convoqués librement, et auxquels je soumettais simplement mes propositions ; lors que le Tiers-état, à la faveur de cet événement, décida arbitrairement de se constituer en Assemblée Nationale, il y eut crime de lèse-nation au premier chef"...*

À partir du carnage de Juin 1848, le régime de la démocratie dictatoriale poursuivit sa fuite en avant jusqu'à nos jours, le parasitisme dominant se retournant toujours plus violemment et profondément contre tout le développement civilisé antérieur, poussant l'humanité toujours plus loin sur la pente de la barbarie intégrale. La gangrène "démocratique" exprime simplement le refus toujours plus dementiel de l'issue révolutionnaire à la crise civilisée déclarée en 1848, issue qui porte le nom de République Sociale, ou communisme.

La civilisation, du fait de son caractère antagonique fondamental, de l'exploitation de l'homme par l'homme qui en forme le ressort, dut pour parvenir à son état moderne achevé, traverser deux grandes périodes de décadence : la chute du monde antique et celle du monde gothique. La décadence actuelle, qui accompagne la chute du monde moderne, se distingue des précédentes en ce qu'elle n'est plus une crise de croissance de la

civilisation, mais la crise finale de la civilisation, qui frappe celle-ci en tant que telle. La décadence contemporaine est dépourvue d'aucun précédent dans la mesure où elle met directement en cause le principe de l'exploitation de l'homme par l'homme, soulève la "Question Sociale" qui est la trame de toute notre histoire depuis 150 ans. Ainsi ne peut-on sauver l'acquis civilisé sans instaurer la République Sociale, de même qu'on ne peut instaurer la République Sociale sans sauver l'acquis civilisé. Mais la République Sociale ne pouvant s'instaurer qu'en délivrant l'humanité de la décadence la plus dramatique et la plus décisive qu'ait rencontrée l'histoire civilisée, c'est à la révolution la plus inédite et la plus radicale que nous sommes entraînés. En fait, l'établissement de la République Sociale, laquelle ne peut qu'être universelle, n'a d'équivalent que dans l'avènement même de l'espèce sociale des hommes, l'inauguration de l'Anthropogène.

L'expression la plus nette de la décadence radicale de la civilisation dont nous sommes les témoins consiste dans l'exhumation à laquelle elle donne lieu des divers éléments appartenant à l'époque pré-civilisée ou époque Primitive de l'humanité.

En tant que telle, cette tendance allant toujours en s'accroissant à "réhabiliter" la société primitive, loin d'être dépourvue de fondement, est au contraire tout à fait légitime et d'actualité. En effet, la crise de l'époque moderne, en posant le problème de la succession, du "dépassement" de la civilisation entraîne du même coup la nécessité de la restauration des conditions primitives.

Cependant dans les conditions de décomposition sociale actuelle, où prime le but "impossible" de prolonger l'ordre civilisé à tout prix, en étant aveugle au fait que cet ordre a épuisé les possibilités qu'il renfermait, l'exaltation des conditions primitives prend exclusivement des formes perverses, proprement "barbares" au sens péjoratif du terme. C'est ainsi, qu'au lieu de faire briller la supériorité de l'ordre primitif sur l'ordre civilisé, telle que l'égalité sociale (liée à la pénurie matérielle) et la mentalité spontanément matérialiste (liée à ce que la réflexivité reste l'apanage de la communauté), ce ne sont que les côtés irréversiblement périmés de l'ordre primitif qui sont "réactivés" : le grégarisme pratique et le ritualisme théorique. Dans la version "démocratique" cela signifia, d'une part une normalisation policière de la société civile, qui se donne comme le comble de la "liberté" ; d'autre part un mode de pensée du genre probabilisme astrologique, qui se donne comme le comble du "rationalisme". Dans la version "fasciste", cela signifie, d'une part l'apologie du particularisme de la Race "supérieure", qui se donne comme le comble de la "fraternité" sociale ; d'autre part l'exaltation de la toute-puissance de "l'acte de volonté vitale" (Rosenberg), qui se donne comme l'expression pure de la "foi".

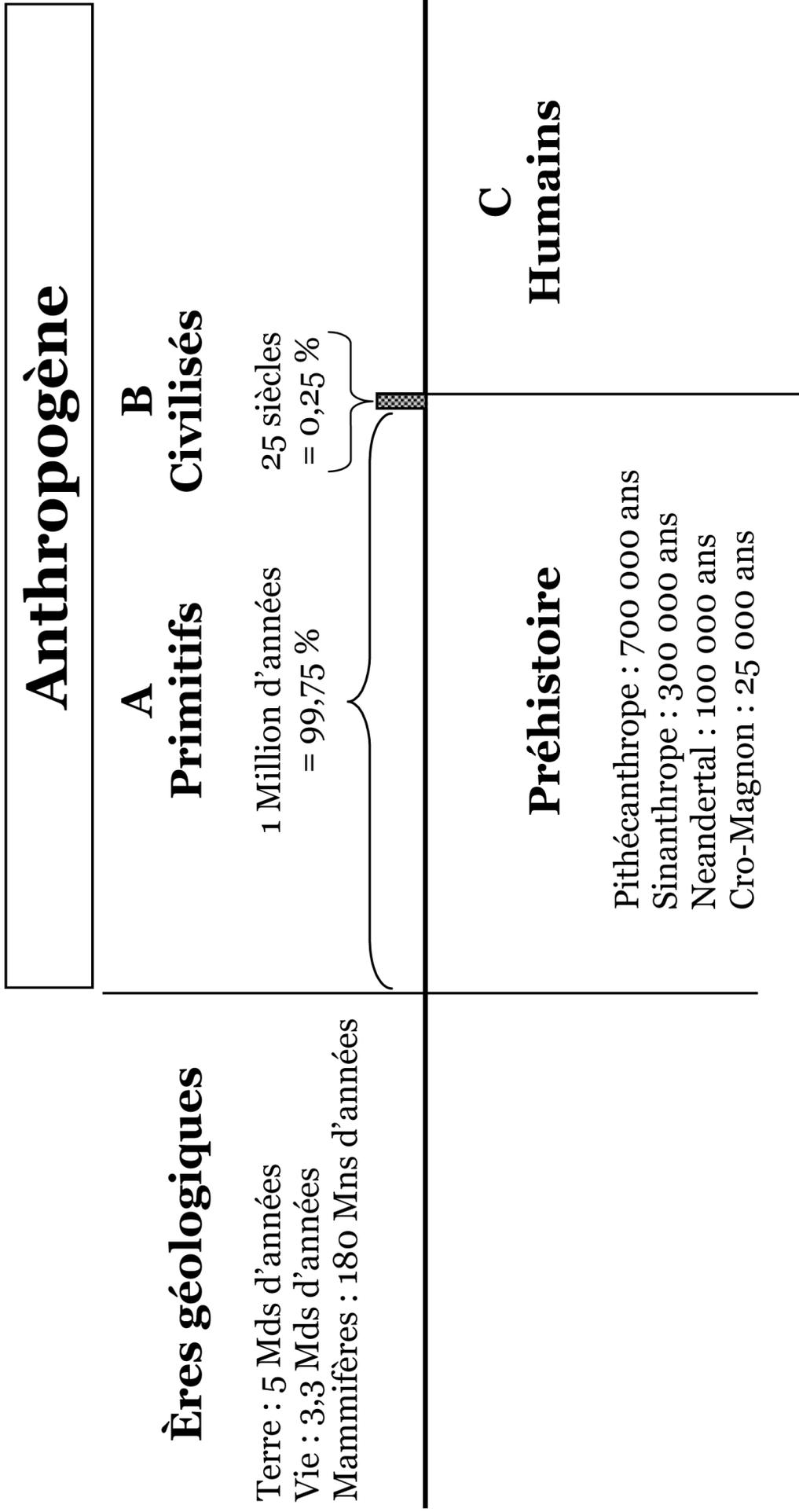
Rien ne pourra jamais effacer le fait que, depuis 150 ans que l'ordre civilisé est entré en décadence – pour ne cesser d'approfondir celle-ci, ce fut tout spécialement – quoique non exclusivement – dans le mouvement dit "marxiste" que s'est incarnée la volonté la plus lucide et la plus conséquente de riposter à cette évolution barbare. Seuls l'aveuglement des uns et la dépravation des autres peuvent masquer la réalité : les plus grands mouvements dirigés par Marx, par Lénine et Mao, méritent au plus haut point l'estime et le respect pour avoir affronté dans le sens révolutionnaire la crise de la civilisation. Les difficultés rencontrées, les déviations auxquelles ces expériences donnèrent l'occasion, les échecs subis, ne sont, en définitive, eux-mêmes que les effets, directs ou indirects, de l'action contre-révolutionnaire de la démocratie dictatoriale poussée à ses extrémités, que le fruit de la décadence civilisée contaminant même les efforts pour s'en délivrer.

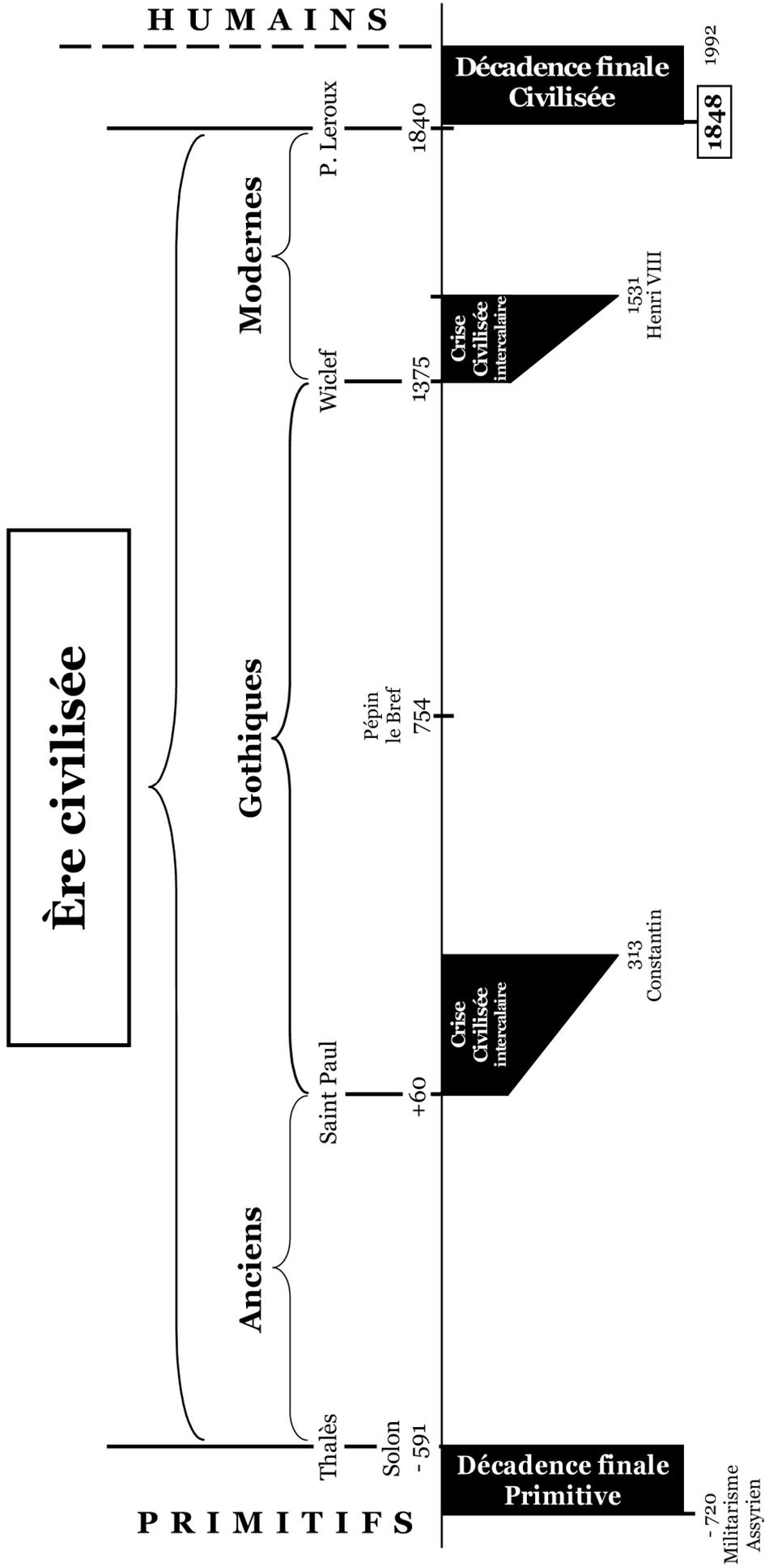
## *L'Ouest*

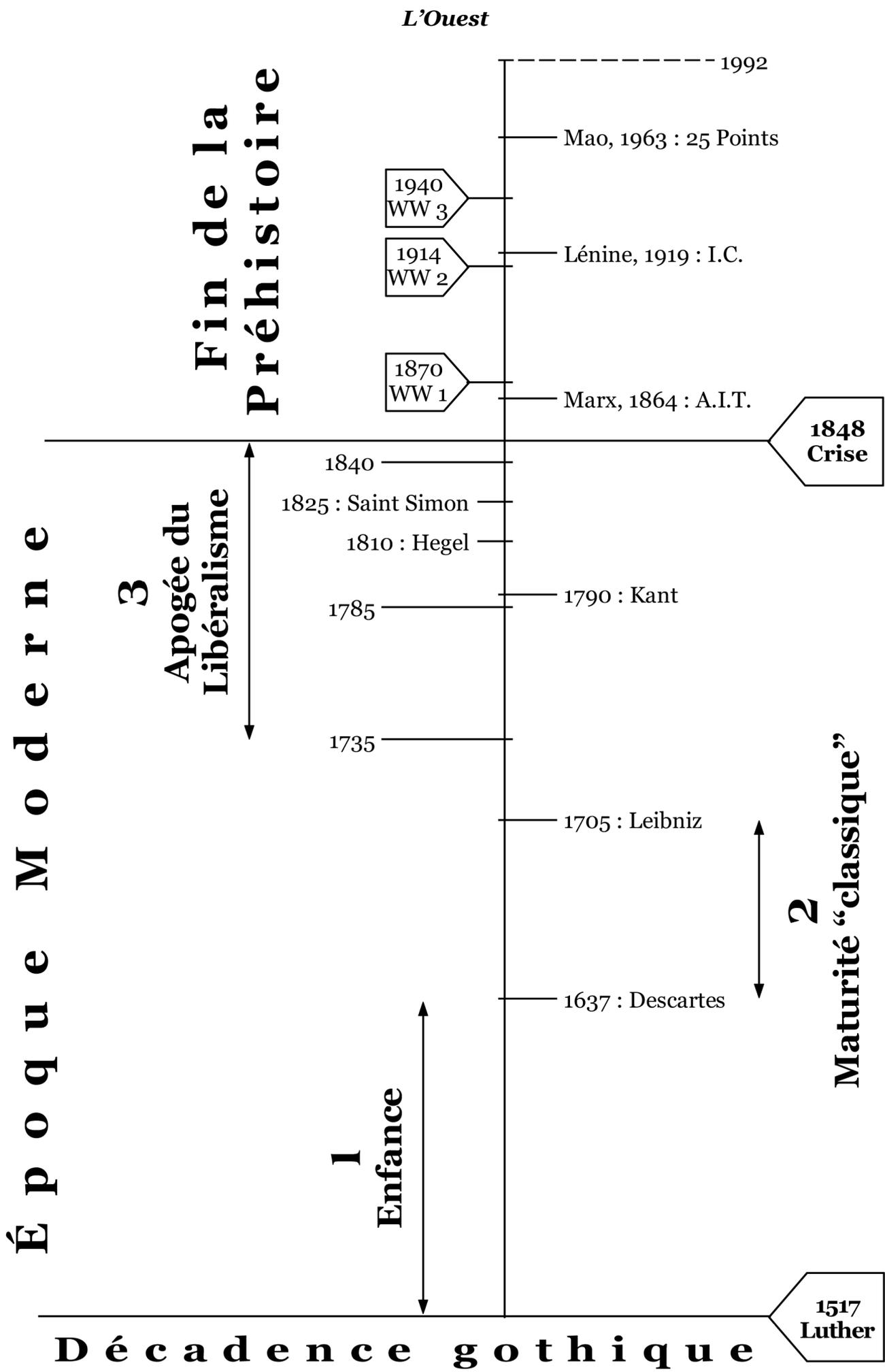
Le marxisme, lui aussi, répond à l'exigence de restauration relative nécessaire des données de l'ère primitive, pré-civilisée. Mais c'est pour effectuer la "double négation" de ces deux ères, primitive et civilisée, réunies dans la "préhistoire" au sens vrai du mot. C'est pourquoi le marxisme s'affirme comme mode de pensée que caractérise le matérialisme "critique", réconciliant croyants et athées ; c'est pourquoi également son but social de libre association est un communisme civilisé, réconciliant libéraux et dirigistes.

---

# Annexes







# Table

## **L'Ouest I**

Exergue : Les trois crises civilisées à l'Ouest.....	2
Introduction : Rira bien.....	3
<b>A – La fin du monde moderne occidental</b>	
I – La crise du rationalisme.....	7
II – L'État de Siège.....	12
III – Le droit du Travail.....	14
<b>B – Du libéralisme à la “démocratie”</b>	
I – La rupture de 1848.....	18
II – La société de capitaux.....	22
<b>C – La décomposition de l'Ordre Civilisé</b>	
I – Les Antonins.....	29
II – Démocratie et fascisme.....	32
III – La démocratie dictatoriale.....	36
IV – “Forces de progrès”.....	38
<b>D – Le règne du Parasitisme Intégral</b>	
I – Analyse de classes.....	41
II – Les néo-Jésuites.....	43
III – Les deux Gauches.....	46
<b>E – De la solution des problèmes de main-d'œuvre</b>	
I – Les “colonies agricoles” du prince-ouvrier.....	49
II – Le Guide populaire : fondateur du S.T.O.....	51
III – L'A.N.P.E., ou la renaissance de la Corvée.....	57
<b>F – Les classes sociales étrangères</b>	
I – Droit et classes.....	60
II – Droit social.....	65
<b>– Conclusion –</b>	
Résumé général.....	75
<b>– Annexes –</b>	
Anthropogène.....	79
Ère Civilisée.....	80
Époque moderne.....	81

---